VERS UNE GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES DE L'EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK; vue d'ensemble des groupes communautaires et de leurs efforts vers une gestion intégrée du territoire

A. Turcotte-Lanteigne et E. Ferguson

Direction des Océans et des Sciences
Pêches et Océans Canada
Région du golfe
C.P. 5030
Moncton (N.-B.) E1C 9B6

2008

Rapport Manuscrit Canadien des Sciences Halieutiques et Aquatiques 2854

Fisheries and Oceans | Pêches et Océans

Canada

Rapport manuscrit canadien des sciences halieutiques et aquatiques

Les rapports manuscrits contiennent des renseignements scientifiques et techniques qui constituent une contribution aux connaissances actuelles, mais qui traitent de problèmes nationaux ou régionaux. La distribution en est limitée aux organismes et aux personnes de régions particulières du Canada. Il n'y a aucune restriction quant au sujet; de fait, la série reflète la vaste gamme des intérêts et des politiques de Pêches et Océans Canada, c'est-à-dire les sciences halieutiques et aquatiques.

Les rapports manuscrits peuvent être cités comme des publications à part entière. Le titre exact figure au-dessus du résumé de chaque rapport. Les rapports manuscrits sont résumés dans la base de données *Résumés des sciences aquatiques et halieutiques*.

Les rapports manuscrits sont produits à l'échelon régional, mais numérotés à l'échelon national. Les demandes de rapports seront satisfaites par l'établissement auteur dont le nom figure sur la couverture et la page du titre.

Les numéros 1 à 900 de cette série ont été publiés à titre de Manuscrits (série biologique) de l'Office de biologie du Canada, et après le changement de la désignation de cet organisme par décret du Parlement, en 1937, ont été classés comme Manuscrits (série biologique) de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada. Les numéros 901 à 1425 ont été publiés à titre de Rapports manuscrits de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada. Les numéros 1426 à 1550 sont parus à titre de Rapports manuscrits du Service des pêches et de la mer, ministère des Pêches et de l'Environnement. Le nom actuel de la série a été établi lors de la parution du numéro 1551.

Canadian Manuscript Report of Fisheries and Aquatic Sciences

Manuscript reports contain scientific and technical information that contributes to existing knowledge but which deals with national or regional problems. Distribution is restricted to institutions or individuals located in particular regions of Canada. However, no restriction is placed on subject matter, and the series reflects the broad interests and policies of Fisheries and Oceans Canada, namely, fisheries and aquatic sciences.

Manuscript reports may be cited as full publications. The correct citation appears above the abstract of each report. Each report is abstracted in the data base *Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts*.

Manuscript reports are produced regionally but are numbered nationally. Requests for individual reports will be filled by the issuing establishment listed on the front cover and title page.

Numbers 1-900 in this series were issued as Manuscript Reports (Biological Series) of the Biological Board of Canada, and subsequent to 1937 when the name of the Board was changed by Act of Parliament, as Manuscript Reports (Biological Series) of the Fisheries Research Board of Canada. Numbers 1426 - 1550 were issued as Department of Fisheries and Environment, Fisheries and Marine Service Manuscript Reports. The current series name was changed with report number 1551.

Rapport manuscrit canadien des
sciences halieutiques et aquatiques XXXX

2008

Vers une gestion intégrée des zones côtières de l'est du Nouveau-Brunswick ; vue d'ensemble des groupes communautaires et de leurs efforts vers une gestion intégrée du territoire

Turcotte-Lanteigne, A. & Ferguson, E.

Direction des océans et des sciences
Pêches et Océans Canada
Boîte postale 5030
Moncton, N.-B.
E1C 9B6

Imprimé sur du
papier contenant des fibres recyclées

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2008.
No. Ca Fs 97-4 /2854F ISSN 0706-6589

On doit citer la publication comme suit :

Turcotte-Lanteigne, A. et Ferguson, E. 2008. Vers une gestion intégrée des zones côtières de l'est du Nouveau-Brunswick ; vue d'ensemble des groupes communautaires et de leurs efforts vers une gestion intégrée du territoire. Rapp. Manus. Can. Sci. Halieut. Aquat. 2854. viii + 129p.

Équipe de réalisation

Pêches et Océans Canada, Bureau du secteur Est de Tracadie-Sheila N.-B.

Ernest Ferguson
Anne Turcotte

Pêches et Océans Canada, Centre des pêches du Golfe, Moncton N.-B.

Sophie Bastien-Daigle
Mireille Chiasson
Hélène Dupuis
Brad Firth
Isabelle Frenette
John Legault
Carole Godin

Remerciements

Nous désirons remercier les coordinateurs (trices) et dirigeants des groupes suivants ainsi que toutes les autres personnes qui ont collaboré à ce projet en répondant au questionnaire qui leur a été envoyé. Ce rapport n'aurait pas pu être réalisé sans leur collaboration.

- Bassins versants de la baie des Chaleurs
- Groupe de développement durable de Bathurst
- Partenariat pour la gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet
- Coalition pour la viabilité de l'environnement de Shippagan et les îles Lamèque et Miscou
- Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche Inc.
- Association des bassins versants de la Grande et Petite rivières Tracadie
- Tabusintac Watershed Association
- Comité Sauvons nos rivières de Néguac Inc.
- Miramichi River Environmental Assessment Committee
- Les ami(e)s de la Kouchibouguacis
- Association de la rivière Richibucto
- Comité d'adaptation des bassins versants de Bouctouche
- Groupe de développement durable du Pays de Cocagne
- Coalition des bassins versants de Kent
- Association du bassin versant de la baie de Shédiac
- Sénateurs et sénatrices de l'environnement de Cap-Pelé

Nous désirons aussi remercier mesdames Marianne Janowicz, Colette Lemieux et Jane Tims du ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick pour leur collaboration au développement du questionnaire et l'information se rapportant au programme de classification des eaux de la province.

Nous voulons également remercier Sabine Dietz et Roland Chiasson, biologistes / consultants de la région pour l'information au sujet des espèces en péril de la flore et la faune de la région.

Résumé

Turcotte-Lanteigne, A. et Ferguson, E. 2008. Vers une gestion intégrée des zones côtières de l'est du Nouveau-Brunswick ; vue d'ensemble des groupes communautaires et de leurs efforts vers une gestion intégrée du territoire. Rapp. Stat. Can. Sci. Halieut. Aquat.2854. viii + 129p.

La Stratégie sur les océans du Canada (2002) telle que présentée dans la *Loi sur les océans* (1996) promeut une gestion intégrée pour atteindre le développement durable des écosystèmes estuariens, côtiers et marins du Canada. En 2002-03, afin d'avoir une meilleure connaissance des divers travaux existants visant cet objectif dans les zones côtières de l'est du Nouveau-Brunswick, la division des océans et de l'habitat du ministère des Pêches et des Océans (MPO), bureau de secteur Est du N.-B., en collaboration avec le bureau régional du Centre des Pêches du Golfe, a effectué un sondage auprès des groupes communautaires qui gèrent par bassin versant. Ce rapport est le résultat de ce sondage. Il offre un aperçu des divers groupes communautaires et de leur bassin versant et territoire respectif, et présente les nombreux efforts entrepris pour atteindre le développement durable de ce territoire. Il inclut également un résumé des enjeux présents dans chaque bassin versant et regroupe ces efforts et enjeux dans un contexte d'écozone ou zone de gestion côtière afin de servir d'information de base pour l'éventuelle mise en œuvre de programmes de gestion intégrée tels que décrits dans la Stratégie sur les océans.

Abstract

Canada's Oceans Strategy (2002), as presented in Canada's *Oceans Act* (1996), promotes integrated management for achieving the sustainable development of Canada's estuarine, coastal and marine ecosystems. In order to have a better understanding of the existing efforts aimed at this objective in the coastal zones of eastern New Brunswick, Fisheries and Oceans Canada, Oceans and Habitat Division of the N.B Eastern Area Office, in collaboration with the Gulf Regional Office, conducted a survey of the various community watershed groups in eastern N.B in 2002-03. This report is the result of the survey. It presents an overview of these groups and their watershed and respective lands, and lists the numerous efforts undertaken toward the sustainable development of the watershed. It also includes a summary of the main issues of concern of each watershed group and gathers these issues and efforts according to ecozones or coastal management areas to serve as baseline information for the eventual implementation of integrated management programs as described in the Oceans Strategy.

TABLE DES MATIÈRES

ÉQUIPE DE RÉALISATION III

REMERCIEMENTS IV

RÉSUMÉ V

ABSTRACT V

TABLE DES MATIÈRES VI

LISTE DES TABLEAUX VIII

LISTE DES FIGURES VIII

SOMMAIRE 1

1. INTRODUCTION 5

2. MÉTHODOLOGIE 6

2.1 LE TERRITOIRE D'ÉTUDE 6
2.2 LES GROUPES INFORMATEURS 6
2.3 LE QUESTIONNAIRE 6

3. LES ÉCOZONES – LE FONDEMENT DES ZONES DE GESTION CÔTIÈRES 8

3.1 LA BAIE DES CHALEURS 9
3.1.1 Bassins versants de la baie des Chaleurs 10
3.1.2 Groupe de développement durable de Bathurst 13
3.1.3 Partenariat pour la gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet Inc. 16
3.1.4 Coalition pour la viabilité de l'environnement de Shippagan et les îles Lamèque et Miscou 21
3.1.5 Résumé des attributs, activités et enjeux à l'intérieur de la zone de gestion côtière de la baie des Chaleurs 27
3.2 LA VALLÉE DE SHÉDIAC 30
3.2.1 Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche Inc. 31
3.2.2 Association des bassins versants de la Grande et Petite rivières Tracadie 35
3.2.3 Tabusintac Watershed Association 38
3.2.4 Comité sauvons nos rivières de Néguac Inc. 41
3.2.5 Miramichi River Environmental Assessment Committee 44
3.2.6 Résumé des attributs, activités et enjeux à l'intérieur de la zone de gestion côtière de la vallée de Shédiac 48
3.3 LE DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND 51
3.3.1 Les amite)s de la Kouchibouguacis 52
3.3.2 Association de la rivière Richibucto 55
3.3.3 Comité d'adaptation des bassins versants de Bouctouche 60
3.3.4 Groupe de développement durable du Pays de Cocagne 63
3.3.5 Coalition des bassins versants de Kent 68
3.3.6 Association du bassin versant de la baie de Shédiac 72
3.3.7 Sénateurs et sénatrices de l'environnement de Cap-Pelé Inc. 75
3.3.8 Résumé des attributs, activités et enjeux à l'intérieur de la zone de gestion côtière du détroit de Northumberland 78
3.4 SOMMAIRE DES PRINCIPAUX ENJEUX DANS LE SECTEUR EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK 81

4. ANALYSE DES DIFFÉRENTES STRUCTURES DE GOUVERNANCE UTILISÉES PAR LES DIVERSES ZONES DE GESTION CÔTIÈRES COMMUNAUTAIRES....82

5. LA GESTION INTÉGRÉE : OÙ NOUS EN SOMMES RENDUS....84

6. CONCLUSION....88

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES....90

ANNEXE I: TABLEAUX DES DONNEES RECUEILLIES DU QUESTIONNAIRE....92

ANNEXE II: VERS UN BUT COMMUN; COMMENTAIRES REÇUS DES DIVERS GROUPES 107

ANNEXE III: UN MODÈLE À SUIVRE POUR L'ÉLABORATION DE STATUTS ET RÈGLEMENTS....111

ANNEXE IV: QUESTIONNAIRE UTILISÉ....114

ANNEXE V: DIVERS PROGRAMMES MENTIONNÉS....128

Liste des tableaux

Tableau 1:Outils de sensibilisation utilisés par les divers groupes 92
Tableau 2:Attributs écologiques 93
Tableau 3: Attributs récréotouristiques 95
Tableau 4a: Attributs économiques (agriculture, base commerciale) 96
Tableau 5: État de l'environnement 103
Tableau 6:Services ou assistance nécessaires pour la progression du groupe 105

Liste des figures

Figure 1: Les trois écozones de l'est du Nouveau-Brunswick 8
Figure 2: Territoire du groupe Bassins versants de la baie des Chaleurs 12
Figure 3: Territoire du groupe Développement durable de Bathurst 15
Figure 4:Territoire du groupe Partenariat pour la gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet 20
Figure 5: Territoire du groupe la Coalition sur la viabilité de l'environnement de Shippagan et des îles Lamèque et Miscou 26
Figure 6: Territoire du groupe Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche 34
Figure 7: Territoire de l'Association des bassins versants de la Grande et Petite rivière Tracadie 37
Figure 8: Territoire du groupe Tabusintac Watershed Association 40
Figure 9: Territoire du groupe Comité sauvons nos rivières de Néguac 43
Figure 10: Territoire du groupe Miramichi River Environmental Assessment Committee 47
Figure 11: Territoire du groupe Les amis de la Kouchibouguacis 54
Figure 12: Territoire de l'Association de la rivière Richibucto 59
Figure 13: Territoire du Comité d'adaptation des bassins versants de Bouctouche 62
Figure 14: Territoire du groupe Développement durable du Pays de Cocagne 67
Figure 15: Territoire de la Coalition des bassins versants de Kent 71
Figure 16: Territoire de l'Association du bassin versant de la baie de Shédiac 74
Figure 17: Territoire du groupe Sénateurs et Sénatrices de l'environnement de Cap-Pelé 77

SOMMAIRE

En décembre 1996, le parlement canadien a mis en place la *Loi sur les océans du Canada*. Cette loi propose un nouveau cadre de gestion des océans pour gérer toutes activités qui affectent l'environnement marin. La stratégie sur les océans proposée en juillet 2002, répond aux exigences de cette loi et appui le concept de la gestion intégrée pour atteindre le développement durable des écosystèmes estuariens, côtiers et marins au Canada.

Les écosystèmes côtiers du secteur est du Nouveau-Brunswick se situent dans la région du sud du golfe du Saint-Laurent. Selon les caractéristiques écologiques, cette étendue est arbitrairement divisée en trois écozones: la baie des Chaleurs, la vallée de Shédiac et le détroit de Northumberland (Therrien et al. 2000). Vue d'une perspective de la gestion des océans, ces écozones pourraient représenter des ***zones de gestion côtières (ZGC)*** comme le décrit la Loi sur les océans et le cadre stratégique et opérationnel pour la gestion intégrée de la Stratégie sur les océans. Ce sont des zones marines très productives où l'on retrouve plus de 250 espèces de mollusques dans la baie des Chaleurs et d'importantes voies migratoires pour le bar rayé et le saumon de l'Atlantique dans le détroit de Northumberland. Toutes les espèces qui fréquentent le Golfe se retrouvent également dans la vallée de Shédiac. (Therrien et al. 2000).

La productivité de ces écosystèmes contribue aux nombreuses activités humaines qui se déroulent dans ces écozones. Par conséquent, plusieurs de ces activités ainsi que nombreuses activités d'origine terrestre peuvent menacer les mêmes ressources naturelles dont elles dépendent. Cependant, à l'intérieur de ces territoires de zones de gestion côtières proposées, les gens se sensibilisent et commencent à se prendre en main. Des groupes communautaires se forment et travaillent à la bonne gestion de leur territoire. Ces efforts sont notamment concentrés sur la gestion par bassin versant dans le cadre du programme de classification des eaux de la province. Chacun de ces groupes détermine son territoire de gestion que l'on peut identifier comme étant une ***zone de gestion côtière communautaire (ZGCC).*** En général, ces zones sont délimitées selon les bassins hydrographiques de leur région.

À l'intérieur de la ZGC de la baie des Chaleurs, on retrouve quatre groupes de ZGCC :

- Bassins versants de la baie des Chaleurs
- Groupe de développement durable de Bathurst
- Partenariat pour la gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet
- Coalition pour la viabilité de l'environnement de Shippagan et les îles Lamèque et Miscou

En 2002-03, il n'y avait pas de groupe établi dans la zone de gestion côtière communautaire entre *Jacquet River* jusqu'à l'embouchure de la rivière Restigouche.

À l'intérieur de la ZGC de la vallée de Shédiac, on retrouve cinq groupes de ZGCC :

- Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche
- Association des bassins versants de la Grande et Petite rivières Tracadie

- Tabusintac Watershed Association
- Comité sauvons nos rivières Néguac Inc.
- Miramichi River Environmental Assessment Committee

L'ensemble du territoire de la vallée de Shédiac est desservi par ces groupes.

À l'intérieur du détroit de Northumberland, on retrouve sept groupes de ZGCC :

- Les ami(e)s de la Kouchibouguacis
- Association de la rivière Richibucto
- Comité d'adaptation des bassins versants de Bouctouche
- Groupe de développement durable du Pays de Cocagne
- Coalition des bassins versants de Kent
- Association du bassin versant de la baie de Shédiac
- Sénateurs et sénatrices de l'environnement de Cap-Pelé Inc.

Au moment de la cueillette d'information pour ce rapport (2002-03), le territoire du bassin versant de la rivière Kouchibouguac n'était géré par aucun groupe. Cependant, au printemps 2003, le groupe Les ami(e)s de la Kouchibouguacis a reçu l'approbation de la province du N.-B. pour classifier ce bassin versant dans le cadre du programme de classification des eaux.

Les groupes de ZGCC font énormément de travail afin de mieux gérer leur territoire. La plupart des efforts sont dirigés à l'amélioration de la qualité des eaux douces grâce au programme de classification de la province. Toutefois, on ne peut pas négliger l'impact positif que ces travaux ont sur les environnements estuariens, côtiers et marins. En effet, beaucoup d'efforts ont été faits afin d'améliorer la qualité du milieu marin dans les estuaires et baies du secteur est du Nouveau-Brunswick. Des groupes tels que le Partenariat pour la gestion intégrée de la baie de Caraquet, la Coalition pour la viabilité de l'environnement de Shippagan et des îles Lamèque et Miscou, le Miramichi River Environmental Assessment Committee, le Groupe de développement durable du Pays de Cocagne et l'Association du bassin versant de la baie de Shédiac concentrent la plupart de leurs efforts à l'amélioration des milieux d'eaux salées de leur territoire.

Parmi les principaux enjeux identifiés par les groupes communautaires, les suivants sont communs aux trois zones de gestion côtières :

- l'eutrophisation due aux effluents d'usine de transformation à poisson et eaux usées ;
- les nombreuses dunes, îles et flèches littorales menacées par les activités humaines ;
- des zones aquatiques contaminées par bactéries ;
- l'érosion des sols causée par l'exploitation forestière ou autres activités le long des berges ; ainsi que
- la présence de dépotoirs illégaux parsemés à travers le territoire du secteur est du Nouveau-Brunswick.

Les trois principaux enjeux qui préoccupent le ministère des Pêches et Océans Canada dans la région du Golfe sont :

- les espèces envahissantes dans le milieu marin;
- le forage pétrolier et gazier sous-marin; et
- l'eutrophisation des zones côtières.

L'enjeu du forage pétrolier et gazier n'est pas ressorti comme étant un des principaux enjeux dans les trois ZGC possiblement parce qu'on ne propose pas le développement d'activité de ce genre dans le secteur est du N.-B. pour l'instant. Le problème des espèces envahissantes a été mentionné par des groupes dans la ZGC du détroit de Northumberland, mais n'a pas été mentionné dans les deux autres zones.

Divers projets autres que le programme de classification des eaux ont été entrepris par les groupes de zones de gestion côtières communautaires. Les activités suivantes sont parmi les plus pratiquées par l'ensemble des groupes :

- Stabilisation des berges : transplantation d'arbres, pâturages clôturés, etc. ;
- Restauration des cours d'eau; nettoyage de berges et rivages, installation de structures telles que rondins terrassiers ;
- Amélioration de la qualité de l'eau dans les secteurs contaminés;
- Programme de remplacement ou d'entretien des fosses septiques pour réduire les impacts des eaux d'égout mal gérées;
- Programme de nettoyage des plages;
- Programme d'ensemencement de la truite et du saumon;
- Divers projets de sensibilisation dans les écoles;
- Divers projets de sensibilisation pour adultes : kiosques, conférences, causeries;
- Production de bulletin de nouvelles;
- Échantillonnage des macro-invertébrés; et
- divers inventaires des ressources naturelles.

Tous les groupes mentionnés dans ce rapport fonctionnent selon une structure de gouvernance communautaire afin de pouvoir gérer leurs projets et activités. Cependant, la composition de ces structures varie d'un groupe à l'autre :

- La majorité, soit quatorze sur seize, fonctionne avec un conseil d'administration;
- Une dizaine de groupes ont un conseil qui est composé de représentants de divers secteurs d'activités;
- Six groupes ont des représentants de tous les secteurs d'activités qui siègent au sein de leur conseil;
- Huit groupes ont un comité technique ou scientifique et divers autres comités;
- Six groupes ont une philosophie comprenant toutes les composantes soit; vision, mission, mandat et valeurs;
- Sept groupes fonctionnent avec des statuts et règlements.

Lorsqu'on compare le cheminement de chaque groupe avec le processus de planification de la gestion intégrée du Cadre stratégique et opérationnel de la Stratégie sur les Océans, on peut noter que 70% des groupes travaillent présentement sur une ou plusieurs des

activités reliées à la première étape « définition et évaluation du territoire ». De plus, environ 38 % des groupes mentionnent avoir travaillé à des activités reliées à l'étape de « la mobilisation » et près de 30% des groupes, soit 5 sur 16, indiquent qu'ils ont entrepris certaines activités reliées à l'étape de « l'élaboration du plan de gestion intégrée ». Le groupe de MREAC (Miramichi River Environmental Assessment Committee) est le seul groupe à avoir indiqué qu'il a un plan de gestion intégrée approuvé par certaines autorités responsables. Le Partenariat pour la gestion intégrée de la baie de Caraquet et le Comité de gestion environnementale de Pokemouche ainsi que MREAC notent avoir entrepris certaines activités face à « la mise en œuvre du plan de gestion intégrée ». MREAC et le comité de Pokemouche indiquent tous les deux qu'ils ont entrepris certaines activités de l'étape « Suivi, évaluation, production de rapports et révision du plan de gestion intégrée ».

Il y a beaucoup de travail qui se fait déjà vers la gestion intégrée des zones côtières, mais ce n'est qu'un début. La majorité des groupes qui ont répondu au questionnaire semblent positifs face à la Stratégie sur les océans. Par contre, ils expriment tous la nécessité d'un programme de financement et de support pour les aider à progresser dans cette direction. Ces groupes sont dynamiques et ont beaucoup de potentiel. L'application de la gestion intégrée à l'échelle communautaire a ses avantages, car elle permet à la population de la région de se sensibiliser et de participer à un processus concerté pour atteindre la bonne gestion de leur territoire tout en se valorisant par le produit de leurs efforts. Cet inventaire devient alors un outil important pour le MPO, car il donne un aperçu de la situation actuelle et identifie des moyens de travailler en concertation avec ces groupes vers la gestion intégrée et le développement durable des zones de gestion côtières du secteur Est du Nouveau-Brunswick.

1. INTRODUCTION

En 1996, le Canada devenait le premier pays au monde à décréter une loi détaillée sur les océans. La ***Loi sur les océans*** fournit les directives pour la gestion moderne des océans. Elle attribue un rôle principal au ministre des Pêches et des Océans dans l'intendance des océans du Canada et dans l'élaboration d'une stratégie nationale de la gestion des océans.

La Stratégie sur les océans du Canada répond à cette exigence. Elle est basée sur les trois principes de la ***Loi sur les océans*** : le développement durable, la gestion intégrée et l'approche de précaution. Ces principes guideront la prise de décisions sur la gestion des océans. Les activités reliées à la ***Stratégie*** viseront la compréhension et la protection de l'environnement marin, l'appui aux perspectives économiques durables et veilleront à assurer au Canada un rôle de leadership international en ce domaine.

La présente recherche a débutée à l'automne 2002 par le bureau de secteur de Tracadie-Sheila du ministère des Pêches et des Océans afin de tenter à répondre aux exigences de cette stratégie. Un autre but de cette recherche était de proposer des zones de gestion côtières en identifiant des regroupements de groupes communautaires de bassins versants par écozones. Ceci devant permettre, par la suite, d'identifier la meilleure stratégie à prendre afin de travailler avec ces groupes.

Ce document, résultat de cette recherche, se veut un outil de gestion novateur. Il identifie les zones de gestion côtières proposées et les principaux groupes communautaires de la région qui œuvrent dans le domaine de la gestion de bassins versants. Il démontre l'étendue du territoire qui est géré par ces groupes et donne un sommaire du travail qu'ils ont accompli jusqu'à l'hiver 2003. Ces résultats forment une base de données importante qui permettra de guider les responsables du MPO à travailler en concertation avec ces groupes vers la réalisation de plans de gestion intégrée pour les environnements estuariens, côtiers et marins du sud du golfe du Saint-Laurent.

À noter :

L'information pertinente à chaque groupe de bassin versant a été recueillie au cours de l'hiver 2003. Elle reflète les connaissances et travaux des coordinateurs et/ou gestionnaires de groupes durant cette période. Plusieurs groupes ont changé de coordinateur depuis la cueillette de cette information. Il est donc possible que la personne-ressource mentionnée dans le rapport ne travaille plus au sein de cet organisme. Il est important de mentionner que les personnes-ressources identifiées dans le rapport ont été les principales sources d'information pour les groupes lors de la cueillette de données. Il est probable qu'il existe d'autres attributs écologiques, économiques et récréotouristiques dans chaque région qui n'auraient pas été identifiés par ces personnes au moment où ils ont répondu le questionnaire.

2. MÉTHODOLOGIE

Afin de pouvoir recueillir l'information nécessaire pour cette étude, les auteurs ont demandé à divers groupes communautaires de remplir un questionnaire. Des rencontres ont ensuite eu lieu afin de confirmer l'exactitude des réponses fournies.

2.1 LE TERRITOIRE D'ÉTUDE

Le territoire dans lequel la division Océans et Habitat du bureau de secteur de Tracadie-Sheila vise à établir des zones de gestion côtières (ZGC) est celui de la baie des Chaleurs qui est située au nord du Nouveau-Brunswick et ceux de la vallée de Shédiac et du détroit de Northumberland, situés sur la côte est du Nouveau-Brunswick. La région d'étude à l'intérieur des terres comprend les territoires ou bassins versants visés par les divers groupes communautaires qui font partie de notre étude. Cette région terrestre est incluse puisque les activités à l'intérieur des terres ont un impact direct ou indirect sur les environnements estuariens, côtiers et marins. Les autres provinces qui partagent ces eaux seront aussi invitées à collaborer à l'établissement des ZGC plus tard dans le processus.

2.2 LES GROUPES INFORMATEURS

Nous avons choisi les principaux groupes communautaires œuvrant dans le domaine de la gestion de bassins versants comme source d'information puisque plusieurs d'entre eux s'orientent vers une gestion intégrée et connaissent les divers intervenants déjà impliqués dans ce domaine. Un inventaire a été effectué afin de compiler une liste préliminaire de ces groupes communautaires. Divers intervenants du MPO et du ministère provincial de l'Environnement et des Gouvernements locaux (MEGL) du N.-B. ont fourni des listes détaillées des groupes communautaires qu'ils reconnaissaient comme étant impliqués dans ce domaine. Les groupes informateurs, la plupart ayant participé au programme de classification des eaux de la province*, ont été identifiés parmi ces listes et ils ont été rejoints par téléphone ou par rencontre informelle avant la distribution du questionnaire.

2.3 LE QUESTIONNAIRE

Divers employés de la division Océans et Habitat du MPO (bureau de secteur de Tracadie et le Centre des pêches du Golfe) et du ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux (MEGL) ont collaboré à la conception du questionnaire. Le MEGL a été invité à participer puisqu'il joue un rôle important dans la formation de ces groupes communautaires grâce au programme de classification des eaux de la province. De plus, la réglementation de la province a une influence sur le développement du territoire et peut potentiellement avoir un impact sur la zone côtière. La province est un partenaire essentiel dans la gestion intégrée de nos ressources naturelles. Le questionnaire a été envoyé par courrier électronique à 16 groupes communautaires à partir de Nigadoo situé

**Voir annexe V pour plus de détails sur le programme de classification des cours d'eau du N.-B.*

sur la côte nord-est, jusqu'à Cap-Pelé sur la côte sud-est du Nouveau-Brunswick. Des rencontres ont eu lieu avec ces groupes quelques semaines plus tard. Ces rencontres personnelles avaient pour but de les informer davantage des objectifs de cette étude et d'assurer une bonne interprétation des questions afin de valider les réponses données.

3. Les écozones – le fondement des zones de gestion côtières

Les écosystèmes côtiers du secteur est du Nouveau-Brunswick se situent dans la région du sud du golfe du Saint-Laurent. Selon les caractéristiques écologiques, cette étendue est arbitrairement divisée en trois écozones : la baie des Chaleurs, la vallée de Shédiac et le détroit de Northumberland (Therrien et al. 2000). Vue d'une perspective de la gestion des océans, ces écozones pourraient représenter des ***zones de gestion côtières (ZGC)*** comme le décrit la *Loi sur les océans* du Canada et le cadre stratégique et opérationnel pour la gestion intégrée de la Stratégie sur les océans. Le but d'établir une ZGC est de faciliter la mise en œuvre de la gestion intégrée de nos estuaires et zones côtières et marines. Les frontières d'une zone de gestion côtière sont dites « vivantes », car on ne peut les délimiter avec une ligne rigide. Les courants des eaux et des vents, les différents habitats, les ressources naturelles qui les composent sont tous des facteurs qui imposent une certaine flexibilité dans la délimitation de ces écozones. Les zones de gestion côtières suggérées ci-dessous sont déterminées par des caractéristiques écologiques et ne prennent pas en considération les activités économiques et les facteurs culturels des utilisateurs. L'intégration de ces deux facteurs soulève un défi qui sera discuté avec les divers intervenants lors d'un forum à l'automne 2003.

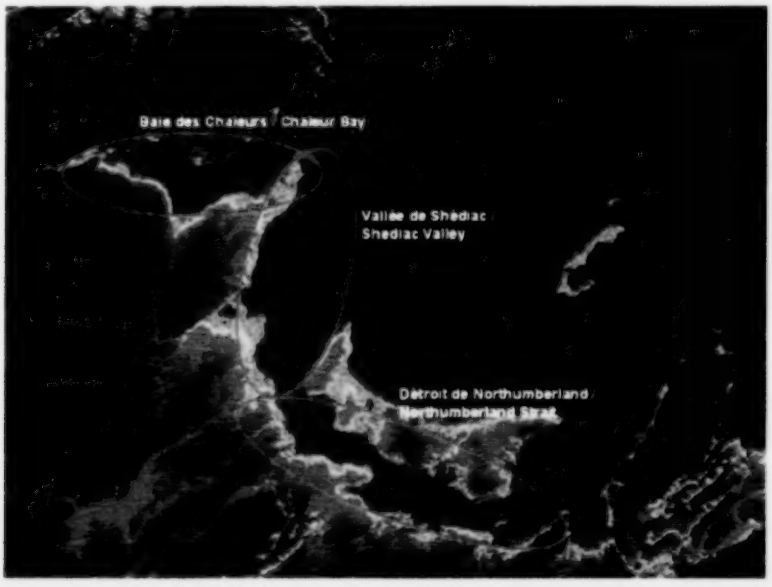

Figure 1: Les trois écozones de l'est du Nouveau-Brunswick

À l'intérieur d'une zone de gestion côtière, il peut y avoir divers groupes communautaires qui travaillent à la gestion intégrée de leur région. Leur territoire peut être délimité par des caractéristiques écologiques, des activités économiques et des facteurs culturels. Au Nouveau-Brunswick, ce sont surtout des groupes qui gèrent leur bassin versant, la majorité étant mise en place par le programme de classification des eaux de la province. Cependant, certains existent depuis l'implantation du programme provincial de développement durable en 1992. Ces régions d'intérêts peuvent être identifiées comme

3. Les écozones – le fondement des zones de gestion côtières

Les écosystèmes côtiers du secteur est du Nouveau-Brunswick se situent dans la région du sud du golfe du Saint-Laurent. Selon les caractéristiques écologiques, cette étendue est arbitrairement divisée en trois écozones : la baie des Chaleurs, la vallée de Shédiac et le détroit de Northumberland (Therrien et al. 2000). Vue d'une perspective de la gestion des océans, ces écozones pourraient représenter des ***zones de gestion côtières (ZGC)*** comme le décrit la *Loi sur les océans* du Canada et le cadre stratégique et opérationnel pour la gestion intégrée de la Stratégie sur les océans. Le but d'établir une ZGC est de faciliter la mise en œuvre de la gestion intégrée de nos estuaires et zones côtières et marines. Les frontières d'une zone de gestion côtière sont dites « vivantes », car on ne peut les délimiter avec une ligne rigide. Les courants des eaux et des vents, les différents habitats, les ressources naturelles qui les composent sont tous des facteurs qui imposent une certaine flexibilité dans la délimitation de ces écozones. Les zones de gestion côtières suggérées ci-dessous sont déterminées par des caractéristiques écologiques et ne prennent pas en considération les activités économiques et les facteurs culturels des utilisateurs. L'intégration de ces deux facteurs soulève un défi qui sera discuté avec les divers intervenants lors d'un forum à l'automne 2003.

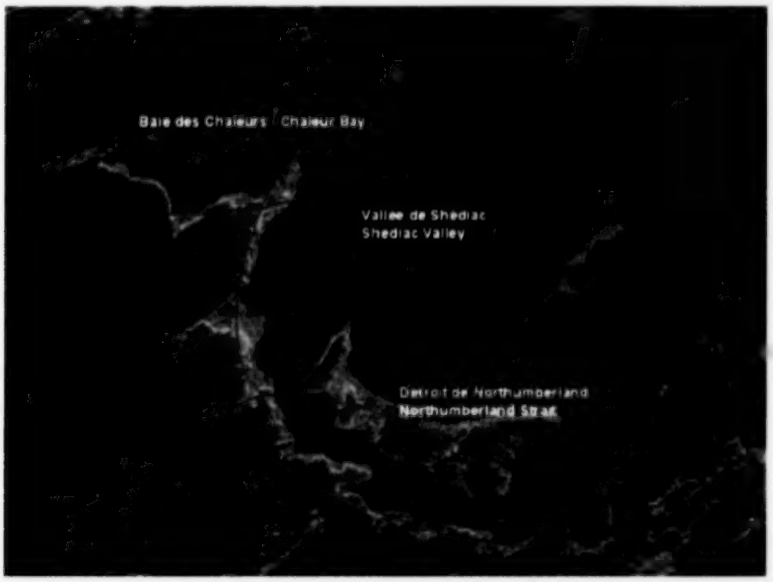

Figure 1: Les trois écozones de l'est du Nouveau-Brunswick

À l'intérieur d'une zone de gestion côtière, il peut y avoir divers groupes communautaires qui travaillent à la gestion intégrée de leur région. Leur territoire peut être délimité par des caractéristiques écologiques, des activités économiques et des facteurs culturels. Au Nouveau-Brunswick, ce sont surtout des groupes qui gèrent leur bassin versant, la majorité étant mise en place par le programme de classification des eaux de la province. Cependant, certains existent depuis l'implantation du programme provincial de développement durable en 1992. Ces régions d'intérêts peuvent être identifiées comme

étant des ***zones de gestion côtières communautaires (ZGCC).*** La délimitation de ces ZGCC est présentement déterminée par les dirigeants de chaque groupe communautaire.

3.1 La baie des Chaleurs

La zone de gestion côtière (ZGC) de la baie des Chaleurs est située entre le nord-est du Nouveau-Brunswick et le sud de la côte gaspésienne du Québec. Nombreux cours d'eau se déversent dans cette baie, le principal étant la rivière Restigouche avec son embouchure à l'extrême ouest de la baie. La circulation dynamique des courants provenant du golfe du Saint-Laurent contribue à la diversité de la production naturelle du milieu. Cette baie abrite une faune considérable avec plus de 250 mollusques, amphipodes et autres organismes benthiques. Elle est particulièrement riche en zooplancton. Nombreuses espèces de poissons migrent dans ces eaux pour profiter de sa productivité (Therrien et al. 2000).

Le territoire desservi par les zones de gestion côtières communautaires

Cette ZGC comprend quatre groupes communautaires qui sont situés le long de la baie des Chaleurs, du côté du Nouveau-Brunswick. Ils se situent entre le bassin versant de la rivière *Jacquet River* jusqu'à et incluant l'île Miscou avec tous ses havres et ses baies. La région de la pointe de Miscou jusqu'à la baie de Petit Pokemouche est incluse dans ce territoire et est également partagée avec la zone côtière de la Vallée de Shédiac. Il y a une section entre Janeville et Grande-Anse qui n'est desservie par aucun groupe. La petite rivière Pokeshaw et la rivière Pokeshaw se trouvent dans ce territoire et se déversent dans la baie des Chaleurs. Présentement (2002-03), il n'y a pas de groupe d'établi dans la zone de gestion côtière communautaire à l'ouest de la rivière Jacquet River jusqu'à l'embouchure de la rivière Restigouche du côté du Nouveau-Brunswick. Les groupes Bassins versants de la baie des Chaleurs et le Développement durable de Bathurst n'ont pas encore identifiés leurs territoires dans la zone côtière marine et ils partagent une section du territoire dans la région de Beresford.

Les zones de gestion côtières communautaires situées le long de la Baie des Chaleurs (côté N.-B.)

- Bassins versants de la baie des Chaleurs
- Groupe de développement durable de Bathurst
- Partenariat pour la gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet
- Coalition pour la viabilité de l'environnement de Shippagan et des îles Lamèque et Miscou

3.1.1 Bassins versants de la baie des Chaleurs

En fonction depuis 2000, cet organisme est à but non lucratif.

Adresse du siège social et adresse postale :
385 rue Principale, Unité 1, Nigadoo, N.-B. E8K 3R6

Adresse de courriel : bchaleur@nbnet.nb.ca

Adresse site internet : www.bchaleur.20m.com

Téléphone 506-5420-2430 Télécopieur 506-542-2678

Personnes ressources : Catherine Poirier, coordinatrice, Gilberte Boudreau, présidente

La philosophie de l'organisme

Vision : Répondre aux inquiétudes environnementales en tant que médiateur entre les citoyens et les organisations, incluant les secteurs privés et publics.

Mission : Travailler ensemble pour préserver la santé de nos bassins versants.

Mandat :

- Travailler en collaboration avec les organismes environnementaux et les industries
- Préserver le milieu naturel des bassins versants en corrigeant les erreurs du passé
- Effectuer la recherche sur les bassins versants, interpréter les données et rédiger un rapport dans le cadre du Programme de la classification des eaux
- Informer les organismes environnementaux et les citoyens des résultats reçus
- Maintenir et promouvoir l'éducation des bassins versants et piloter des programmes éducationnels

Structure de gouvernance

Cet organisme fonctionne avec un conseil d'administration composé de différents représentants des municipalités situées à l'intérieur de leur territoire d'étude. La majorité des décisions sont prises par la coordinatrice et la présidente du groupe. Cependant, les décisions majeures sont prises avec l'avis du conseil d'administration. Ils se rencontrent 3 ou 4 fois par année et la population générale est invitée à participer. L'organisme ne fonctionne pas avec des statuts et règlements. Sa philosophie a été développée par l'ensemble des représentants municipaux de leur conseil d'administration.

Ses partenaires

Ses partenaires comprennent des représentants des groupes suivants :

- groupes communautaires

- organismes gouvernementaux
- industries
- municipalités, DSL
- groupes environnementaux
- académie
- bénévoles

Son plan d'action

Son plan d'action comprend les éléments suivants :

- répondre aux exigences du programme de la classification des eaux de la province
- promouvoir les bonnes pratiques environnementales
- travailler à résoudre les enjeux environnementaux identifiés lors de la classification des eaux

Les projets ou activités entrepris jusqu'à date (mars 2003)

- Les deux premières années du programme de la classification des eaux
- La sensibilisation du public
- Des inventaires sanitaires
- L'intégration d'un programme éducationnel dans les écoles locales
- L'étude des macro-invertébrés benthiques en tant que bio-indicateurs
- La protection des berges (clôturage d'une ferme de bétail)
- Le programme de conversion des fosses septiques
- Diverses activités de nettoyage de l'environnement

Pour voir une liste des outils de sensibilisation utilisés par le groupe lors de l'élaboration de leurs projets et activités, veuillez vous référer au tableau 1 en annexe 1.

Les projets futurs

- La continuité de plusieurs programmes mentionnés ci-haut
- La transplantation d'ammophile dans certaines régions côtières
- Un inventaire de la population de poisson dans la rivière Belledune

Le territoire du groupe

Le territoire du groupe comprend les municipalités de Beresford, Nigadoo, Petit-Rocher, Pointe-Verte, Belledune et les DSL à l'intérieur de ces municipalités. Il couvre une surface totale de 1400km^2. Les cours d'eau étudiés sont la rivière Peters, le ruisseau Grant, la rivière Millstream, la rivière Nigadoo, la rivière Petite Elmtree, la rivière Elmtree, le ruisseau Duncan, le ruisseau Guitard, le ruisseau Fournier, le ruisseau Hendry, la rivière Belledune, le ruisseau Armstrong, la rivière Jacquet River, le ruisseau Big Hole et le lac Antinouri.

Pour connaître les attributs écologiques, récréotouristiques et économiques de ce territoire, veuillez vous référer aux tableaux 2, 3 et 4a, b, c en annexe 1.

État de l'environnement de la région

Pour concevoir l'état de l'environnement du territoire de ce groupe, veuillez vous référer au tableau 5 en annexe 1.

Il faut noter que la plupart des aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés dans le territoire sont identifiés séparément pour chaque zone de gestion côtière communautaire, car ils sont uniques à leur territoire et ils ne figurent pas parmi les tableaux en annexes.

Aspects d'intérêt particulier retrouvés

Le papillon satyre fauve habite dans le marais salé de Beresford. Ce papillon est une espèce en péril au Canada et il est retrouvé uniquement dans la région de la baie des Chaleurs. Cette région possède aussi des sites archéologiques.

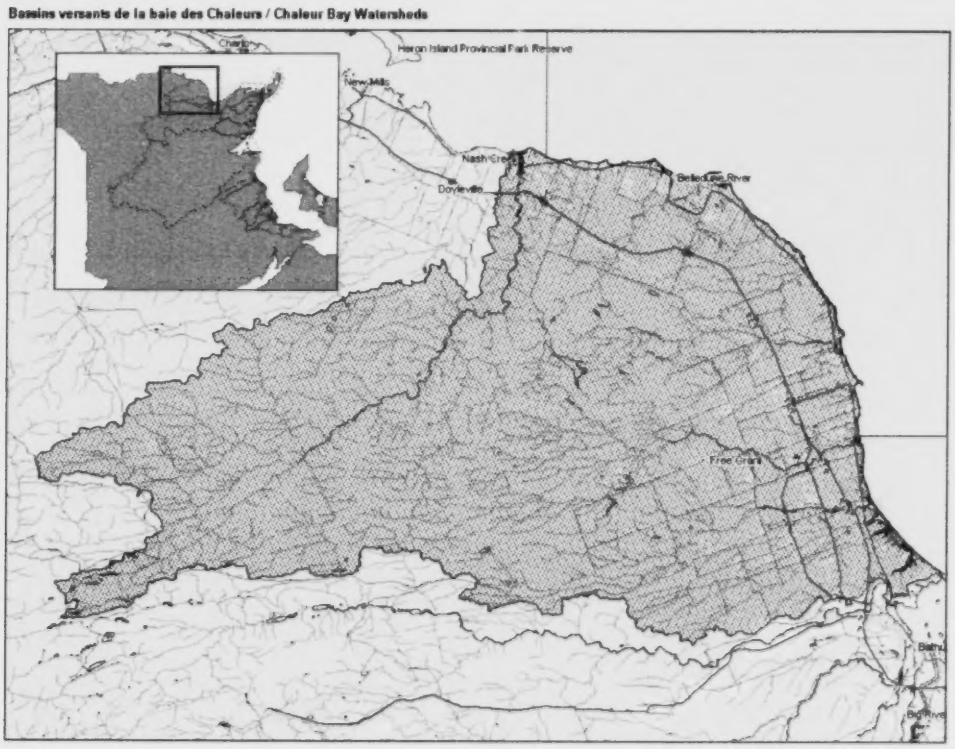

Figure 2: Territoire du groupe Bassins versants de la baie des Chaleurs

3.1.2 Groupe de développement durable de Bathurst

En fonction depuis 1999, cet organisme est à but non lucratif

Adresse du siège social et adresse postale :
285, rue Patrick, Bathurst NB E2A 1C9

Adresse de courriel : rosewood@nbnet.nb.ca

Adresse site internet : www.bathurstsustainabledevelopment.com

Téléphone (506) 548-2106 Télécopieur (506) 545-7838

Personne ressource : Brenda Kelley, coordinatrice

La philosophie de l'organisme

Mission : Ce groupe a comme mandat de faciliter les interactions entre les membres de la communauté, les entreprises, les industries, les gouvernements municipaux et provinciaux et tout autres intéressés dans l'amélioration de la qualité de l'environnement, la santé économique, et le bien-être social des résidents de la région.

Mandat: Afin d'atteindre ses objectifs, le groupe de développement durable de Bathurst se donne le mandat de prendre des actions concrètes afin d'améliorer la qualité de vie des personnes résidant de l'est de Beresford jusqu'à Janeville en identifiant les problèmes environnementaux de la région par l'entremise d'un forum d'échange sous forme d'équipe de travail.

Structure de gouvernance

Cet organisme fonctionne avec un conseil d'administration composé de 12 personnes qui représentent les secteurs de l'environnement, du social, de l'académie et des gouvernements. Il se réunit sur une base mensuelle. Il est structuré de divers comités permanents composés de représentants des mêmes secteurs que le conseil d'administration. Ces comités se réunissent 3 ou 4 fois par année et un comité technique de personnes ressources se réunit au besoin. Le conseil d'administration forme parfois des comités ad hoc (à court terme) pour résoudre des sujets temporaires et présente une assemblée générale annuelle à laquelle le public est invité à participer.

Ses partenaires

Ses partenaires comprennent des représentants des groupes suivants :

- Groupes communautaires
- Organismes gouvernementaux
- Industries
- Municipalités, DSL

- Groupes environnementaux
- Académie

Son plan d'action

Son plan d'action comprend les éléments suivants :

- Disséminer des connaissances sur les sujets environnementaux
- Faire l'éducation environnementale
- Aborder les préoccupations environnementales locales
- Aborder le changement climatique
- Travailler vers une meilleure santé écologique

Les projets ou activités entrepris jusqu'à date (mars 2003)

- Projet de barils de pluies
- Projet de conversion de fosses septiques
- Programme de collectivités durables
- Atelier sur les politiques publiques
- Conférence sur l'eau douce pour le Canada atlantique
- Comité pour les mines fermées et abandonnées
- Partenaire dans un plan d'action pour la protection du changement climatique

Pour voir une liste des outils de sensibilisation utilisés par le groupe lors de l'élaboration de leurs projets et activités, veuillez vous référer au tableau 1 en annexe 1.

Les projets futurs

- La continuité de plusieurs programmes mentionnés ci-haut
- Projet sur la transportation urbaine
- Projet de jardin urbain
- Atelier sur l'énergie solaire et la collection de l'eau pluviale

Le territoire du groupe

Ce groupe délimite leur territoire selon le bassin hydrographique de la rivière Népisiguit. Il part de l'est de Beresford et s'étend jusqu'à Janeville. La limite dans l'eau salée s'arrête à la côte.

Pour connaître les attributs écologiques, récréotouristiques et économiques de ce territoire, veuillez vous référer aux tableaux 2, 3 et 4a, b, c en annexe 1.

État de l'environnement de la région

Pour concevoir l'état de l'environnement du territoire de ce groupe, veuillez vous référer au tableau 5 en annexe I.

Il faut noter que la plupart des aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés dans le territoire sont identifiés séparément pour chaque zone de gestion côtière communautaire, car ils sont uniques à leur territoire et ils ne figurent pas parmi les tableaux en annexes.

Aspects d'intérêt particulier retrouvés

Le papillon satyre fauve et l'aster de Bathurst, deux espèces en péril se retrouvent dans leur territoire. Cette région possède aussi des sites archéologiques.

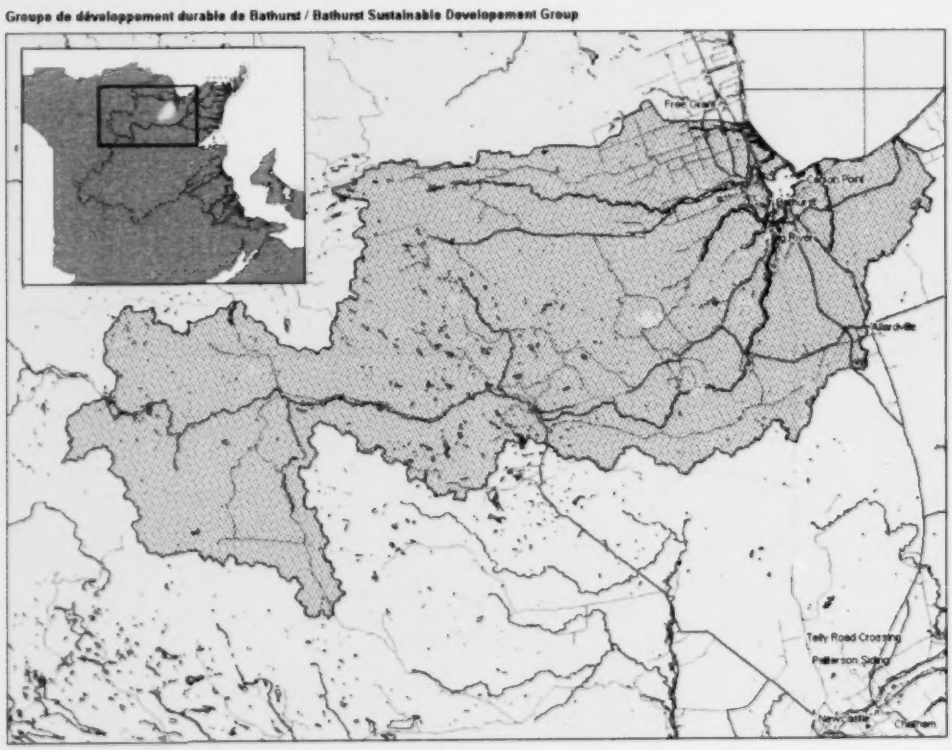
Groupe de développement durable de Bathurst / Bathurst Sustainable Development Group
Tetagouche Falls
Tetagouche
Tetagouche
Tetagouche

3.1.3 Partenariat pour la gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet Inc.

En fonction depuis 1993, cet organisme est à but non lucratif.

Adresse du siège social et adresse postale :
C.P. 5575, Caraquet, NB E1W 1B7

Adresse de courriel : info@baiedecaraquet.com

Adresse site internet : www.baiedecaraquet.com

Téléphone : (506) 727-4543 Télécopieur : (506) 727-4532

Personne ressource : Denys Lanteigne, direction générale

La philosophie de l'organisme

Vision : La communauté du bassin versant de la baie de Caraquet vit dans un environnement sain axé sur le développement viable de ses ressources.

Mission : Le Partenariat pour la gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet assure le développement viable des ressources naturelles de son bassin versant en concertation avec les usagers et les gestionnaires de la région.

Mandat : Le Partenariat accomplit sa mission en assumant le mandat suivant :

- Assurer la mise en œuvre d'un plan de gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet
- Entreprendre des recherches en ce qui a trait à l'état des ressources de bassin versant (y compris l'eau)
- Inventorier les ressources du bassin versant de la baie de Caraquet
- Classifier les eaux du bassin versant de la baie de Caraquet et en établir un mécanisme d'évaluation permanent
- Faciliter la résolution de conflits en ce qui concerne l'utilisation des ressources du bassin versant
- Coordonner les activités d'un réseau de partenaires et d'intervenants impliqués dans la gestion intégrée des ressources du bassin versant
- Promouvoir l'intendance environnementale par l'éducation du public aux enjeux environnementaux du bassin versant
- Promouvoir la conservation de la diversité biologique, l'utilisation viable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources du bassin versant

Valeurs : Le Partenariat croit fermement aux valeurs suivantes :

- Les membres du Partenariat sont des partenaires qui abordent les préoccupations de développement viable de façon proactive, globale et interdisciplinaire
- Les membres du Partenariat participent à un processus décisionnel démocratique et transparent
- Les membres du Partenariat communiquent avec compréhension et respect mutuel

Structure de gouvernance

Cet organisme fonctionne avec un conseil d'administration d'une dizaine de personnes et des comités techniques. Divers représentants des secteurs de l'environnement, des industries, des municipalités et DSL, de groupes communautaires, du secteur académique, et des organismes gouvernementaux siègent au sein du conseil et des comités. Un conseil exécutif se réunit 2 fois par mois et les autres comités se réunissent au besoin. Les statuts et règlements de l'organisme ont été développés par des personnes représentant les mêmes secteurs que leur conseil d'administration. Le groupe a une assemblée générale annuelle où les membres du conseil, les partenaires et le public sont invités à participer.

Ses partenaires

Ses partenaires comprennent des représentants des groupes suivants :

- Groupes communautaires
- Organismes gouvernementaux
- Industries
- Municipalités, DSL
- Groupes environnementaux
- Académie

Son plan d'action

Son plan d'action comprend les éléments suivants :

- Établir des sources de financement stable pour le Partenariat
- Compléter la classification des eaux du bassin versant, préparer un plan de gestion visant le maintien ou l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant et établir un mécanisme d'évaluation permanent
- Établir un inventaire des ressources du bassin versant, mettre sur pied un programme de recherches sur l'état des ressources et en vulgariser des résultats
- Élargir le Partenariat et l'établir en tant que forum de concertation afin de faciliter la résolution des conflits d'utilisation des ressources du bassin versant
    - Promouvoir un engagement accru des membres du Partenariat auprès des autres intervenants de leur secteur d'activité, notamment par l'adoption d'un code d'éthique environnemental
    - Développer, à l'image des producteurs de tourbe, un code d'éthique environnemental pour chacun des autres membres du Partenariat
    - Organiser trois conférences pour les membres et le public sur :
        b) le développement durable et la gestion intégrée du bassin versant,

c) les pratiques de gestion optimales des ressources,
d) l'intendance environnementale

- Se doter d'un encadrement afin de pouvoir innover et passer à l'action dans l'exploitation viable des ressources du bassin versant
- Faire la promotion de l'intendance environnementale par l'éducation et la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux du bassin versant
  - Organiser trois séances publiques d'information portant sur :
    a) le plan d'action et le suivi à la classification des eaux
    b) les pratiques de gestion optimales des zones riveraines,
    c) l'intendance environnementale et l'implication des riverains dans la mise en œuvre du plan d'action et du suivi à la classification des eaux
- Établir un réseau de bénévoles pour surveiller l'état de l'environnement du bassin versant
- Publier et distribuer à l'ensemble des ménages du bassin versant un bulletin d'information du Partenariat (4 numéros)

Les projets ou activités entrepris jusqu'à date (mars 2003)

- Relever des sources de contamination bactériologiques dans la baie et ses tributaires
- Relever des sites d'érosion et de sédimentation dans le bassin versant
- Reclassification de la zone conditionnelle pour la récolte des huîtres
- Diffusion de l'information relative à l'état de santé écologique du bassin versant
- Sensibilisation des résidants du bassin versant à la préservation de l'environnement, au concept de développement durable et de gestion intégrée des ressources et du milieu
- Publication d'un guide d'intervention à l'intention des riverains des rivières du bassin versant
- Publication et distribution d'un bulletin d'information à tous les foyers du bassin versant
- Classification provisoire des eaux
- Décontamination de la dune de Maisonnette
- Projet de stabilisation de la dune de Maisonnette
- Collaboration à la restauration du ruisseau Bertrand
- Collaboration à la préservation des marais côtiers
- Restauration de l'environnement du banc public
- Mise sur pied de groupes d'intendance environnementale pour chacun des sous bassins de la baie de Caraquet
- Développer un code d'éthique environnemental pour les membres (chacune des industries) du Partenariat
- Gérer le programme « Ménage ton rivage » pour le secteur est de la province et participer à la création du manuel
- Organiser trois conférences pour les membres et le public sur :
  a) le développement durable et la gestion intégrée du bassin versant,
  b) les pratiques de gestion optimales des ressources,

c) l'intendance environnementale

- Organiser trois séances publiques d'information (sous forme de causerie) portant sur :
    a) notre plan d'action et le suivi à la classification des eaux,
    b) les pratiques de gestion optimales des zones riveraines,
    c) l'intendance environnementale et l'implication des riverains dans la mise en œuvre du plan d'action et du suivi à la classification des eaux

Pour voir une liste des outils de sensibilisation utilisés par le groupe lors de l'élaboration de leurs projets et activités, veuillez vous référer au tableau 1 en annexe I.

Les projets futurs

- Assurer un financement stable des activités du Partenariat pour les 5 prochaines années
- Établir un partenariat avec les groupes de développement durable de Bathurst, des bassins versants de Chaleurs et ZIP Baie des Chaleurs
- Entreprendre l'établissement d'une ZPM pour la baie de Caraquet.

Le territoire du groupe

Le territoire du groupe est composé des bassins versants de la rivière du Nord et la rivière Caraquet. Il comprend les communautés de Maisonnette, Anse Bleue, Grande Anse, Saint-Léolin, Black Rock, Paquetville, Bertrand, Caraquet, Bas-Caraquet, Burnsville, Trudel, Saint-Amateur, Haut-Paquetville, South Canobie, Rocheville, Notre-Dame-des-Érables ainsi que l'île de Pokesudie. Dans le secteur côtier/marin, leur territoire est délimité par les bancs de population de mollusques et les secteurs de pêche traditionnelle de homard et de pétoncle.

Pour connaître les attributs écologiques, récréotouristiques et économiques de ce territoire, veuillez vous référer aux tableaux 2,3 et 4a, b, c en annexe 1.

État de l'environnement de la région

Pour concevoir l'état de l'environnement du territoire de ce groupe, veuillez vous référer au tableau 5 en annexe I.

Il faut noter que les aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés dans le territoire sont identifiés séparément pour chaque zone de gestion côtière communautaire, car la plupart sont uniques à leur territoire et ils ne figurent pas parmi les tableaux en annexes.

<u>Aspects d'intérêts particuliers retrouvés</u>

- Le ruisseau Innishannon qui alimente la rivière Caraquet en eau froide
- Le banc public (reproduction de l'huître américaine)
- Les sternes pierregarin (flèche de sable de Maisonnette et ouest de l'île Caraquet)

- La héronnière (bihoreaux gris et grand héron) de l'île Caraquet
- Le couvert subarctique que l'on retrouve sur la partie nord-ouest de l'île Caraquet
- Le carex salina (marais salant de l'île Caraquet)
- Sites archéologiques

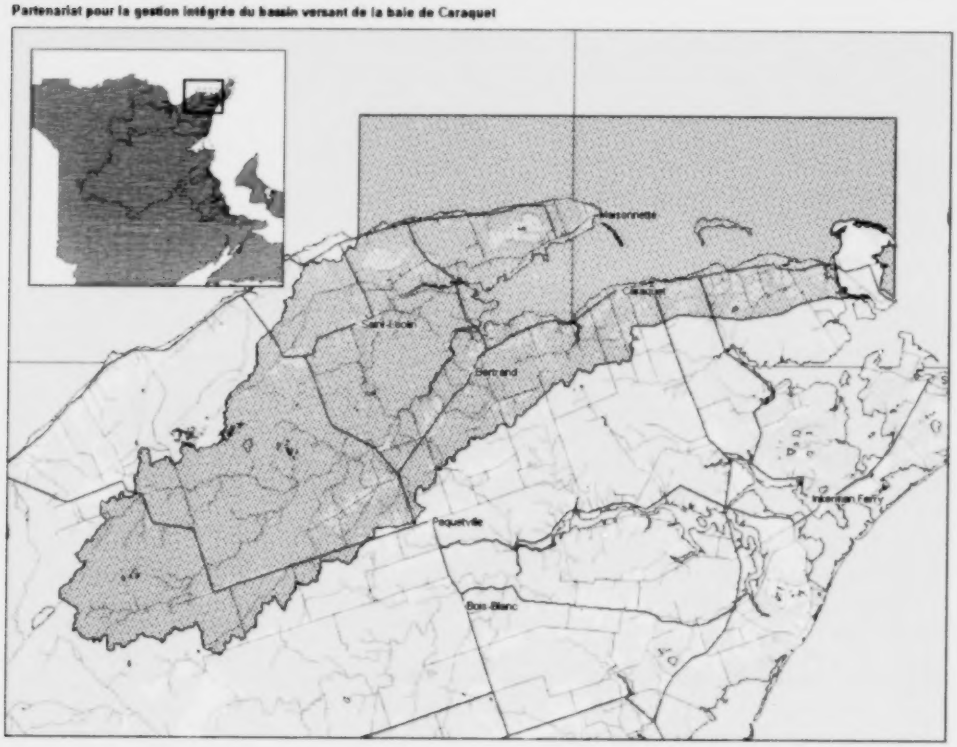

Figure 4:Territoire du groupe Partenariat pour la gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet

3.1.4 Coalition pour la viabilité de l'environnement de Shippagan et les îles Lamèque et Miscou

En fonction depuis l'an 2000, cet organisme est à but non lucratif.

Adresse du siège social et adresse postale :
28, rue de l'Hôpital, Lamèque (Nouveau-Brunswick) E8T 1C3

Adresse de courriel : comit.havre@nb.aibn.com

Adresse site internet : nil

Téléphone : (506) 344-3222 Télécopieur : (506) 344-3266

Personnes ressources : Bertin Gauvin (Directeur général), Vincent Robichaud (Président)

La philosophie de l'organisme

Vision : Nous envisageons un avenir où la population vit dans un environnement sain en harmonie avec le développement social et économique des communautés.

Mission : La Coalition pour la viabilité de l'environnement de Shippagan et des îles Lamèque et Miscou a pour mission de promouvoir la viabilité des communautés du territoire.

Mandat : La Coalition accomplit sa mission en assumant le mandat suivant :

- Assurer la mise en œuvre d'un plan de gestion intégrée et évaluer ses résultats
- Mener des recherches sur l'environnement
- Coordonner les activités d'un réseau de partenaires et d'intervenants impliqués dans la gestion intégrée du territoire
- Promouvoir la bonne gestion environnementale au sein des entreprises et des autres partenaires
- Éduquer la communauté sur l'utilisation viable des ressources

Valeurs : Les membres de l'organisme croient fermement aux valeurs suivantes :

a) **La communauté et son environnement**

- La population valorise le développement viable équilibré des communautés au niveau environnemental, économique et social.
- Les communautés qui désirent un environnement sain adoptent une approche proactive face aux défis d'un développement viable.
- Les communautés de la région se concertent entre elles pour obtenir un impact positif et significatif sur leur environnement.

b) L'équipe au sein de l'organisme

- Les membres sont des partenaires qui abordent les préoccupations de développement viable de façon proactive, globale et interdisciplinaire.
- Les membres participent à un processus décisionnel démocratique, transparent et en connaissance des faits.
- L'organisme respecte les mandats respectifs de ses membres et de ses partenaires.
- La structure de gouvernance de l'organisme est simple et facilite le processus de prise de décisions.
- Les membres de l'organisme communiquent entre eux avec compréhension et respect mutuel.
- Les membres de l'organisme valorisent la prise de décision par consensus.

Structure de gouvernance

Cet organisme fonctionne avec un conseil d'administration d'une dizaine de personnes et un comité scientifique. Divers représentants des secteurs de l'environnement, des industries, des municipalités, des communautés, du secteur académique et des organismes gouvernementaux siègent au sein du conseil et du comité scientifique. Le conseil d'administration se réunit trois ou quatre fois par année et le comité scientifique se réunit au besoin. Le groupe fonctionne avec des statuts et règlements et ceux-ci n'ont pas été développés avec un groupe d'intervenants. L'organisme a une assemblée générale annuelle où les membres du conseil, les personnes ressources et le public sont invités à participer.

Ses partenaires

Ses partenaires comprennent des représentants des groupes suivants :

- Groupes communautaires
- Organismes gouvernementaux
- Industries
- Municipalités, DSL
- Groupes environnementaux
- Académie

Son plan d'action

Son plan d'action comprend les éléments suivants :

- Assainir l'eau et l'air du territoire en promouvant l'utilisation de nouvelles technologies d'assainissement des eaux des effluents industriels
- Établir et adopter un plan de gestion intégrée

Les projets ou activités entrepris jusqu'à date (mars 2003)

- Adopter un plan stratégique
- Brochure d'information

- Adopter, suite aux recommandations d'un consultant, un projet d'étude sur le problème de mauvaise odeur à Lamèque par l'entremise d'analyses, passées et présentes, de données sur le territoire ainsi que par l'utilisation d'un modèle hydraulique (décrire et quantifier les mouvements de l'eau et les mécanismes de transport) afin de remédier aux conditions actuelles
- Analyse de l'air
- Ménage ton rivage
- Écloseries à saumon dans les écoles
- Suivi de l'étude suite aux recommandations du consultant et des ministères impliqués
- Débuter un plan de gestion intégrée
- Ateliers

Pour voir une liste des outils de sensibilisation utilisés par le groupe lors de l'élaboration de leurs projets et activités, veuillez vous référer au tableau 1 en annexe I.

Les projets futurs

La qualité et quantité de l'eau

- Inventorier les sources d'eau
- Identifier la quantité d'eau potable disponible
- Étudier l'effet du réchauffement global sur eau potable et la contamination par l'eau salée

La responsabilisation des individus vis-à-vis l'environnement sain

- Éduquer la population sur la bonne utilisation de l'eau potable
- Développer un logo et monter un site Internet pour mettre en valeur les objectifs du Comité
- Développer des outils de sensibilisation tels que, brochures, articles de journaux
- Planifier une semaine d'activités pour éduquer les gens sur divers aspects traitant l'eau potable
- Élaborer une campagne de publicité sur les bonnes pratiques environnementales

Utiliser des outils pour mesurer la qualité de l'environnement

- Méthode d'évaluation de l'état de l'environnement – recherche universitaire
- Définir les critères de base pour la classification du milieu marin (QMM, qualité du milieu marin)

Établir un modèle exportable de technologie d'épuration des effluents afin de rendre ce service disponible au secteur économique et social

- Mener une étude sur la qualité et la quantité des effluents
- Encourager l'utilisation de technique biotechnologique
- Aider les municipalités et les industries à examiner les technologies d'épuration

Le recyclage

- Évaluer les opportunités de compostage
- Encourager le recyclage des déchets solides
- Évaluer les sites de recyclage existant
- Étude sur déversement sauvage de débris
- Faciliter la gestion responsable de produits dangereux chimiques / pétroliers indésirables
- Organiser une journée de nettoyage des plages le printemps et l'automne

L'épuration des eaux usées

- Organiser un symposium sur les nouvelles technologies (traitement industriel des effluents) des usines de transformation du poisson
- Encourager l'implantation de biofiltre à base de tourbe pour les eaux usées domestiques
- Compléter la rédaction d'un protocole d'échantillon de la qualité de l'eau

Assurer la mise en œuvre du plan de gestion intégrée

- Évaluer le plan
- Adopter le plan

Mener des recherches sur l'environnement

- Identifier les sources de pollution

Coordonner les activités d'un réseau de partenaires et d'intervenants

- Établir un processus de réseautage pour résoudre les problèmes environnementaux spécifiques

Promouvoir une bonne gestion environnementale au sein des entreprises et autres partenaires

- Inviter un conférencier sur des thèmes spécifiques
- Défis environnementaux auxquels doivent faire face les producteurs, les
- industries, etc.
- Célébrer les succès environnementaux (banquets, prix écologiques, etc.)
- Prix de l'environnement
- Étudier la possibilité d'implanter le programme "Plan de gestion environnementale " des entreprises et activités

Éduquer la communauté sur l'utilisation viable des ressources

- Projet d'éducation au niveau de la maternelle et des années primaires
- Éducation au niveau secondaire
- Éducation au niveau universitaire
- Inviter la communauté à venir voir les "succès "

Le territoire du groupe

Le territoire du groupe débute à la pointe de Pokesudie et s'étend à une distance de trois kilomètres des côtes contournant l'île Miscou, l'île Lamèque et LeGoulet et va jusqu'à la baie de Petit-Pokemouche. Il inclue les baies de St. Simon sud et nord ainsi que tous les baies et havres à l'intérieur de ces limites. Il comprend les villes de Shippagan et Lamèque, et les villages de LeGoulet et Ste-Marie St Raphael-sur-mer.

Pour connaître les attributs écologiques, récréotouristiques et économiques de ce territoire, veuillez vous référer aux tableaux 2, 3 et 4a, b, c en annexe 1.

État de l'environnement de la région

Pour concevoir l'état de l'environnement du territoire de ce groupe, veuillez vous référer au tableau 5 en annexe I.

Il faut noter que la plupart des aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés dans le territoire sont identifiés séparément pour chaque zone de gestion côtière communautaire, car ils sont uniques à leur territoire et ils ne figurent pas parmi les tableaux en annexes.

<u>Aspects d'intérêt particulier retrouvés</u>

- L'île Miscou avec ses nombreuses tourbières
- Aires de nidification du pluvier siffleur
- Héronnières
- Colonie de sternes pierregarin
- Corridor d'oiseaux migratoires

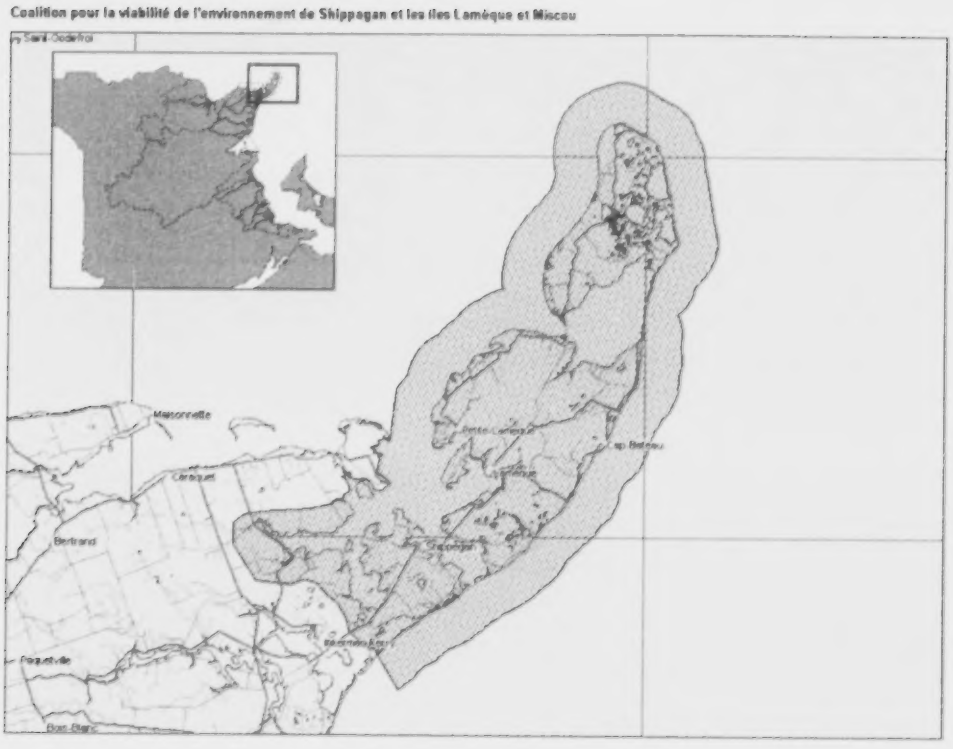

Figure 5: Territoire du groupe la Coalition sur la viabilité de l'environnement de Shippagan et des îles Lamèque et Miscou

3.1.5 Résumé des attributs, activités et enjeux à l'intérieur de la zone de gestion côtière de la baie des Chaleurs

Les attributs écologiques (voir tableau 2 en annexe 1)

Il est nécessaire de noter les habitats significatifs pour certaines espèces marines qui se retrouvent dans cette zone. La plupart de ces habitats n'ont pas été soulignés par les groupes de ZGCC, donc ils n'apparaissent pas dans le tableau 2 en annexe. Cependant, ils sont importants et doivent être mentionnés en tant qu'attributs écologiques pour cette région :

- Frayère de capelan du banc de Miscou
- Zone nourricière et d'hivernage de hareng de l'Atlantique
- Frayère de hareng de l'Atlantique de New Mills
- Frayère de hareng de l'Atlantique du banc de Miscou
- Concentration de juvéniles de maquereau bleu de la baie de Shippagan
- Homard d'Amérique de grande taille et concentration de femelles œuvées dans la région de Caraquet, Shippagan, Lamèque et Miscou
- Naissain d'huîtres américaines dans la baie de Caraquet
- Gisement de mactre de Stimpson sur le banc de Miscou
- Naissain de pétoncle géant dans la baie de Népisiguit

(Therrien et al. 2000)

Le banc public d'huîtres dans la baie de Caraquet est reconnu comme étant un gisement majeur et un bon site de captage de naissain d'huître américaine. (Therrien et al. 2000). D'autres attributs écologiques comprennent les marais salés, les dunes et plages sablonneuses, les tourbières à l'état naturel, des étendues de forêts matures, des sentiers écologiques et des sites d'observation d'oiseaux. Parmi les espèces en péril dans le cadre de la Loi sur les espèces en voie de disparition du Nouveau-Brunswick, le pluvier siffleur niche sporadiquement sur les plages dans les régions de Maisonnette jusqu'à Miscou et niche régulièrement sur les plages de Miscou. Le papillon satyre fauve et l'aster de Bathurst se retrouvent dans la région de Bathurst. Les sternes pierregarin, des héronnières de bihoreaux gris et grands hérons sont des espèces d'intérêt pour la région. De plus, nombreux oiseaux migratoires passent dans la région des îles Lamèque et Miscou à chaque année.

Les attributs récréotouristiques (voir tableau 3 en annexe 1)

Les attributs récréotouristiques principaux répandus à l'intérieur des quatre territoires de cette région sont les terrains de camping et les marinas de bateaux de plaisance qui se trouvent un peu partout. Des parcs provinciaux et des excursions en mer se retrouvent dans trois des quatre territoires. Nombreux sentiers de bicyclette, motoneige et autres explorent tous les coins de ces quatre territoires. Le Village Historique Acadien dans la région de Caraquet, l'Aquarium et Centre marin de Shippagan et le Parc écologique de la Péninsule acadienne à Lamèque sont des attractions touristiques majeures pour la région. La première met en valeur la culture acadienne tandis que les deux autres misent sur la valeur écologique de la région.

Les attributs économiques (Voir les tableaux 4A, 4B, 4C en annexe 1)

La majorité des activités économiques est basée sur l'exploitation des ressources naturelles. L'industrie minière et les fonderies dominent dans la région de Bathurst, tandis que la pêche côtière, l'aquaculture et l'exploitation de la tourbe se pratiquent surtout dans la Péninsule acadienne. Nombreux ports de pêche et usines de transformation de poisson se répartissent le long de la côte. La foresterie et l'agriculture parsèment l'ensemble du territoire.

Les principaux enjeux dans la baie des Chaleurs (voir tableau 5 en annexe 1)

Notez que les enjeux dans le tableau 5, « État de l'environnement » ont été identifiés d'après les connaissances des dirigeants et/ou coordinateurs de groupes. Il est probable qu'il existe d'autres enjeux d'envergures importantes pour cette région, par contre l'information pour les identifier n'était pas disponible au moment où le questionnaire a été répondu.

Les principaux enjeux dans la région de ***la baie des Chaleurs*** sont :

- les zones aquatiques contaminées par bactéries
- la contamination due aux systèmes de fosses septiques inadéquats ou manquants
- la contamination par les eaux d'égouts municipaux
- les dunes, îles, flèches littorales et marais salés menacés par des activités humaines
- l'érosion des berges causée par une descente à un cours d'eau
- la présence de dépotoirs illégaux et anciens dépotoirs
- la contamination due aux effluents d'usine à poisson
- La contamination par autres usines industrielles telles que les mines et les fonderies

À noter : la conséquence principale de plusieurs de ces sources de contaminants est l'eutrophisation des zones côtières et la perte de zone de récolte coquillière.

Ces enjeux ont été identifiés par plus de 50% des groupes de bassins versants de la région.

Sommaire du programme de classification des eaux de la province dans cette zone de gestion côtière

Jusqu'à date, le programme de classification des eaux de la province a été entrepris pour la plupart des principaux cours d'eau qui se déversent dans la baie des Chaleurs à partir de la rivière Jacquet River à la rivière Peters par le groupe de Bassins versants de la baie des Chaleurs. Le Partenariat pour la gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet a entrepris le programme de classification pour les bassins versants de la rivière du Nord et la rivière Caraquet qui se déversent dans la baie de Caraquet. Ces deux groupes ont fini leur deuxième année provisoire de classification des eaux et une année

de plan d'action. La rivière Tetagouche, la rivière Népisiguit, la rivière Pokeshaw et la Petite Pokeshaw n'ont pas encore été classifiées provisoirement ou sujettes à une étude de classification de l'eau.

Pour plus de détails sur les activités entreprises dans cette zone, veuillez vous référer à la section qui décrit les projets de chaque groupe.

3.2 La vallée de Shédiac

Les caractéristiques de la vallée de Shédiac sont comparables à celles du golfe du Saint-Laurent. Aux limites des écozones de la baie des Chaleurs et du détroit de Northumberland, la circulation des courants présente des gyres qui contribuent à la productivité de la vallée de Shédiac. Des tourbillons anticycloniques générés par les vents dominants (sud-ouest) contribuent aussi à la productivité par la rétention des larves de poisson (Koutitonski et Bugden, 1991). Toutes les espèces qui fréquentent le Golfe se trouvent également dans la vallée. De plus, elle offre des habitats côtiers diversifiés et très productifs surtout sur le banc de Miscou et dans la baie de la rivière Miramichi (Therrrien et al, 2000).

Le territoire desservi par les zones de gestion côtières communautaires

Cette ZGC comprend cinq groupes communautaires qui sont situés le long de la vallée de Shédiac. L'ensemble de leurs territoires s'étend de la baie de Pokemouche jusqu'à la pointe d'Escuminac. La région de la pointe de Miscou jusqu'à la baie de Petit Pokemouche est située dans la vallée de Shédiac. Elle est cependant, desservie par la Coalition pour la viabilité de l'environnement des havres de Shippagan et des îles Miscou et Lamèque qui est regroupée dans le territoire de la baie des Chaleurs. Le territoire de la ZGC de la vallée de Shédiac comprend le bassin versant de la rivière Pokemouche et la baie de Pokemouche jusqu'au cordon littoral, les bassins versants de la Grande et Petite rivière Tracadie, le bassin versant de la rivière Tabusintac et la baie de Tabusintac du chemin de la cédrière jusqu'au Swinging Gully incluant le cordon littoral, le village de Néguac et le DSL de FairIsle, la baie de Néguac et son cordon littoral ainsi que le bassin versant de la rivière Miramichi avec la baie de Miramichi à partir de la rivière Burnt Church jusqu'à la pointe d'Escuminac et incluant les îles et flèches littorales à l'intérieur. Au moment de la cueillette d'information, la seule zone côtière de cette région qui n'était pas desservie par un groupe de bassin versant était celle de la baie de Tracadie, car le groupe de l'Association des bassins versants de la Grande et Petite rivière Tracadie ne l'avait pas d'identifié comme faisant partie de son territoire de gestion. Il est probable que cette zone côtière sera ajoutée à son territoire dans le futur.

Les zones de gestion côtières communautaires situées le long de la vallée de Shédiac

- Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche
- Association des bassins versants de la Grande et Petite rivières Tracadie
- Tabusintac Watershed Association
- Comité sauvons nos rivières Néguac Inc.
- Miramichi River Environmental Assessment Committee

3.2.1 Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche Inc.

En fonction depuis l'an 2000, cet organisme est à but non lucratif.

Adresse du siège social et adresse postale :
838 route 113, 11445 Route 11, Pokemouche, NB E8P 1J2

Adresse de courriel : gestionenvironnementale@nb.aibn.com

Adresse site internet : www.cgerp.ca

Téléphone : 506-336-9426 Télécopieur : 506-336-8253

Personne ressource : Laurie Chiasson, président

La philosophie de l'organisme

Vision : La communauté du bassin versant de la rivière Pokemouche vit dans un environnement sain axé sur le développement viable de ses ressources.

Mission : La gestion du bassin versant de la Rivière Pokemouche assure le développement viable des ressources naturelles de son bassin versant en concertation avec les usagers, les communautés et les gestionnaires de la région.

Mandat :

- Classer les eaux du bassin versant de la rivière Pokemouche et en établir un mécanisme d'évaluation permanent
- Assumer la mise en œuvre d'un plan de gestion environnementale du bassin versant de la rivière Pokemouche
- Entreprendre des recherches en ce qui a trait à l'état des ressources du bassin versant, y compris l'eau
- Inventorier les ressources du bassin versant de la rivière Pokemouche
- Faciliter la résolution de conflits en ce qui concerne l'utilisation des ressources du bassin versant
- Coordonner les activités d'un réseau de partenaires et d'intervenants impliqués dans la gestion environnementale des ressources du bassin versant
- Promouvoir l'intendance environnementale par la sensibilisation du public aux enjeux environnementaux du bassin versant
- Promouvoir la conservation de la diversité biologique, l'utilisation viable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources du bassin versant

Les valeurs :

- Les membres du comité de gestion sont des partenaires qui abordent les préoccupations de développement viable de façon proactive, globale et interdisciplinaire

- Les membres du comité de gestion participent à un processus décisionnel démocratique et transparent
- Les membres du comité de gestion valorisent la prise de décision par consensus
- Les membres du comité de gestion communiquent avec compréhension et respect mutuel
- Les statuts et règlements du comité de gestion ne doivent pas être à l'encontre des lois fédérales, provinciales ou municipales, principalement concernant la classification des eaux

Structure de gouvernance

Cet organisme fonctionne avec un conseil d'administration composé de représentants des secteurs de l'environnement, des industries, des DSL, du secteur académique, et des organismes gouvernementaux qui se réunissent en moyenne trois à quatre fois par année. Un conseil exécutif formé de membres du conseil d'administration se réunit au besoin. Le groupe a aussi un comité technique comprenant des personnes autres que le conseil d'administration qui se réunit au besoin. Ses statuts et règlements ont été développés avec divers intervenants représentant les mêmes secteurs que leur conseil d'administration. Les dirigeants de ce groupe organisent une assemblée générale annuelle où les membres du conseil, les partenaires et le public sont invités à participer.

Ses partenaires

Ses partenaires comprennent des représentants des groupes suivants :

- Groupes communautaires
- Organismes gouvernementaux
- Industries
- Municipalités, DSL
- Groupes environnementaux
- Académie

Son plan d'action

- Suivre les plans d'action et les exigences du programme provincial de la classification des eaux
- Protéger l'eau en maintenant la qualité et la quantité
- Conscientiser le public afin d'intégrer leur participation dans la protection et la conservation de l'eau

Les projets ou activités entrepris jusqu'à date (mars 2003)

- Classification des eaux douces (échantillonnage)
- Sensibilisation et éducation du public
- Cartographier l'information sous format numérique
- Identification de sources de pollution

- Nettoyage des plages et des cours d'eau
- Plantation d'arbres le long des berges
- Préparation et distribution de bulletins, site web, etc.
- Plan de gestion forestière pour les terres privées
- Préparation d'affiches pour installer dans le bassin versant
- Préparation des plans d'action

Pour voir une liste des outils de sensibilisation utilisés par le groupe lors de l'élaboration de leurs projets et activités, veuillez vous référer au tableau 1 en annexe 1.

Les projets futurs

- Installation de clôtures autour des pâturages à bétail
- Rétablissement des zones tampons
- Amélioration des traverses de cours d'eau
- Amélioration et restauration des fosses septiques
- Restauration du ruisseau Pollard

Le territoire du groupe

Le territoire du groupe comprend tous les cours d'eau qui composent le bassin versant de la rivière Pokemouche. Il inclut les communautés de Six Roads, Inkerman, Évangeline, Maltempec, Landry, Petit Paquetville, Paquetville, Val Doucet, Bois Blanc Duguayville, Ste Rose et une partie du village de St. Isidore. L'estuaire de la rivière est inclus dans leur territoire.

Pour connaître les attributs écologiques, récréotouristiques et économiques de ce territoire, veuillez vous référer aux tableaux 2, 3 et 4a, b, c en annexe 1.

État de l'environnement de la région

Pour concevoir l'état de l'environnement du territoire de ce groupe, veuillez vous référer au tableau 5 en annexe 1.

Il faut noter que la plupart des aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés dans le territoire sont identifiés séparément pour chaque zone de gestion côtière communautaire, car ils sont uniques à leur territoire et ils ne figurent pas parmi les tableaux en annexes.

<u>Aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés</u>

- Le pluvier siffleur, espèce en péril, niche sur les plages de la baie de Pokemouche
- Cette région possède aussi des sites archéologiques

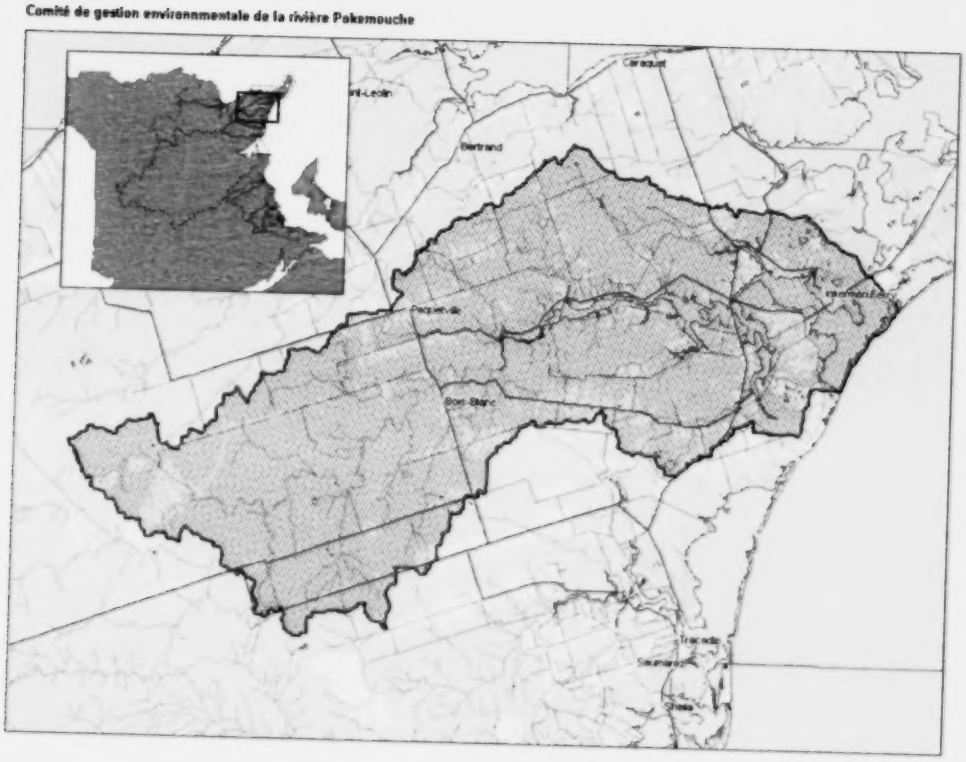

Figure 6: Territoire du groupe Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche

3.2.2 Association des bassins versants de la Grande et Petite rivières Tracadie

En fonction depuis 2002, cet organisme est à but non lucratif.

Adresse du siège social et adresse postale :
25-5, rue Lebouthillier, Pont-Lafrance, NB E1X 1N7

Adresse de courriel : clubcp@nbnet.nb.ca

Adresse site internet : pas disponible

Téléphone (506) 395-3875 Télécopieur : (506) 395-3848

Personnes ressources : Vincent Comeau, président, Nada Comeau, coordinatrice

Structure de gouvernance

Cet organisme fonctionne avec un conseil d'administration provisoire de 12 personnes représentant les secteurs de l'environnement, les industries, le social et les gouvernements. Elles se réunissent au besoin. Elles ont aussi des réunions avec les intervenants des bassins versants environs trois ou quatre fois par année.

Ses partenaires

Ses partenaires comprennent des représentants des groupes suivants :

- Groupes communautaires
- Organismes gouvernementaux
- Industries
- Municipalités et DSL
- Groupes environnementaux
- Académie

Son plan d'action

Son plan d'action comprend les éléments suivants :

- Années 2002-2004, répondre aux exigences du programme de classification des eaux de la province du N.-B.
- Année 2004-2005, programme de fosses septiques de la province du N.-B.

Les projets ou activités entrepris jusqu'à date (mars 2003)

Première année du programme de classification des eaux des bassins versants de la Grande et Petite rivières Tracadie. Ceci comprend des activités telles que :

- Échantillonnage des eaux de surface
- Étude des macro-invertébrés
- Former des partenariats

- Faire la sensibilisation et l'éducation sur les bonnes pratiques environnementales

Pour voir une liste des outils de sensibilisation utilisés par le groupe lors de l'élaboration de leurs projets et activités, veuillez vous référer au tableau 1 en annexe 1.

Les projets futurs

Les projets futurs seront élaborés selon la philosophie du groupe lorsqu'elle sera développée.

Le territoire du groupe

Le territoire desservi par le groupe comprend l'ensemble des bassins versants de la Petite rivière Tracadie et la Grande rivière Tracadie. Ce territoire comprend les communautés de Gaspareau, Pont-Landry, Gauvreau, Alderwood, St-Irenée, Tracadie-Sheila, Petit Gaspareau, St-Isidore, Tilley Road, Upper Tilley Road, Saumarez, Pointe à Bouleau, Allardville St-Sauveur, Leech, Pont-Lafrance, Rivière-du-Portage Tracadie Beach, Val-Comeau, Upper-Sheila, Sainte-Rose et Benoit. Ils n'ont pas encore déterminé la limite de leur territoire dans le secteur marin.

Pour reconnaître les attributs écologiques, récréotouristiques et économiques de ce territoire, veuillez vous référer aux tableaux 2, 3 et 4a, b, c en annexe 1.

État de l'environnement de la région

Pour concevoir l'état de l'environnement du territoire de ce groupe, veuillez vous référer au tableau 5 en annexe 1.

Il faut noter que la plupart des aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés dans le territoire sont identifiés séparément pour chaque zone de gestion côtière communautaire, car ils sont uniques à leur territoire et ils ne figurent pas parmi les tableaux en annexe.

Aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés

Selon une étude botanique effectuée sur le camp militaire, il y a près d'une douzaine d'espèces de plantes d'intérêt particulier dans la région. De plus, le pluvier siffleur et l'aster du golfe du Saint-Laurent sont deux espèces en péril qui peuvent être trouvées à l'intérieur de ce territoire.

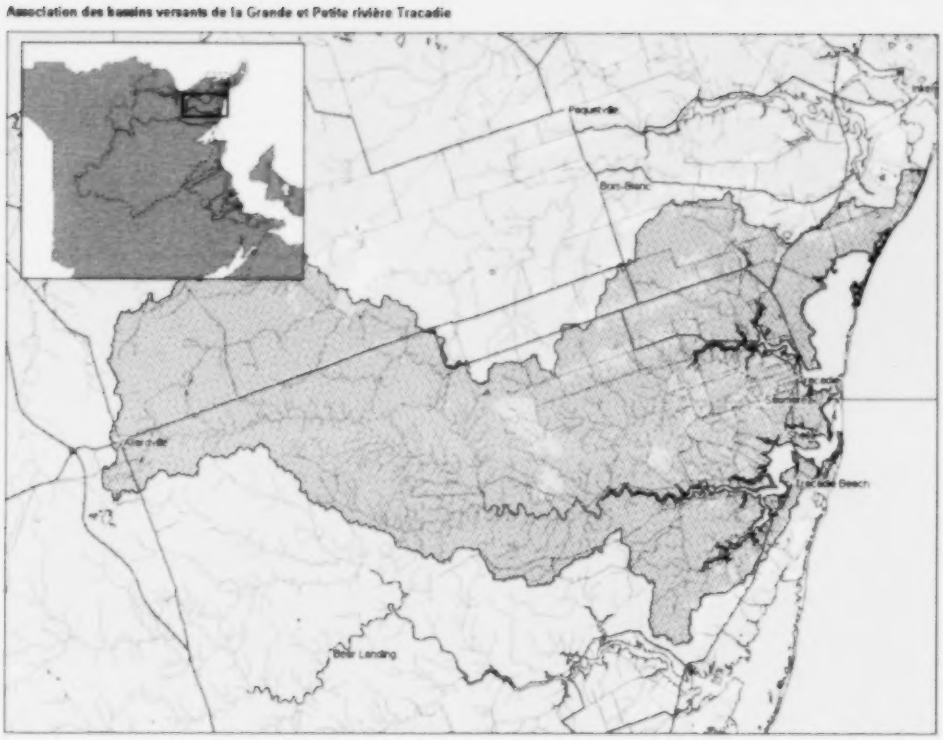

Figure 7: Territoire de l'Association des bassins versants de la Grande et Petite rivière Tracadie

3.2.3 Tabusintac Watershed Association

En fonction depuis 1999, cet organisme est à but non-lucratif.

Adresse du siège social et adresse postale :
4504A, route 11, Tabusintac, NB E9H 1J4

Adresse de courriel : tabusintacwatershed.@nb.aibn.com

Adresse du site internet : nil

Téléphone : (506)779-1185 Télécopieur : (506) 779-1101

Personnes ressources: Linwood Dunham, coordinateur, Reid Wishart, président

La philosophie de l'organisme

La mission : Atteindre et maintenir un écosystème en santé pour la rivière Tabusintac. Un écosystème en santé comprend tous les aspects sociaux, écologiques et économiques.

Structure de gouvernance

Cet organisme fonctionne avec un comité exécutif de 4 personnes. Elles représentent les secteurs de l'environnement, les industries et le social. Elles se rencontrent trois à quatre fois par année ou au besoin. Elles ne fonctionnent pas avec des statuts et règlements. Chaque année, le groupe organise une assemblée générale où toute la population du bassin versant est invitée, y compris des personnes ressources et partenaires de l'extérieur.

Ses partenaires

Ses partenaires comprennent des représentants des groupes suivants :

- Groupes communautaires
- Organismes gouvernementaux
- Industries
- Municipalités, DSL
- Groupes environnementaux
- Premières Nations

Son plan d'action

Son plan d'action comprend les éléments suivants :

- Atteindre le développement durable des ressources naturelles en partenariat avec les divers intervenants

- Stabiliser les berges afin de réduire l'accumulation de la sédimentation dans la rivière Tabusintac et ses tributaires
- Implanter les bonnes pratiques environnementales pour l'entretien des routes
- Implanter les bonnes pratiques environnementales pour les activités forestières et agricoles
- Sensibiliser le public à leur environnement

Les projets ou activités entrepris jusqu'à date (mars 2003)

- Programme d'éducation sur les bonnes pratiques environnementales
- Le programme de classification des eaux
- La restauration d'habitat
- Programme de fosses septiques de la province
- Traverses à gué
- Programme de « Ménage ton rivage »
- Compilation du savoir écologique traditionnel

Pour voir une liste des outils de sensibilisation utilisés par le groupe lors de l'élaboration de leurs projets et activités, veuillez vous référer au tableau 1 en annexe 1.

Les projets futurs

- La continuité du programme des fosses septiques
- L'amélioration des routes secondaires
- L'étude des macro-invertébrés pour la qualité de l'eau
- Travailler à résoudre les enjeux reliés à l'agriculture

Le territoire du groupe

Le territoire de ce groupe est l'ensemble du bassin versant de la rivière Tabusintac et la baie de Tabusintac. La région de la zone côtière s'étend du chemin de la cédrière au nord de la baie jusqu'à Swinging Gully au sud de la baie. À l'est, le territoire est délimité par le cordon littoral qui sépare la baie de Tabusintac du golfe du Saint-Laurent. Les communautés de Tabusintac, Brantville, Bayshore, Price Settlement, Cains Point, Covedell et Allainville sont comprises dans leur territoire ainsi qu'une partie de Rivière du Portage, Allardville et Fairisle.

Pour connaître les attributs écologiques, récréotouristiques et économiques de ce territoire veuillez vous référer aux tableaux 2, 3 et 4a, b, c en annexe 1.

État de l'environnement de la région

Pour concevoir l'état de l'environnement du territoire de ce groupe, veuillez vous référer au tableau 5 en annexe 1.

Il faut noter que la plupart des aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés dans le territoire sont identifiés séparément pour chaque zone de gestion côtière communautaire, car ils sont uniques à leur territoire et ils ne figurent pas parmi les tableaux en annexe.

Aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés

- Le cordon littoral est en soi un aspect d'intérêt particulier.
- Le pluvier siffleur est une espèce en péril qui niche sur les plages de la région.

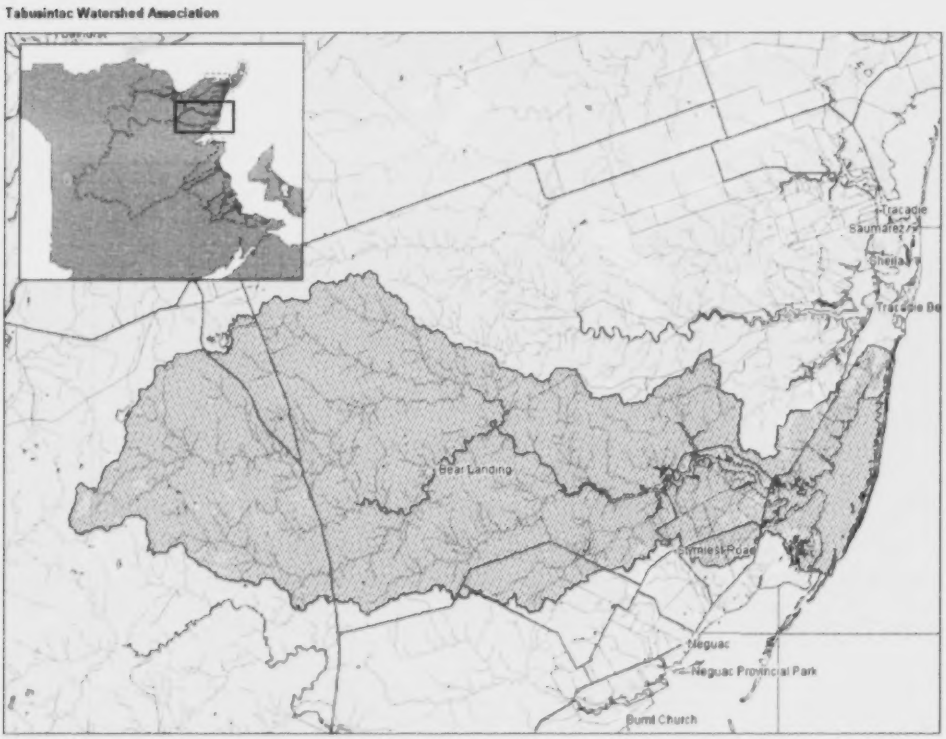

Figure 8: Territoire du groupe Tabusintac Watershed Association

3.2.4 Comité sauvons nos rivières de Néguac Inc.

En fonction depuis 1998, cet organisme est incorporé et à but non lucratif.

Adresse du siège social et adresse postale :
1175, rue Principale, Néguac, NB E9A 1T1

Adresse de courriel : rogerjrw@nbnet.nb.ca

Adresse site internet : nil

Téléphone : (506)776-9090 Télécopieur : (506)776-3975

Personne ressource: Roger Ward Jr., coordinateur

Structure de gouvernance

Cet organisme fonctionne avec un conseil d'administration de sept personnes représentant le secteur de l'environnement et le secteur social. Elles ont un comité exécutif formé de trois des sept personnes du conseil. Le conseil d'administration se réunit de trois à quatre fois par année et le comité exécutif se réunit au besoin.

Ses partenaires

Ses partenaires comprennent des représentants des groupes suivants :

- organismes gouvernementaux
- municipalités, DSL
- groupes environnementaux

Les projets ou activités entrepris jusqu'à date (mars 2003)

- Restauration de la rivière McKnight et la rivière des Caches
- Vérification des structures du ruisseau McKnight
- Nettoyage du ruisseau McKnight et rivière des Caches
- Effectué la pêche électrique dans les deux ruisseaux
- Sensibilisation du public
- Présentations des travaux du groupe sur Power Point
- Préparation d'un pamphlet sur le Comité sauvons nos rivières Néguac Inc.

Pour voir une liste des outils de sensibilisation utilisés par le groupe lors de l'élaboration de leurs projets et activités, veuillez vous référer au tableau 1 en annexe 1.

Les projets futurs

Le comité veut restaurer la qualité des bancs de mollusques dans la baie de Néguac.

Le territoire du groupe

Le territoire du groupe se limite aux frontières du village de Néguac et une partie du DSL de Fair Isle où s'étend la rivière des Caches. Dans la zone côtière, leur territoire comprend une partie de l'estuaire et la baie près de l'Île aux foins. Les principaux cours d'eau sont la rivière des Caches et le ruisseau McKnight.

Pour connaître les attributs écologiques, récréotouristiques et économiques de ce territoire, veuillez vous référer aux tableaux 2, 3 et 4a, b, c en annexe 1.

État de l'environnement de la région

Pour concevoir l'état de l'environnement du territoire de ce groupe, veuillez vous référer au tableau 5 en annexe 1.

Il faut noter que la plupart des aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés dans le territoire sont identifiés séparément pour chaque zone de gestion côtière communautaire, car ils sont uniques à leur territoire et ils ne figurent pas parmi les tableaux en annexe.

Aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés

Le pluvier siffleur niche sur les plages de la région.

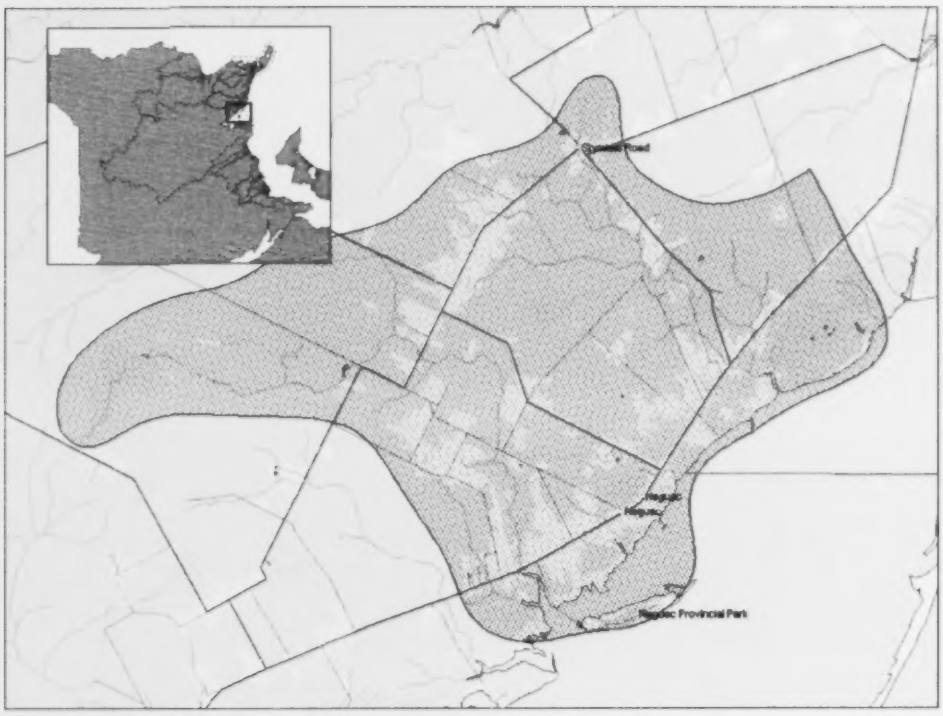

Figure 9: Territoire du groupe Comité sauvons nos rivières de Néguac

3.2.5 Miramichi River Environmental Assessment Committee

En fonction depuis 1988, cet organisme est incorporé et à but non lucratif.

Adresse du siège social et adresse postale :
133 Newcastle Blvd., Miramichi, NB E1V 2L9

Adresse de courriel : mreac@nbnet.nb.ca

Adresse site internet : www.mreac.org

Téléphone : (506) 778-8591 Télécopieur : (506) 773-9755

Personne ressource: Harry Collins, directeur exécutif

La philosophie de l'organisme

Mission: Le Miramichi River Environmental Assessment Committee est un groupe communautaire composé d'intervenants représentant divers organismes qui se sont consacrés à l'amélioration continuelle de la qualité de l'environnement de l'écosystème de la rivière Miramichi avec une emphase sur le bassin versant de la Miramichi.

Mandat:

- Appuyer l'avancement et l'application des connaissances scientifiques
- Promouvoir et appuyer un niveau approprié de mise en application des règlements environnementaux
- Participer activement à l'évaluation environnementale indépendante
- Promouvoir l'utilisation responsable de la technologie pour l'amélioration environnementale
- Célébrer et promouvoir les valeurs et les qualités de la rivière Miramichi tout en maintenant un sens de fierté et de responsabilité
- S'aventurer au-delà des frontières de notre écosystème, lorsque nécessaire pour comprendre les facteurs externes qui ont un impact sur notre bassin versant, pour augmenter nos connaissances et promouvoir le partage d'information et l'échange technologique
- Consultation, coopération et partenariats constructifs avec les organismes gouvernementaux, les industries, les municipalités et autres intervenants, lorsque possibles

Structure de gouvernance

Cet organisme fonctionne avec un comité d'environ 50 personnes représentant divers secteurs d'activités qui se rencontrent une fois par mois. Il y a un comité exécutif et un comité technique qui se réunissent au besoin. Les membres de ce comité représentent les secteurs d'activités suivants : environnement, industrie, social, académique, Premières Nations, et gouvernements. Leur philosophie a été développée par des gens représentant

les mêmes secteurs. Le groupe organise une assemblée générale annuelle et invite le public à participer.

Ses partenaires

Ses partenaires comprennent des représentants des groupes suivants :

- Groupes communautaires
- Organismes gouvernementaux
- Industries
- Municipalités, DSL
- Groupes environnementaux
- Premières Nations
- Académie

Son plan d'action

MREAC est un groupe de bassin versant qui joue le rôle de surveillance environnementale et agit à titre de chien de garde pour la région. Depuis 1993, il travaille à l'intérieur du cadre du Plan d'assainissement du littoral atlantique d'Environnement Canada et il a préparé un plan d'aménagement environnemental qui se définit par environ une vingtaine de projets. Le groupe place ses efforts sur les enjeux qui se concentrent sur le bassin versant de la Miramichi et ses tributaires. Il travaille en concertation avec les communautés, les résidents de DSL, les industries, et le secteur des affaires à l'intérieur de ces tributaires. Il encourage et supporte la gestion écosystémique du sud du golfe du Saint-Laurent.

Les projets ou activités entrepris jusqu'à date (mars 2003)

- Programme de surveillance des rivières
- Programme de surveillance de l'air
- Programme surveillance pour la natation
- Programme de sensibilisation et d'information pour le public
- Programme de recherche et de surveillance environnementale
- Programme des égouts municipaux
- Programme des effluents industriels
- Programme des égouts ruraux
- Programme des effluents agricoles
- Programme de la protection de l'habitat du poisson
- Programme de cartographie du bassin versant
- Programme d'aménagement communautaire et utilisation des terres
- Programme de plan d'aménagement environnemental du secteur des affaires et industriel
- Programme de systèmes des rivières d'héritage canadien
- Programme sur le changement climatique et la qualité de l'air
- Programme d'évaluation des bancs de mollusques

- Programme de « Ménage ton rivage »
- Participe à plusieurs comités, entre autres, le réseau de recherche du sud du golfe du Saint-Laurent, la Coalition sur la viabilité du sud du golfe du Saint-Laurent et la Société de recherche estuarienne du golfe du Saint-Laurent
- Programme de jumelage avec une communauté de la Russie

Pour voir une liste des outils de sensibilisation utilisés par le groupe lors de l'élaboration de leurs projets et activités, veuillez vous référer au tableau 1 en annexe 1.

Les projets futurs

Continuer les programmes mentionnés ci-haut.

Le territoire du groupe

Le territoire du groupe comprend l'ensemble du bassin versant de la rivière Miramichi et ses tributaires et inclut aussi la rivière Burnt Church, Bartibog, Black, la rivière baie du Vin et la rivière Napan puisqu'ils se déversent dans la baie intérieure de la Miramichi. Le bassin versant de la Miramichi est le plus grand de tous les bassins versants qui se déversent sur la côte Est du N.-B. Leur territoire dans la zone côtière comprend la baie de Miramichi, de Burnt Church jusqu'à la pointe Escuminac et inclut les îles qui forment le cordon littoral dans la baie.

Pour connaître les attributs écologiques, récréotouristiques et économiques de ce territoire, veuillez vous référer aux tableaux 2, 3 et 4a, b, c en annexe 1.

État de l'environnement de la région

Pour concevoir l'état de l'environnement du territoire de ce groupe, veuillez vous référer au tableau 5 en annexe 1.

Il faut noter que la plupart des aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés dans le territoire sont identifiés séparément pour chaque zone de gestion côtière communautaire, car ils sont uniques à leur territoire et ils ne figurent pas parmi les tableaux en annexe.

<u>Aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés</u>

- Des ravages de chevreuils dans les forêts du bassin versant
- Le pluvier siffleur niche sur les plages dans la baie
- Le bar rayé fraye dans la rivière Northwest Miramichi
- La région contient des sites archéologiques

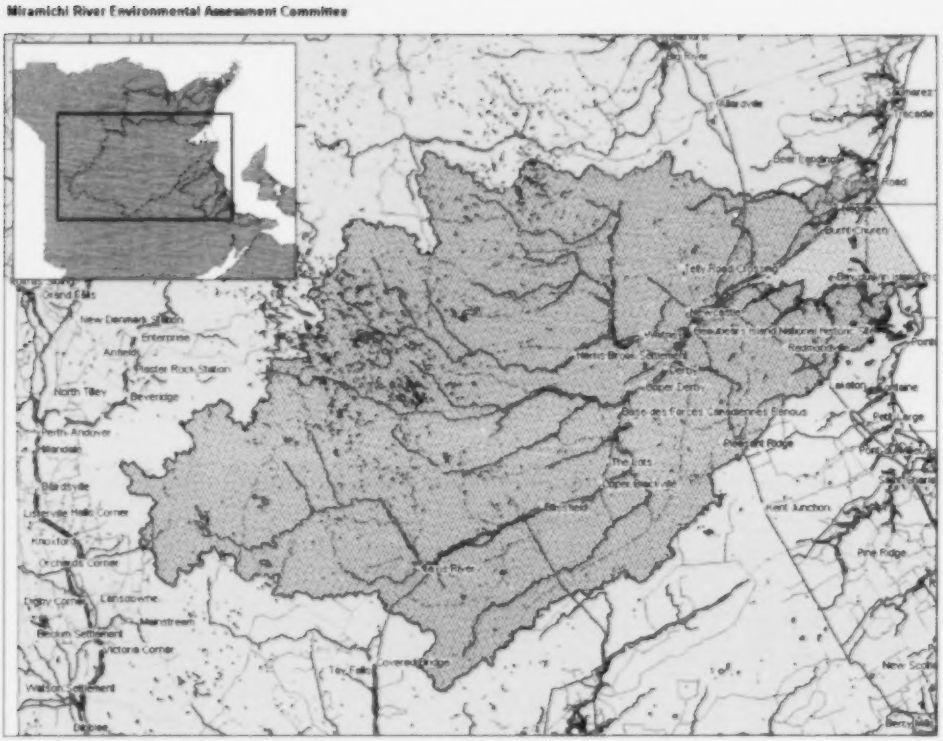

Figure 10: Territoire du groupe Miramichi River Environmental Assessment Committee

3.2.6 Résumé des attributs, activités et enjeux à l'intérieur de la zone de gestion côtière de la vallée de Shédiac

Les attributs écologiques (voir tableau 2 en annexe)

Il est nécessaire de noter les habitats significatifs pour certaines espèces marines qui se retrouvent dans cette zone. La plupart de ces habitats n'ont pas été soulignés par les groupes de ZGCC, donc ils n'apparaissent pas dans le tableau 2 en annexe. Cependant, ils sont importants et doivent être mentionnés en tant qu'attributs écologiques pour cette région :

- Frayère de bar rayé dans la Miramichi
- Zone nourricière et d'hivernage de hareng de l'Atlantique dans la vallée de Shédiac
- Frayère de hareng de l'Atlantique à Miramichi et à Escuminac
- Frayère de maquereau bleu des bancs de Bradelles et des Orphelins
- Concentration de juvéniles de morue franche
- Concentration de morue franche adulte au banc de Miscou
- Juvéniles de homard d'Amérique dans la région de Tracadie
- Femelles œuvées de homard d'Amérique à Miramichi et à Escuminac
- Juvéniles de homard d'Amérique dans la région du Parc national Kouchibouguac
- Gisement d'huître américaine dans la baie de Miramichi
- Banc de quahaug (palourde américaine) dans la baie de Miramichi
- Naissain de pétoncle géant à l'est de l'île Lamèque
- Naissain et forte concentration de pétoncle géant dans la vallée de Shédiac

(Therrien et al. 2000)

Cette région est caractérisée par des attributs écologiques semblables à ceux de la région de la baie des Chaleurs. On y trouve des tourbières à l'état naturel, des sites d'espèces en péril de la faune, plus précisément des sites de nidification du pluvier siffleur. Une autre particularité intéressante dans la vallée de Shédiac est la frayère de bar rayé située dans la rivière Miramichi Nord-Ouest qui est reconnue comme étant la principale frayère pour l'ensemble du golfe du Saint-Laurent. (Therrien et al. 2000). Selon une étude botanique effectuée sur le camp militaire dans la région de Tracadie, il y a près d'une douzaine d'espèces de plantes d'intérêt particulier. De plus, l'aster du golfe du Saint-Laurent, une espèce de flore en péril, est aussi retrouvé dans la région de Val Comeau-Tracadie.

Les attributs récréotouristiques (voir tableau 3 en annexe 1)

Les principaux attributs récréotouristiques répandus à l'intérieur des cinq territoires de cette région sont les sentiers de motoneige et les sentiers pédestres. Le sentier du Nouveau-Brunswick passe dans toutes les régions sauf celle de Tabusintac. Il y a des terrains de camping et des excursions en mer dans trois des cinq territoires. Le parc de l'Île aux foins dans la région de Néguac et French Cove dans la région de Miramichi sont des attractions touristiques majeures pour cette région.

Les attributs économiques (Voir tableaux 4a, b, c en annexe 1)

La pêche commerciale est une activité économique importante qui se fait dans l'ensemble de la vallée de Shédiac. L'aquaculture de la truite mouchetée se concentre dans la région de Tracadie tandis que celle des huîtres et des moules est répandue dans les nombreuses baies. On y retrouve nombreux ports de pêches et d'usines de transformation de poisson. La pêche récréative de mollusques est très populaire et est pratiquée dans les cinq régions. La foresterie et l'agriculture sont, elles aussi, des activités économiques importantes pour cette région. La culture de bleuets et de patates domine le secteur agricole, tandis qu'en foresterie on exploite les lots boisés privés et les terres de la Couronne dans quatre des cinq bassins versants. Deux usines industrielles, une de pâte et papier et l'autre de planches de brins orientés se situent dans la région de la Miramichi. L'excavation des tourbières et des carrières se fait un peu partout.

Les principaux enjeux dans la vallée de Shédiac (voir tableau 5 en annexe 1)

Notez que les enjeux dans le tableau 5, « État de l'environnement » ont été identifiés d'après les connaissances des dirigeants et / ou coordinateurs de groupes. Il est probable qu'il existe d'autres enjeux d'envergures importantes pour cette région, par contre l'information pour les identifier n'était pas disponible au moment où le questionnaire a été répondu.

Les principaux enjeux dans la région de ***la vallée de Shédiac*** sont :

- les dunes, îles et flèches littorales menacées par les activités humaines
- les zones aquatiques contaminées par bactéries
- la présence de dépotoirs illégaux et anciens dépotoirs
- l'érosion due à l'exploitation forestière
- la contamination par les eaux d'égout
- la contamination par de vieilles fosses septiques

Ces enjeux ont été identifiés par plus de 50 % des groupes de bassins versants de la région.

Sommaire du programme de classification des eaux de la province dans cette zone de gestion côtière

Parmi les cinq groupes de bassins versants dans la région de la vallée de Shédiac, trois sont impliqués dans le programme de classification des eaux. Les bassins versants de la rivière Pokemouche et Tabusintac ont fini leur deuxième année provisoire de la classification des eaux et travaillent avec le Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (MEGL) sur le développement et la mise en œuvre des plans d'action. Les bassins versants de la Grande et Petite rivières Tracadie viennent de terminer leur première année du programme. Le groupe de Néguac évolue et pourra éventuellement entreprendre la classification des eaux dans sa région. MREAC, le groupe du bassin versant de la Miramichi préfère que des associations locales de sous bassin

versant entreprennent la classification des eaux, mais il collabore avec MEGL pour aider les groupes de sous bassin versant en évolution dans le Miramichi et entreprend plusieurs évaluations environnementales sur une diversité de cours d'eau à l'intérieur du bassin versant de la Miramichi.

Pour plus de détails sur les activités entreprises dans cette zone, veuillez vous référer à la section qui décrit les projets de chaque groupe.

3.3 Le détroit de Northumberland

Cette région d'étude part de la pointe Escuminac jusqu'à la baie Verte à la bordure de la Nouvelle-Écosse. Puisque la température de l'eau est plus chaude dans ce plan d'eau et qu'il y a des gyres de courant à chaque extrémité, le détroit est un milieu très productif. Les espèces qui se retrouvent en grandes profondeurs telles que les baleines, les dauphins, les crabes des neiges et certains poissons de fond ne fréquentent pas cette région du golfe. Cependant, le détroit abrite une variété d'invertébrés et il est une voie migratoire pour certaines espèces telles que le bar rayé et le saumon de l'Atlantique (Therrien et al. 2000).

Le territoire desservi par les zones de gestion côtières communautaires

Le territoire desservi par les sept zones de gestion côtières communautaires situées le long du détroit de Northumberland secteur N.-B. commence avec le bassin versant de la rivière Kouchibouguacis dans la région de Saint-Louis-de-Kent. La Kouchibouguac, un bassin versant situé entre le territoire du groupe communautaire MREAC (dans la vallée de Shédiac) et celui de la Kouchibouguacis n'est desservi par aucun groupe au moment de la collecte d'information pour ce rapport. Cependant, le groupe communautaire « Les ami(e)s de la Kouchibouguacis a reçu du financement en avril 2003 pour entreprendre la classification des eaux de la Kouchibouguac. Le territoire géré par les groupes inclut les bassins versants de Richibucto, Chockpish, Petite Bouctouche, Bouctouche, Black, Cocagne, Shédiac et Tédishe. Les embouchures de la rivière Kouchibouguacis et Kouchibouguac se situent à l'intérieur du Parc national Kouchibouguac. Leurs baies sont gérées par les dirigeants du parc. La région de Shémogue est la limite sud-est du territoire desservi. Aucun groupe ne veille actuellement au territoire de la pointe de Cap Tourmentin, de la région Cadman Corner suivant tout le long de la côte jusqu'à Baie Verte à la frontière de la Nouvelle-Écosse. De Bouctouche à Cocagne, les limites des territoires des groupes s'entremêlent les unes avec les autres. Cependant, leurs mandats respectifs semblent avoir défini les tâches de chaque groupe afin de ne pas créer un dédoublement de travail.

Les zones de gestion côtières communautaires situées le long du détroit de Northumberland (côté N.-B.)

- Les ami(e)s de la Kouchibouguacis
- Association de la rivière Richibucto
- Comité d'adaptation des bassins versants de Bouctouche
- Groupe de développement durable du Pays de Cocagne
- Coalition des bassins versants de Kent
- L'association du bassin versant de la baie de Shédiac
- Sénateurs et sénatrices de l'environnement de Cap-Pelé Inc.

3.3.1 Les ami(e)s de la Kouchibouguacis

En fonction depuis 1999, cet organisme est à but non lucratif.

Adresse du siège social et adresse postale :
83, rue Beauséjour, unité A, Saint-Louis-de-Kent, NB E4X 1A6

Adresse de courriel : kouchib6@nbnet.nb.ca

Adresse internet : www.amiskouchibouguacis.ca

Téléphone 506 876-3474 Télécopieur 506 876-3477

Personne ressource: Marc-André Plourde, coordinateur

La philosophie de l'organisme

Vision : Les Ami (e)s de la Kouchibouguacis désirent promouvoir l'importance du travail communautaire afin de bâtir une économie forte et un écosystème en santé pour les générations futures. Nous envisageons une communauté offrant une qualité de vie supérieure, qui encourage le développement économique et social, et qui est en mesure d'utiliser l'environnement à des fins récréatives.

Mandat : Notre groupe se propose d'informer et d'assister les gens de la communauté afin qu'ils soient en mesure de prendre des décisions éclairées et de promouvoir des comportements qui favoriseront un environnement sain sur le plan écologique, économique et social. Notre groupe se propose aussi de prendre action par l'entremise de travaux de restauration et de projets visant la conservation des habitats. Diverses activités vont permettre au groupe de remplir son mandat :

- La préparation de diverses activités éducatives permettant la sensibilisation des jeunes et de toutes autres personnes de la communauté;
- La production de bulletins de nouvelles, de dépliants d'information, d'un site Web et d'autres matériaux pour véhiculer ces informations à la communauté;
- La mise sur pied d'un centre d'information permettant à la communauté de connaître davantage son environnement.

Structure de gouvernance

Cet organisme fonctionne avec un conseil d'administration de 15 personnes représentant les secteurs d'activités de l'environnement, les industries, le social, l'académie et les gouvernements. Elles se rencontrent sur une base mensuelle. Un conseil exécutif, formé de personnes du conseil d'administration se rencontre au besoin. Le groupe organise une assemblée générale annuelle où le public est invité à participer.

Ses partenaires

Ses partenaires comprennent des représentants des groupes suivants :

- Groupes communautaires
- Organismes gouvernementaux
- Industries
- Municipalités, DSL
- Groupes environnementaux
- Académie

Son plan d'action

- Voir à la viabilité écologique, économique et sociale de notre bassin versant

Les projets ou activités entrepris jusqu'à date (mars 2003)

- Deux ans du programme de classification des eaux et la classification provisoire
- Pêche électrique pour un inventaire des espèces de poissons
- Préparation d'un plan de gestion environnementale
- Sensibilisation des jeunes dans les écoles sur la pollution de l'eau et le concept de bassin versant
- Programme nos amis les poissons dans les écoles
- Programme de restauration des populations de poissons (ensemencement et récolte des géniteurs)
- Programme de restauration des habitats de poissons
- Programme « Ménage ton rivage »

Pour voir une liste des outils de sensibilisation utilisés par le groupe lors de l'élaboration de leurs projets et activités, veuillez vous référer au tableau 1 en annexe 1.

Les projets futurs

- Un programme élaboré de restauration des zones riveraines
- Continuer la restauration de l'habitat des salmonidés
- Programme de sensibilisation sur la protection des zones riveraines, l'utilisation des engrais, pesticides et herbicides, les bonnes pratiques environnementales
- Travailler avec la municipalité pour améliorer les systèmes d'eaux usées
- Autres…dépendant des fonds disponibles

Le territoire du groupe

Le territoire desservi par cet organisme est l'ensemble du bassin versant de la rivière Kouchibouguacis jusqu'aux cordons littoraux de la baie de Saint-Louis. Il est à noter que cette baie et une partie de l'estuaire de ce bassin versant sont situées à l'intérieur des

limites du Parc national Kouchibouguac. On y retrouve également les DSL de Saint-Ignace, Bretagneville, Pont-du-milieu et le village de Saint-Louis-de-Kent.

Pour connaître les attributs écologiques, récréotouristiques et économiques de ce territoire, veuillez vous référer aux tableaux 2, 3 et 4a, b, c en annexe 1.

État de l'environnement de la région

Pour concevoir l'état de l'environnement du territoire de ce groupe, veuillez vous référer au tableau 5 en annexe 1.

Il faut noter que la plupart des aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés dans le territoire sont identifiés séparément pour chaque zone de gestion côtière communautaire, car ils sont uniques à leur territoire et ils ne figurent pas parmi les tableaux en annexe.

Aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés

- Le pluvier siffleur niche sur les plages de la région.
- L'ensemble des zones riveraines est très sensible à l'érosion due au type de sol qui le compose.

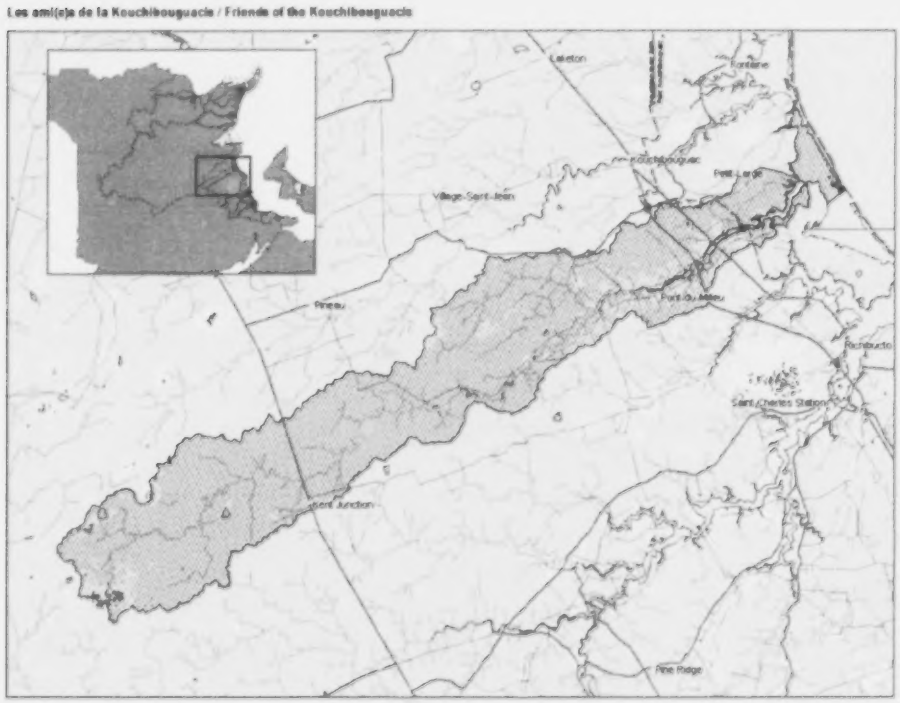

Figure 11: Territoire du groupe Les amis de la Kouchibouguacis

3.3.2 Association de la rivière Richibucto

En fonction depuis 1995, cet organisme est à bienfaisance (charitable).

Adresse du siège social et adresse postale :
Adresse postale : 3 River street, Rexton, NB E4W 2C9
Siège social : 204 Place Cartier Mall, Richibucto, NB

Adresse de courriel : rrassoc@nbnet.nb.ca

Adresse internet : non disponible

Téléphone (506) 523-8884 Télécopieur : (506) 523-8885

Personne ressource: Gerald Beck (Président)

La philosophie de l'organisme

Vision : La vision est de restaurer le système de la rivière Richibucto aux conditions favorables du passé et de maintenir la qualité de vie qu'elle fournit à ses communautés.

Mission: « La mission première de l'ARR est de responsabiliser les utilisateurs du réseau hydrographique afin d'assurer le développement durable dans la région. Ce développement durable ne peut être mis en application que par l'acquisition et la mise en pratique des connaissances sur l'écosystème et par la mise en place de programmes permettant de protéger, restaurer et améliorer l'habitat aquatique ». (St. Hilaire, Boghen, Courtenay 1997)

Mandat : L'association de la rivière Richibucto est composée d'une équipe de citoyens qui ont comme objectif principal la préservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement du bassin versant de rivière Richibucto.

Structure de gouvernance

Cet organisme fonctionne avec un comité exécutif, un comité permanent (groupe de travail), et un comité technique formé de personnes ressources. Le comité exécutif se réunit sur une base mensuelle, et le groupe de travail et le comité technique se réunissent 2 fois par année. Le comité exécutif est composé de citoyens locaux. Le groupe de travail et le comité technique sont composés de différents intervenants représentant les secteurs de l'environnement, l'industrie, le social, l'académie, les Premières Nations et les gouvernements.

Ses partenaires

Ses partenaires comprennent des représentants des groupes suivants :

- Groupes communautaires

- Organismes gouvernementaux
- Industries
- Municipalités, DSL
- Groupes environnementaux
- Premières Nations
- Académies
- Citoyens locaux

Son plan d'action

Son plan d'action comprend les éléments suivants :

- Faire la collecte de données nécessaires à l'évaluation et à la réouverture du plus grand nombre possible de zones fermées à la récolte de mollusques
- Diminuer les taux de coliformes fécaux dans les zones fermées à la récolte de mollusques à des niveaux acceptables
- Protéger les habitats de saumon et de truite des impacts négatifs et restaurer les habitats ayant été endommagés
- Améliorer la gestion des stocks de bar rayé afin de permettre une pêche sportive durable
- S'assurer que toute l'information actuelle et future traitant de l'environnement de la région de Richibucto soit disponible à l'ensemble de la population
- Encourager les jeunes à développer une expertise dans les sciences de l'environnement
- Établir un système de surveillance afin de permettre aux résidents de communiquer efficacement et rapidement les inquiétudes qu'ils ont face à un problème environnemental
- Assurer qu'il n'y a pas de destruction d'habitat dans les zones fermées à la récolte de palourdes et assurer que la récolte ne se fait pas au détriment de la conservation de la ressource
- Mettre en valeur et améliorer les conditions des stocks de truite et saumon

Les projets ou activités entrepris jusqu'à date (mars 2003)

- Nettoyage de plage pour l'ensemble du bassin
- Surveillance des côtes pour sources de pollution
- Ensemencement de truites
- L'installation de boîtes de sédiments (boîtes Vibert)
- Restauration de ruisseaux
- Gestion des barrages à castor
- Surveillance des prises accidentelles
- Inventaire des stocks
- Enquête sur les fermes environnementales
- Collecte de géniteurs (salmonidés)
- Installation de clôtures pour fermes

- Clôture de dénombrement pour saumon
- Reconnaissance Canoe
- Échantillonnage d'eau
- Restauration et stabilisation des berges
- Étude d'alternatives de sources d'eau potentielles / bétails, fossés, et ponceaux
- Programme de conversion de fosses septiques
- Sentier de ski de fonds
- Élaboration d'un plan d'action
- Collecte d'information sur la pêche aux myes décontaminées,
- Élaboration de plan de gestion de myes
- Inventaire de la population de myes
- Reconnaissance Air
- Ateliers environnementaux
- Voyages sur terrain
- Levées de fonds
- Bourses d'études Vertes
- Bassin d'élevage de salmonidés
- Communications / Communiqués de presse
- La classification des eaux du bassin versant
- Études sur la qualité de l'eau
- Plan de fermes environnementales

Pour voir une liste des outils de sensibilisation utilisés par le groupe lors de l'élaboration de leurs projets et activités, veuillez vous référer au tableau 1 en annexe 1.

Les projets futurs

- Mise-à-jour du plan d'action
- La gestion intégrée pour inclure tous les niveaux de gouvernements

Le territoire du groupe

Le territoire du groupe comprend les Premières Nations de Big Cove et Indian Island. Il inclut aussi les villes de Richibucto et Rexton et diverses petites localités telles que Adamsville, Bass River, Beersville, Bedoc, Cails Mill, Cap Lumière, Claireville, Coal Branch, East Branch, Fords Mill, Ford bank, Grande Aldouane, Grangeville, Galloway, Harcourt, Jailletville, Jardineville, Kent Lake, Molus Rive, Mundleville, Normandie, Peter Mills, Petite Aldouane, Pine ridge, Richibucto Village, Smiths Corner, St.-Charles, St.-Norbert, South Branch, Targettville, Upper Rexton, et West Branch. Ce sont des régions peuplées par des francophones, des anglophones et des autochtones qui ont traditionnellement partagé une grande variété de ressources naturelles à l'intérieur du bassin versant de la rivière Richibucto.

Ce bassin versant est le quatrième plus grand des bassins versants qui se déversent sur la côte est du Nouveau-Brunswick. Sa forme est plus ou moins rectangulaire, et il couvre

environ 1400 km^2 avec une élévation en moyenne de 45.5 m au-dessus du niveau de la mer (Montreal Engineering Company, 1969). La baie peu profonde est surtout influencée par trois rivières : La Main Richibucto, la rivière St.-Charles, et la rivière St.-Nicholas. La rivière Bass, Molus, et Coal sont de plus petits tributaires qui se déversent aussi dans la baie. Leur territoire comprend le havre de Richibucto, Indian Island et la plupart du cordon littoral. Cependant, une partie du territoire, les terres le long du secteur nord-ouest du havre, se situe à l'intérieur des limites du Parc national de Kouchibouguac.

Pour connaître les attributs écologiques, récréotouristiques et économiques de ce territoire veuillez vous référer aux tableaux 2, 3 et 4a, b, c en annexe 1.

État de l'environnement de la région

Pour concevoir l'état de l'environnement du territoire de ce groupe, veuillez vous référer au tableau 5 en annexe 1.

Il faut noter que la plupart des aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés dans le territoire sont identifiés séparément pour chaque zone de gestion côtière communautaire, car ils sont uniques à leur territoire et ils ne figurent pas parmi les tableaux en annexes.

Aspects naturels d'intérêts particuliers retrouvés

Le bar rayé, les bancs de myes et le saumon de l'Atlantique sont considérés comme étant des espèces d'intérêts particuliers dans la région.

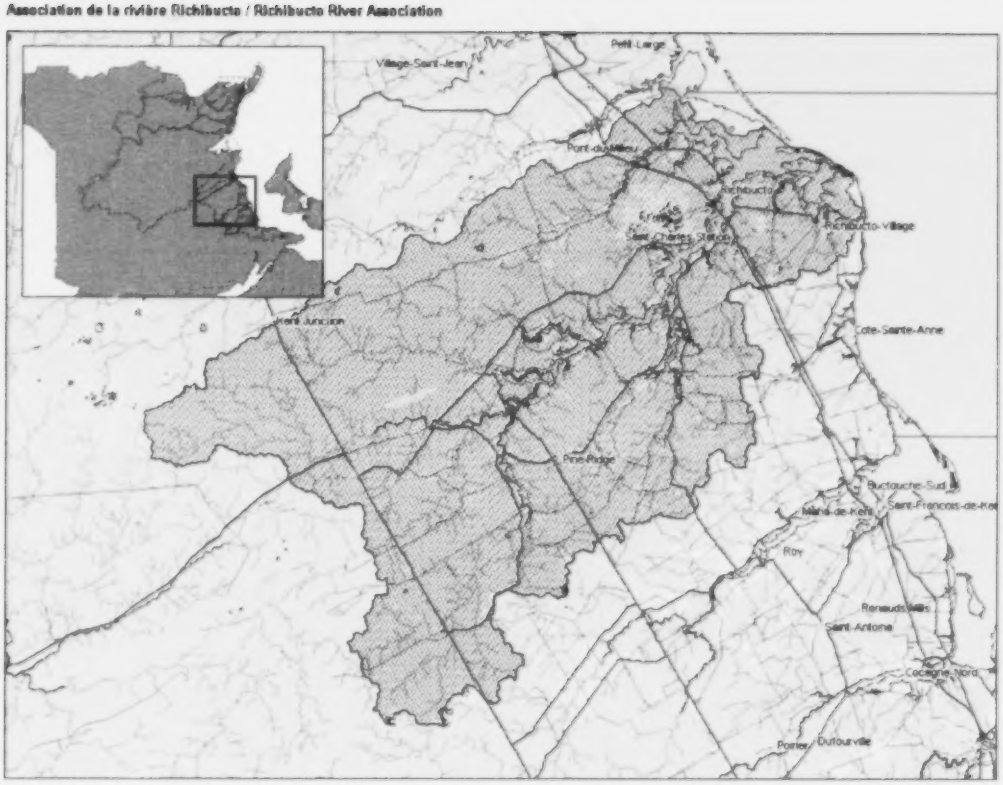

Figure 12: Territoire de l'Association de la rivière Richibucto

3.3.3 Comité d'adaptation des bassins versants de Bouctouche

En fonction depuis 1999, cet organisme est un comité ad hoc en transition et à but non lucratif. Sa dissolution a eu lieu en décembre 2002.

Adresse du siège social et adresse postale :
26, rue Évangéline, Bouctouche, NB E4S 1N5

Adresse de courriel : fermicha@nbnet.nb.ca

Adresse site internet : non disponible

Téléphone : (506) 743-1495 Télécopieur : (506) 743-1498

Personnes ressources: Benoît Michaud, président par intérim
Rachel Colette, ressource administrative
Géraldine Arseneault, membre du comité

La philosophie de l'organisme

Vision : Créer un mécanisme de gestion pour une approche multi bassins versants qui deviendra un modèle de développement durable pour la région du Kent.

Mandat : développer un cadre pour :

- Des options de structures opérationnelles
- Proposer un plan de marketing régional
- Identifier des projets spéciaux

Valeurs :

- Voir à la coopération entre les divers intervenants de la région.
- Avoir l'appui des diverses communautés avoisinantes.

Structure de gouvernance

Cet organisme fonctionne avec un conseil administratif et un comité technique. Au début du processus, le groupe se rencontrait à tous les mois. À sa dissolution, il se rencontrait au besoin. Le comité technique se rencontrait trois à quatre fois par année. Le groupe avait aussi deux sous-comités, organisationnel et marketing, qui se rencontraient aussi trois ou quatre fois par année.

Les membres du conseil, une douzaine de personnes, représentaient les secteurs de l'environnement, les industries, le social, l'académie, et ils étaient en consultation avec les Premières Nations de la région.

Ses partenaires

Ses partenaires comprenaient des représentants des groupes suivants :

- Groupes communautaires
- Organismes gouvernementaux
- Industries
- Municipalités, DSL
- Groupes environnementaux
- Premières Nations
- Académie

Son plan d'action

- Développer une nouvelle structure de coordination pour Bouctouche
- Renforcer la coalition avec les autres bassins versants avoisinants
- Appuyer des initiatives d'intérêt particulier

Les projets ou activités entrepris jusqu'à sa dissolution

- Classification des eaux de la rivière Bouctouche et Cocagne en partenariat avec la Coalition des bassins versants de Kent
- Conférence sur le bassin versant
- Un plan de marketing régional
- Formé un sous-comité environnemental technique
- Formulé une liste d'options organisationnelles
- Fait la transition à un processus de planification communautaire pour les bassins versants de Bouctouche et Cocagne

Pour voir une liste des outils de sensibilisation utilisés par le groupe lors de l'élaboration de leurs projets et activités, veuillez vous référer au tableau 1 en annexe 1.

Les projets futurs

Appuyer certaines initiatives telles que le marketing régional, la certification « écoclassement », l'utilisation des terres et le programme de classification des eaux

Le territoire du groupe

Le territoire du groupe comprend l'ensemble du bassin versant de la rivière Bouctouche. Il comprend les communautés de Bouctouche, Saint-Maurice, Saint Fabien, Sainte-Marie, Saint-Lazare, Bon Secours, village des Légers, Saint-Paul, Légerville, village des Cormiers, Pellerin, Coates Mills, Saint-Joseph, McKees Mills, Saint-Thomas. Leur limite dans l'eau salée n'a pas été identifiée.

Pour connaître les attributs écologiques, récréotouristiques et économiques de ce territoire, veuillez vous référer aux tableaux 2, 3 et 4a, b, c en annexe 1.

État de l'environnement de la région

Pour concevoir l'état de l'environnement du territoire de ce groupe, veuillez vous référer au tableau 5 en annexe 1.

Il faut noter que la plupart des aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés dans le territoire sont identifiés séparément pour chaque zone de gestion côtière communautaire, car ils sont uniques à leur territoire et ils ne figurent pas parmi les tableaux en annexe.

Aspects d'intérêt particulier retrouvés

- Le pluvier siffleur niche sur les plages de la région
- La région comprend des sites archéologiques

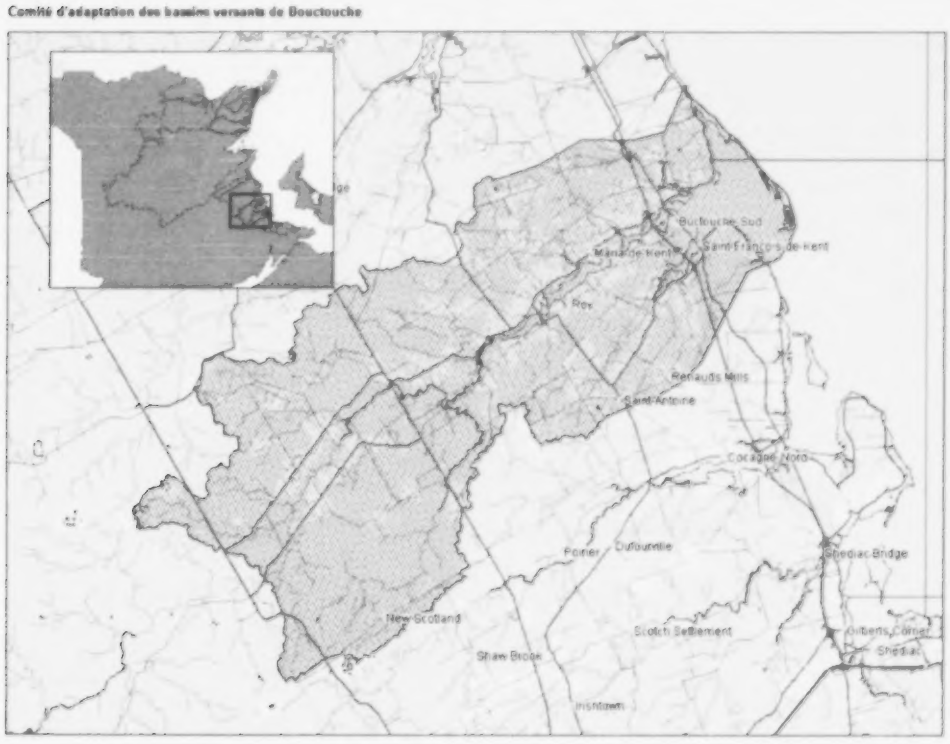

Figure 13: Territoire du Comité d'adaptation des bassins versants de Bouctouche

3.3.4 Groupe de développement durable du Pays de Cocagne

En fonction depuis l'an 2000, cet organisme est à but non lucratif.

Adresse du siège social et adresse postale :
Siège social : 176, ch. Cormier Cross, Cocagne, NB E4R 2S5
Adresse postale : 66 Lover's Lane, Cocagne, NB E4R 2S5

Adresse de courriel : gddpc@nb.aibn.com

Adresse site internet : n/a

Téléphone : (506) 576-8247 Télécopieur : (506) 576-7480

Personne ressource : Jocelyne Gauvin, coordinatrice

La philosophie de l'organisme

Vision : Un bassin versant aménagé d'une manière holistique et viable où tous les citoyens sont impliqués et jouissent d'une qualité de vie.

Mission : S'assurer que le bassin versant se développe d'une manière viable et holistique; comprendre et assumer notre rôle à l'intérieur de plus grandes unités écologiques.

Mandat : Fournir les occasions et mettre en place les mécanismes permettant aux citoyens du bassin versant de Cocagne de se développer selon des principes de développement durable et de viabilité.

Structure de gouvernance

Cet organisme fonctionne avec un comité de direction composé de représentants des secteurs de l'environnement, les industries, le social et l'académie. On leur demande de respecter les intérêts du groupe. Ce comité se rencontre à chaque mois. Il a également divers comités qui se rencontrent au besoin. Sa philosophie a été développée avec des intervenants représentant les secteurs de l'environnement, les industries, le social, l'académie et les gouvernements. Les membres représentent les différents groupes d'âge et les différentes communautés de la région. Ses statuts et règlements sont présentement en développement. Le groupe organise une assemblée générale annuelle où les membres du comité de direction, les membres existants et le public sont invités à participer.

Ses partenaires

Ces partenaires sont des représentants des groupes suivants :

- Groupes communautaires
- Organismes gouvernementaux
- Industries

- Municipalités, DSL
- Groupes environnementaux
- Académie

Son plan d'action

Son plan d'action est élaboré en vue de répondre aux buts et objectifs suivants :

- Assurer une viabilité (existence continue) au Groupe de développement durable du Pays de Cocagne (gddpc)
- Élaborer un plan de gestion intégrée pour le territoire du bassin versant de la rivière de Cocagne (Pays de Cocagne)
- Améliorer la qualité des eaux du Pays de Cocagne
- Être agent de liaison et point de repère dans la communauté (assumer le rôle de « chien de garde »- comme avec l'ancien groupe de développement durable de Cocagne et Bouctouche)
- Mettre en place et catalyser des occasions et des mécanismes afin d'assurer une viabilité « holistique » (environnement, social, culturel et économique) du bassin versant du Pays de Cocagne.
- Encourager et faire grandir l'esprit communautaire : la fierté, la responsabilité, le respect.
- Assurer une autosuffisance financière au gddpc
- Connaître la position et le rôle du Pays de Cocagne dans un contexte plus grand : comme le comté de Kent et le golfe du Saint-Laurent.
- Connaître l'état de l'eau potable et participer activement au développement et à la mise en place de systèmes d'eau potable, d'eaux usées et d'égouts dans le Pays de Cocagne
- Encourager l'établissement d'une diversité de biote et d'habitats en eau salée et en eau douce : intérêt particulier sur les huîtres comme espèce « clé » en eau salée et les poissons, surtout la truite et le saumon en eau douce
- Mieux comprendre et contrôler les processus de sédimentation et d'eutrophisation dans nos eaux
- Sauvegarder **absolument** tous les marais et autant que possible tous les paysages côtiers
- Fournir de l'aide aux citoyens afin d'avoir accès aux activités reliées aux ressources naturelles du Pays de Cocagne telles que les plages, les forêts, les côtes, l'eau, la chasse, la pêche et la beauté de l'environnement naturel
- Avoir un esprit ouvert et encourager tous les aspects de la culture et du patrimoine local (relève en agriculture, pêche et foresterie; récolte d'information traditionnelle des aînés; musique, art, écriture, sports, etc. les cultures francophones, anglophones et autochtones)
- Permettre et aider à maintenir une économie saine et viable à partir de notre bassin versant (agriculture, forêts, pêche, tourisme, services)
- Partager nos expériences avec d'autres groupes
- Être responsable de la promotion d'une viabilité « holistique » à plusieurs niveaux : local, régional, national et international.

Les projets ou activités entrepris jusqu'à date (mars 2003)

- Participé au programme de classification des eaux avec la Coalition des bassins versants de Kent
- Recrutement de bénévoles
- Participé au programme de Ménage ton rivage (3 ans+)
- Production d'un bulletin de nouvelles « Surveillons nos eaux »
- Rencontre du comité de direction sur une base mensuelle
- Planification et déroulement des assemblées générales annuelles
- Effectué un concours de dessins dans les écoles primaires pour la semaine du Patrimoine
- Élaboration d'une vision pour le groupe
- Participé en tant que membre du comité organisateur de l'AGA de la Coalition pour la viabilité du sud du golfe du Saint-Laurent
- Développé des partenariats avec divers organismes et individus
- Projet d'inventaire des méthodes d'évacuation des déchets de bateaux des 2 marinas de la baie de Cocagne
- Programme de sensibilisation à l'environnement et au développement durable pour les jeunes et les animatrices du groupe Jeunesse Action Communautaire
- Ébauche d'une bibliographie des ressources du bassin versant de Cocagne
- Effectué un inventaire des rapports et dépliants disponibles au bureau du gddpc
- Répertorié des articles du journal L'Étoile qui se rapportent aux communautés du bassin versant de Cocagne
- Préparé une liste d'intervenants et amis du gddpc
- Préparé le rapport provisoire de la classification des eaux pour la Coalition des bassins versants de Kent-Sud.
- Formé un partenariat avec CJSE pour la production d'articles sur l'environnement et le développement durable
- Formé un partenariat avec le Service Canadien de la Faune pour l'inventaire des oiseaux de marais salés dans la région
- Devenir membre de divers comités tels que le comité d'eau pure de Cocagne, Chambre de commerce, le comité-conseil pour l'étude de système d'eau potable et d'égouts pour Cocagne, le comité de plan rural du DSL de Cocagne, et le Réseau environnemental du NB
- Élaboré un programme de causerie mensuelle
- Participé à divers ateliers et rencontres
- Participé au programme de vérification de l'eau potable du DSL de Cocagne
- Participé en partenariat avec la Coalition sur la viabilité du sud du golfe du Saint-Laurent à établir une base de données au sujet des organismes œuvrant dans le territoire
- Élaboré un plan d'action à partir du rapport provisoire de la Classification des eaux en partenariat avec la Coalition des bassins versants de Kent
- Préparé un répertoire de l'état des connaissances de l'environnement des bassins versants de Kent-sud en partenariat avec la Coalition des bassins versants de Kent

- Développé un programme d'intendance côtière avec les marinas de la baie de Cocagne

Pour voir une liste des outils de sensibilisation utilisés par le groupe lors de l'élaboration de leurs projets et activités, veuillez vous référer au tableau 1 en annexe 1.

Les projets futurs

- Surveillance de la qualité des eaux du bassin versant
- Restauration et le maintien de la qualité des eaux
- Maintien et restauration de la santé du bassin versant
- Développement d'un plan d'aménagement et d'un plan rural
- Développement d'un plan de gestion intégrée pour le bassin versant
- Récolte du savoir traditionnel
- Répondre aux demandes des citoyens
- Étudier et protéger les marais et autres caractéristiques côtières
- Connaître et promouvoir des bonnes pratiques de gestion durable

Le territoire du groupe

Le territoire du groupe comprend tous les cours d'eau qui composent le bassin versant de la baie de Cocagne. Cela comprend les communautés de Cocagne, Grande-Digue, Notre-Dame, et Grand St Antoine. Les limites du territoire ne sont pas déterminées pour le milieu marin.

Pour connaître les attributs écologiques, récréotouristiques et économiques de ce territoire, veuillez vous référer aux tableaux 2, 3 et 4a, b, c en annexe 1.

État de l'environnement de la région

Pour concevoir l'état de l'environnement du territoire de ce groupe, veuillez vous référer au tableau 5 en annexe 1.

Il faut noter que la plupart des aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés dans le territoire sont identifiés séparément pour chaque zone de gestion côtière communautaire, car ils sont uniques à leur territoire et ils ne figurent pas parmi les tableaux en annexe.

<u>Aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés</u>

L'île Cocagne est en soi un site d'intérêt particulier où on y retrouve une diversité de plantes et une héronnière (grand héron). À l'intérieur du territoire de ce groupe, on peut trouver des sites archéologiques et des fossiles, diverses espèces d'oiseaux et de papillons des marais salés. Au printemps, la bernache cravant fait sa présence et l'hiver c'est le tour aux garrots et les eiders. On y retrouve également une population de bar rayé dans la baie de Cocagne.

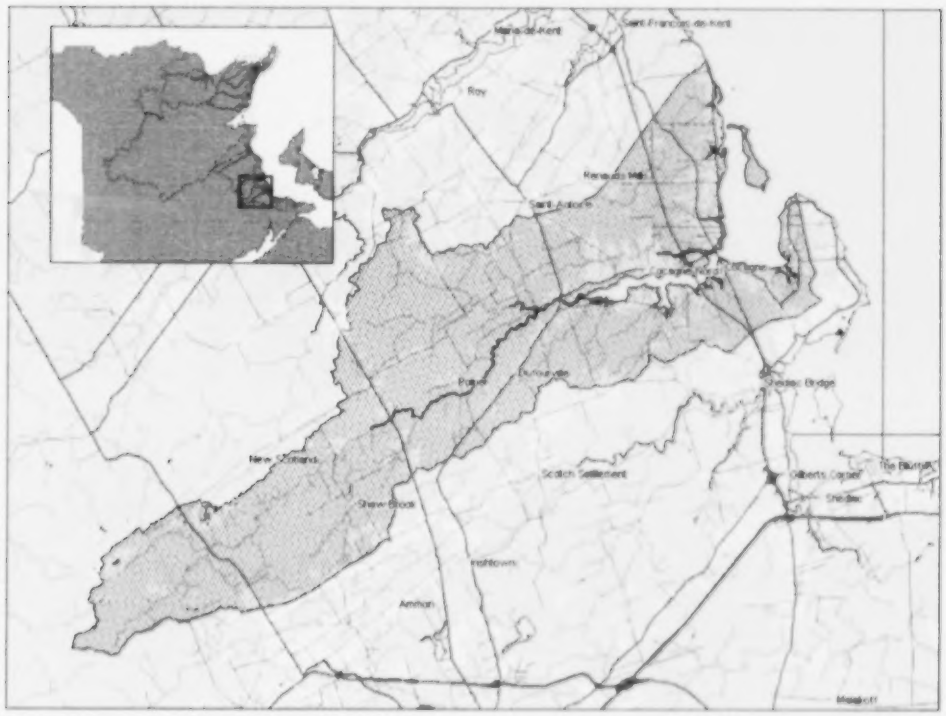

Figure 14: Territoire du groupe Développement durable du Pays de Cocagne

3.3.5 Coalition des bassins versants de Kent

En fonction depuis 2000, cet organisme est à but non lucratif.

Adresse du siège social et adresse postale :
176, ch. Cormier Cross, Cocagne, NB
66 Lover's Lane, Cocagne, NB E4R 2J5

Kent Watershed Coalition
Coalition des bassins versants de Kent

Adresse de courriel: gddpc@nb.aibn.com

Adresse site internet : n/a

Téléphone: (506) 576-8247 Télécopieur: (506) 576-7480

Personne ressource: Jocelyne Gauvin, coordinatrice

La philosophie de l'organisme

Leur philosophie était en développement au moment de la compilation des informations pour ce document.

Structure de gouvernance

Cet organisme fonctionne avec un comité de direction qui se réunit au besoin. Les membres de ce comité sont des personnes des groupes du développement durable du Pays de Cocagne et l'association des pêcheurs récréatifs du Sud-Est. Durant la première année, le projet d'écotourisme de la baie de Bouctouche participait aussi à ce comité. Cette coalition a été fondée pour réunir ces divers groupes dans le cadre du programme de classification des eaux de la province. Ses statuts et règlements sont en développement et le groupe n'organise pas d'assemblée générale annuelle. Jusqu'à date, la gestion des fonds et des travaux a été partagée entre l'association des pêcheurs récréatifs du sud-est et le groupe de développement durable du Pays de Cocagne.

Ses partenaires

Ses partenaires sont des représentants des groupes suivants :

- Groupes communautaires
- Organismes gouvernementaux
- Industries
- Municipalités, DSL
- Groupes environnementaux
- Premières Nations
- Académie
- Tout individu intéressé

Son plan d'action

Le plan d'actions du groupe est en développement.

Les projets ou activités entrepris jusqu'à date (mars 2003)

- Classification des eaux des bassins versants de Chockpish, Black, Bouctouche, Little Bouctouche Cocagne selon le programme de la province du NB (2000-2002).
- Répertoire de l'état des connaissances des ressources des bassins versants de Kent-Sud
- Développement de partenariat avec le Groupe développement durable du Pays de Cocagne
- Préparation du plan d'action en suivi du rapport provisoire de la classification des eaux des bassins versants de Kent-Sud.

Pour voir une liste des outils de sensibilisation utilisés par le groupe lors de l'élaboration de leurs projets et activités, veuillez vous référer au tableau 1 en annexe 1.

Les projets futurs

Les projets futurs de la Coalition sont de continuer à travailler sur les points suivants pour les divers bassins versants de leur territoire :

- Continuer la classification des eaux pour les divers bassins versants à l'intérieur du territoire
- Développer un programme d'information-communication
- Programme de sensibilisation et d'engagement communautaire
- Élaborer une base de données pour chaque bassin versant
- Assurer un système de récolte et de maintien des données spécifiques à la qualité des eaux des bassins versants
- Continuer l'inventaire des sources de polluants pour chaque bassin et répertorier les facteurs sous forme de tableaux pour identifier l'impact sur la qualité de l'environnement

Le territoire du groupe

Le territoire du groupe comprend les communautés des bassins versants de Chockpish, Black, Bouctouche, Little Bouctouche et Cocagne. La rivière Bouctouche traverse les municipalités de Légerville, St-Paul, village des Cormiers, Val-Richard, McLeanSettlement, St-Cyrille, Ste-Marie-de-Kent, St-Joseph-de-Kent, Marie-de-Kent et Boisjoli pour enfin traverser la ville de Bouctouche dans la région de son estuaire. Elle a plus d'une dizaine d'affluents qui sont : les ruisseaux Millers, Norman Bridge, Rushcove, Trout, McLean, Johnson, Yanke, Richard, Albert et les criques Noel et Mill. La rivière Little Bouctouche se déverse dans l'estuaire de la Bouctouche et comprend la municipalité de St-Antoine et la communauté de McKees Mills entre autres. La rivière Black est un petit affluent de la baie de Bouctouche. Le bassin versant de la rivière

Chockpish comprend la communauté de Ste-Anne de Kent. La rivière Cocagne prend sa source dans la région de Gallagher Ridge et traverse les localités de Shaw Brook, Poirier, LeBlanc, Notre-Dame et Cocagne. Ses principaux tributaires sont la Northwest Branch Cocagne River et les ruisseaux Shaw, Butler, Murray et Meadow. *(Leblanc-Poirier et Gauvin, Rapport de classification provisoire des bassins versants : Chockpish, Bouctouche, Black, Little Bouctouche et Cocagne 2002).*

Pour connaître les attributs écologiques, récréotouristiques et économiques de ce territoire, veuillez vous référer aux tableaux 2, 3 et 4a, b, c en annexe 1.

État de l'environnement de la région

Pour concevoir l'état de l'environnement du territoire de ce groupe, veuillez vous référer au tableau 5 en annexe 1.

Il faut noter que la plupart des aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés dans le territoire sont identifiés séparément pour chaque zone de gestion côtière communautaire, car ils sont uniques à leur territoire et ils ne figurent pas parmi les tableaux en annexe.

Aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés

C'est à noter que puisque ce groupe couvre le territoire du Groupe de développement durable du Pays de Cocagne et le Comité d'adaptation des bassins versants de Bouctouche, les aspects d'intérêt particulier sont les mêmes que ceux mentionnés pour ces groupes.

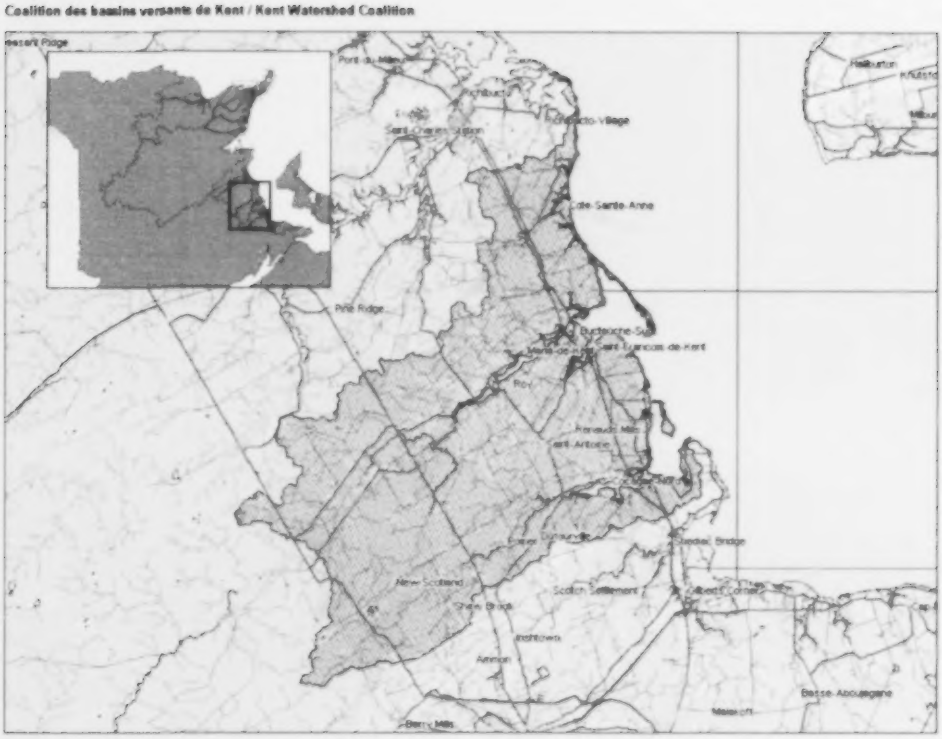

Figure 15: Territoire de la Coalition des bassins versants de Kent

3.3.6 Association du bassin versant de la baie de Shédiac

En fonction depuis l'an 2000, cet organisme est à but non lucratif.

Adresse du siège social et adresse postale :
164 Pleasant street, suite A

Adresse de courriel : sbwa@nbnet.nb.ca

Adresse site internet : www.sbwa-abvbs.net

Téléphone : (506) 533-8880 Télécopieur : (506)533-78

Personne ressource: Nadine Gauvin, coordinatrice

La philosophie de l'organisme

Vision : Une communauté qui travaille ensemble pour atteindre un écosystème sain afin de soutenir la qualité et la quantité de l'eau pour les générations futures.

Mission: L'Association du bassin versant de la baie de Shédiac accomplira sa vision par l'éducation et l'intendance environnementale communautaire.

Mandat: pas d'énoncée distincte – seulement à conserver et protéger l'eau qui s'écoule dans la baie de Shédiac par la participation du public.

Structure de gouvernance

Cet organisme fonctionne avec un conseil d'administration, un comité exécutif, des comités permanents et un comité technique de personnes ressources. Le conseil administratif et les comités se réunissent sur une base mensuelle et le comité exécutif se réunit au besoin. Le conseil est formé de 14 directeurs. La plupart sont des gens retraités habitant dans les diverses communautés de la région et qui tiennent la qualité de l'eau à cœur. Ils fonctionnent avec des statuts et règlements qu'ils ont développés en se basant sur ceux développés par d'autres groupes semblables et ils organisent une assemblée générale annuelle où le public est invité à participer.

Ses partenaires

Ses partenaires sont des représentants des groupes suivants :

- Groupes communautaires
- Organismes gouvernementaux
- Industries
- Municipalités et DSL
- Autres : Commission d'aménagement

Son plan d'action

Son plan d'action comprend les priorités suivantes :

- Faire un progrès significatif afin d'être reconnu comme étant « la baie avec la meilleure qualité d'eau »
- Devenir autosuffisant; être capable d'assurer une permanence à l'association
- Se concentrer sur le recrutement et le service aux membres
- Augmenter la visibilité de l'association du bassin versant de la baie de Shédiac
- Être reconnu comme étant un « leader » dans la résolution d'enjeux de bassin versant

Les projets ou activités entrepris jusqu'à date (mars 2003)

- Programme de classification des eaux
- Restauration de ruisseaux
- Installation de clôtures autour des pâturages à bétail
- Étude sur l'habitat d'huîtres
- Plantation d'arbres
- Sensibilisation et éducation du public par des présentations aux groupes communautaires et dans les écoles, et des rencontres portes ouvertes
- Inventaire de sources de pollution potentielles le long des côtes
- Inventaire de la santé des ruisseaux
- Échantillonnage des macro invertébrés
- Inventaire de la flore et la faune
- Inventaire des oiseaux et leur habitat
- Programme de « Ménage ton rivage »

Pour voir une liste des outils de sensibilisation utilisés par le groupe lors de l'élaboration de leurs projets et activités, veuillez vous référer au tableau 1 en annexe 1.

Les projets futurs

- Développement d'une terre humide pour traiter les effluents d'une ferme laitière
- Visites écotouristiques de la flore et faune de l'île Shédiac
- Restauration de cours d'eau
- Programme provincial de fosses septiques
- Projet de restauration d'habitat de mollusques dans la baie de Shédiac

Le territoire du groupe

Le territoire du groupe comprend la municipalité de Shédiac. Les limites du bassin versant de la baie de Shédiac s'étendent de Grande Digue au nord à Cap Bimet dans l'est, à Scoudouc dans le sud et aux Montagnes Lutes par l'ouest. Le territoire comprend tous les cours d'eau qui se déversent dans la rivière Shédiac et la Rivière Scoudouc. Ceux-ci se déversent dans la baie de Shédiac qui détermine la limite du territoire dans l'eau salée.

Pour connaître les attributs écologiques, récréotouristiques et économiques de ce territoire, veuillez vous référer aux tableaux 2, 3 et 4a, b, c en annexe 1.

État de l'environnement de la région

Pour concevoir l'état de l'environnement du territoire de ce groupe, veuillez vous référer au tableau 5 en annexe 1.

Il faut noter que la plupart des aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés dans le territoire sont identifiés séparément pour chaque zone de gestion côtière communautaire, car ils sont uniques à leur territoire et ils ne figurent pas parmi les tableaux en annexe.

Aspects d'intérêt particulier retrouvés

Il y a des sites archéologiques dans leur territoire.

Il est important de noter que les connaissances du groupe sur les enjeux et les sites problématiques sont limitées car, jusqu'à date ils n'ont pas entrepris d'étude pour les identifier ou les mettre en évidence. L'information sur les habitats sensibles ou uniques qui sont à risque ainsi que les espèces en péril ou d'intérêt particulier n'est pas disponible.

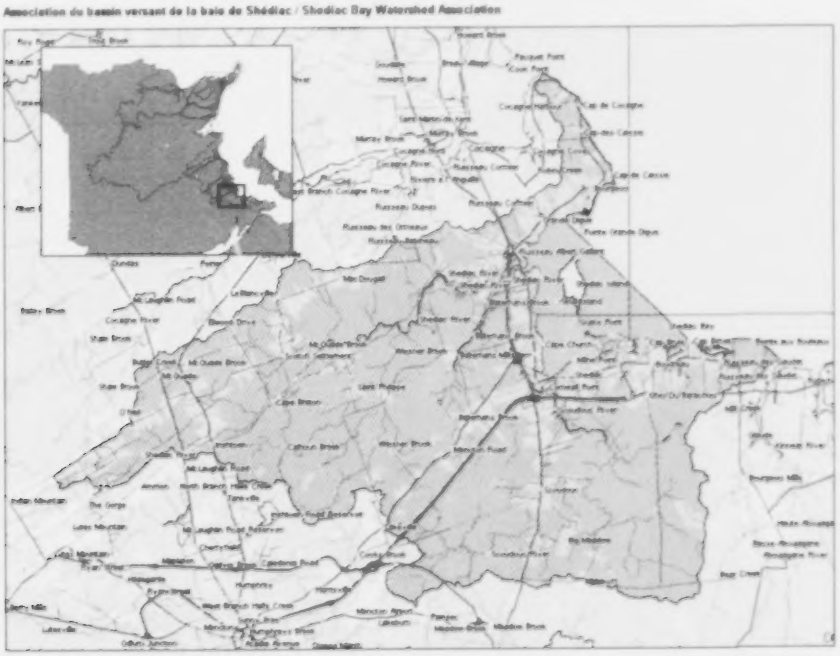

Figure 16: Territoire de l'Association du bassin versant de la baie de Shédiac

3.3.7 Sénateurs et sénatrices de l'environnement de Cap-Pelé Inc.

En fonction depuis 1997, cet organisme est à but non lucratif.

Adresse du siège social et adresse postale :
391 Robichaud, Cap-Pelé, NB E4N 1Y7

Adresse de courriel : n/a

Adresse site internet : n/a

Téléphone : (506) 577-4503

Personne ressource: Omer Brun, Président

La philosophie de l'organisme

Vision : Faire de Cap-Pelé une communauté viable et durable pour les générations futures

Mission : Information, éducation et sensibilisation à l'environnement par l'action

Mandat : Développer le lien social avec les divers organismes de Cap-Pelé en vue du développement durable

Valeurs : Une communauté ayant une qualité de vie saine, sécuritaire ainsi qu'une plus grande solidarité

Structure de gouvernance

Cet organisme fonctionne avec un conseil exécutif qui se réunit au besoin. Ce conseil est composé de gens représentant le secteur de l'environnement et les industries. Il n'a pas de statuts et règlements et ne tient pas d'assemblée générale annuelle. Cependant, il organise des rencontres pour faire part de l'état des liens avec les groupes sociaux. Les décisions sont prises selon l'importance pour l'environnement dans la région.

Ses partenaires

Ses partenaires comprennent des représentants des groupes suivants :

- Groupes communautaires
- Industries
- Municipalités, DSL
- Académie

Son plan d'action

Les principaux objectifs de son plan d'action sont d'informer et conscientiser la communauté et le public.

Les projets ou activités entrepris jusqu'à date (mars 2003)

- Informer les citoyens, les élèves de niveaux scolaires et la municipalité ainsi que les visiteurs de l'état de l'environnement de Cap-Pelé et des projets entrepris
- Nettoyer des ruisseaux
- Développer un site internet avec la coopération de l'Université de Moncton
- Nettoyer des plages
- Informer les jeunes dans les classes pour la protection des ruisseaux et sur l'importance de planter des arbres le long des cours d'eau
- Développer un projet sur la qualité de l'eau

Pour voir une liste des outils de sensibilisation utilisés par le groupe lors de l'élaboration de leurs projets et activités, veuillez vous référer au tableau 1 en annexe 1.

Les projets futurs

Travailler avec la communauté de Cap-Pelé, la CRBE et la Commission Beaubassin sur la qualité de l'eau.

Le territoire du groupe

Le territoire du groupe est le grand Cap-Pelé. Ceci comprend le village et la communauté rurale de Beaubassin-Est, la rivière Aboujagane, la petite rivière Kouchibouguac, la rivière Tédiche et le ruisseau Friel. Le groupe n'a pas identifié son territoire dans l'eau salée.

Pour connaître les attributs écologiques, récréotouristiques et économiques de ce territoire, veuillez vous référer aux tableaux 2, 3 et 4a, b, c en annexe 1.

État de l'environnement de la région

Pour concevoir l'état de l'environnement du territoire de ce groupe, veuillez vous référer au tableau 5 en annexe 1.

Il faut noter que la plupart des aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés dans le territoire sont identifiés séparément pour chaque zone de gestion côtière communautaire, car ils sont uniques à leur territoire et ils ne figurent pas parmi les tableaux en annexe.

Aspects naturels d'intérêt particulier retrouvés

Les ruisseaux Tédiches et Friel ainsi qu'un bon nombre de ruisseaux et rivières sont fréquentés par la truite. En termes d'espèces d'intérêt particulier, on mentionne la truite mouchetée et le grand héron.

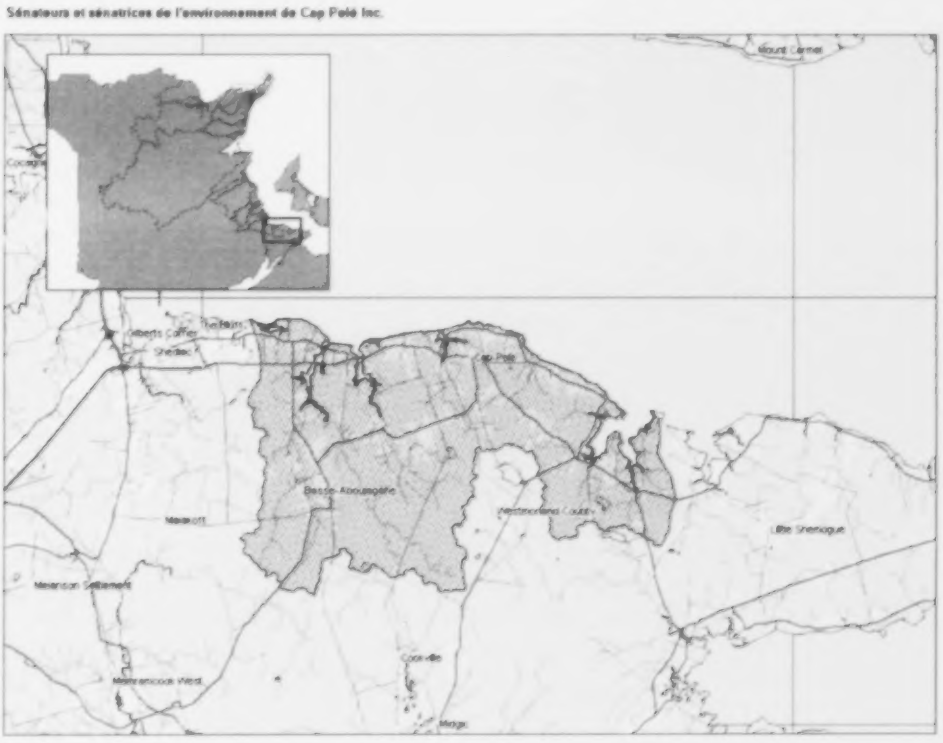

Figure 17: Territoire du groupe Sénateurs et Sénatrices de l'environnement de Cap-Pelé

3.3.8 Résumé des attributs, activités et enjeux à l'intérieur de la zone de gestion côtière du détroit de Northumberland

Les attributs écologiques (voir tableau 2 en annexe 1)

Il est nécessaire de noter les habitats significatifs pour certaines espèces marines qui se retrouvent dans cette zone. La plupart de ces habitats n'ont pas été soulignés par les groupes de ZGCC, donc ils n'apparaissent pas dans le tableau 2 en annexe. Cependant, ils sont importants et doivent être mentionnés en tant qu'attributs écologiques pour cette région :

- Frayère de hareng de l'Atlantique de Richibouctou
- Frayère de hareng de l'Atlantique de Cap-Pelé
- Frayère de hareng de l'Atlantique de Murray Beach
- Frayère de merluche blanche à Baie Verte
- Homard d'Amérique de grande taille dans la région de Cap Tourmentin
- Naissain d'huître américaine dans la baie de Bouctouche
- Forte concentration de pétoncle géant au Cap Tourmentin

(Therrien et al. 2000)

La région est caractérisée par des attributs écologiques tels que dunes de sable, plages sablonneuses et marais salés. Il y a des tourbières à l'état naturel parsemées sur l'ensemble du territoire, nombreux sentiers écologiques et sites d'observation d'oiseaux. Un site d'hivernage du bar rayé dans le secteur de Richibouctou est une particularité intéressante pour la région. La baie de Bouctouche a un des principaux gisements et site de captage pour l'huître américaine. (Therrien et al. 2000). Les régions de Bouctouche et Richibucto sont dotées de bancs de myes et le saumon de l'Atlantique fraye dans plusieurs des rivières qui se déversent dans le détroit. Parmi les espèces en péril dans le cadre de la loi sur les espèces en voie de disparition du Nouveau-Brunswick, le pluvier siffleur niche sporadiquement sur les plages de Kouchibouguac jusqu'à Cap Jourimain (Sabine Dietz, comm. pers). L'île de Cocagne possède une variété d'espèces de plantes et des héronnières se retrouvent ici et là.

Les attributs récréotouristiques (voir tableau 3 en annexe 1)

Les principaux attributs récréotouristiques répandus dans l'ensemble de ce territoire sont les terrains de camping, les sentiers de motoneiges, bicyclettes et pédestres. Le sentier Nouveau-Brunswick passe dans toutes les régions sauf celle de Cap-Pelé. Le parc national Kouchibouguac et l'éco-centre de la dune de Bouctouche sont deux attractions touristiques majeures qui misent sur la valeur écologique de la région. Le Pays de la Saguine, dans la région de Bouctouche, met en valeur la culture de la région. Il y a des excursions en mer dans six des sept territoires.

Les attributs économiques (voir les tableaux 4A, 4B, 4C en annexe 1)

La pêche côtière est très importante dans ce secteur et l'aquaculture des mollusques est en expansion. Plusieurs usines de transformation se répartissent le long de la côte, une

trentaine étant située dans la région de Cap-Pelé. Une douzaine de ports de pêche se retrouvent le long de la côte. L'agriculture est une activité économique assez importante. On cultive des petits fruits, des pommes et une variété de légumes. Dans la région de Bouctouche, on cultive les raisins pour la viticulture. Il y a plusieurs fermes de bétail, dont plusieurs porcheries dans la région de Ste-Marie de Kent et plusieurs fermes laitières. On élève aussi les chevaux, les bisons et la volaille dans la région de Kent. L'exploitation des terres boisées privées et de la Couronne est répandue dans l'ensemble du territoire. Il y a des plantations d'arbres de Noël dans chaque région.

Les principaux enjeux dans le détroit de Northumberland (voir tableau 5 en annexe 1)

Notez que les enjeux dans le tableau 5, « État de l'environnement » ont été identifiés selon les connaissances des dirigeants et/ou coordinateurs de groupes. Il est probable qu'il existe d'autres enjeux d'envergure importante pour cette région, par contre l'information pour les identifier n'était pas disponible au moment où le questionnaire a été répondu.

Les principaux enjeux dans la région du ***détroit de Northumberland*** sont :

- les zones aquatiques contaminées par bactéries,
- des dunes et des flèches littorales menacées par les activités humaines
- la contamination due aux systèmes de fosses septiques inadéquats ou manquants,
- la contamination par les eaux d'égouts municipaux,
- l'érosion causée par l'exploitation forestière ou une descente à un cours d'eau,
- la contamination due à une décomposition anaérobie
- la présence de dépotoirs illégaux et anciens dépotoirs
- la contamination due aux activités portuaires
- la contamination due aux effluents d'usines à poisson

Ces enjeux ont été identifiés par plus de 50% des groupes de bassins versants de la région.

Sommaire du programme de classification des eaux de la province dans cette zone de gestion côtière

Les bassins versants de la Kouchibouguacis et Shédiac sont dans leur deuxième année du programme de classification des eaux tandis que celui de Richibucto est à sa première. Les bassins versants de Chockpish, Black, Bouctouche, Little Bouctouche et Cocagne ont fini leur deuxième année provisoire de la classification des eaux et une année de plans d'action. Au moment de la collecte d'information, le bassin versant de la Kouchibouguac et nombreux petits cours d'eau dans la région du sud-est de la province n'étaient pas dans ce programme. Il est important de noter que la Coalition des bassins versants de Kent a été formée dans le but de travailler ensemble et classifier les divers bassins versants dans la région de Kent Sud. Ils ont travaillé en partenariat avec le groupe de développement durable du Pays de Cocagne, l'association des pêcheurs récréatifs du sud-est, et le comité d'adaptation des bassins versants de Bouctouche pour effectuer cette tâche.

Pour plus de détails sur les activités entreprises dans cette zone, veuillez vous référer à la section qui décrit les projets de chaque groupe.

3.4 Sommaire des principaux enjeux dans le secteur Est du Nouveau-Brunswick

Les trois principaux enjeux qui préoccupent le ministère des Pêches et des Océans Canada dans la région du Golfe sont ***les espèces envahissantes*** dans le milieu marin, ***le forage pétrolier et gazier sous-marin*** et ***l'eutrophisation des zones côtières*** due en grande part aux effluents d'usine de transformation à poisson et les eaux usées non traitées. Plusieurs représentants d'organismes communautaires ont aussi exprimé leurs préoccupations face à ces enjeux à plusieurs reprises par exemple, lors du lancement de la Stratégie sur les océans et aux rencontres du Réseau de recherche du sud du golfe Saint-Laurent.

Ces deux premiers enjeux, soit les espèces envahissantes et le forage pétrolier et gazier sous-marin n'ont pas été identifiés par les groupes qui ont répondu au questionnaire comme étant de grandes préoccupations dans leur territoire. Ceci est probablement dû au fait qu'il n'y a pas d'exploitation pétrolière qui se produit présentement dans le secteur Est du N.-B. et le problème d'espèces envahissantes est très récent pour la région. Cependant, ***l'eutrophisation due aux effluents d'usines de transformation à poisson et eaux usées*** en est un qui a été identifié tout au long de la côte Est du Nouveau-Brunswick. ***La fermeture de zones aquatiques due à la contamination par bactérie*** a aussi été identifiée comme un des principaux enjeux pour les trois zones de gestion côtières de l'est du Nouveau-Brunswick. Plusieurs activités ont été soulignées comme étant la source de ce problème. Parmi ceux-ci, on mentionne la contamination par les eaux d'égouts municipaux et des systèmes de fosses septiques inadéquats ou manquants. ***La vulnérabilité des écosystèmes côtiers*** est une préoccupation pour la plupart des zones de gestion côtières communautaires, car nombreuses dunes, îles et flèches littorales sont menacées par les activités humaines. ***L'érosion du sol causé par l'exploitation forestière ou autres activités*** le long des berges ainsi que ***la présence de dépotoirs illégaux*** sont des enjeux qui persistent dans tout le secteur Est de la province.

Au bureau du secteur Est, on rencontre la plupart de ces enjeux et d'autres tels que les prises accidentelles des activités de pêche et les conflits entre les utilisateurs de la ressource tels qu'entre aquaculteurs et pêcheurs.

Pour plus de détails sur les enjeux retrouvés dans chaque région, voir le tableau 5 en annexe 1.

4. Analyse des différentes structures de gouvernance utilisées par les diverses zones de gestion côtières communautaires

Diverses structures de gouvernance sont utilisées parmi les seize groupes qui ont reçu un questionnaire.

Structure de gouvernance

- Quatorze des seize groupes sont gérés par un conseil d'administration.
- Six groupes ont un conseil de douze à quinze personnes, trois groupes ont un conseil de sept à dix personnes et trois groupes ont un conseil de plus de vingt-cinq personnes.
- Un groupe fonctionne avec un comité exécutif de cinq personnes.
- Un groupe fonctionne avec un président et un employé (coordinateur). Leur conseil d'administration est dissous.

Fréquence des réunions des conseils d'administration

- Sept groupes réunissent leur conseil d'administration de dix à douze fois par année, deux groupes les réunissent trois à quatre fois par année, cinq groupes les réunissent au besoin.

Composition des conseils d'administration

- Trois groupes sélectionnent les membres de leur conseil d'administration selon les différentes localités à l'intérieur de leur territoire.
- Six groupes ont un conseil d'administration formé des représentants de tous les secteurs d'activités.
- Cinq groupes ont un conseil d'administration composé d'une variété de secteurs, mais ne représentent pas l'ensemble des secteurs du territoire.

Comité technique

- Huit groupes sur seize ont un comité technique.
- Six groupes réunissent leur comité technique au besoin, un groupe le réunit trois à quatre fois par année et un groupe le réunit deux fois par an.

Divers comités

- Huit groupes sur seize fonctionnent avec une diversité de comités.
- Trois groupes sur huit réunissent leurs comités de trois à quatre fois par année.
- Trois groupes sur huit réunissent leurs comités au besoin.
- Deux groupes sur huit réunissent leurs comités à chaque mois.

La philosophie des groupes

- Six des groupes ont développé toutes les composantes d'une philosophie, c'est-à-dire, vision, mission, mandat et valeurs.
- Dix groupes sur seize ont formulé une vision.
- Treize groupes sur seize ont une mission.
- Dix groupes sur seize ont formulé un mandat.

- Six groupes sur seize ont énoncé leurs valeurs.

Statuts et règlements

- Sept groupes sur seize fonctionnent avec des statuts et règlements, un groupe a entrepris le processus de développer ses statuts et règlements et un groupe prévoit en développer dans un avenir prochain.

Un modèle de statuts et règlements est en annexe III.

5. La gestion intégrée : Où nous en sommes rendus

Le cadre stratégique et opérationnel pour la gestion intégrée des environnements estuariens, côtiers et marins au Canada qui accompagne la Stratégie sur les océans du Canada est le document qui a été utilisé pour aider à déterminer le cheminement de chaque groupe vers la gestion intégrée de leur territoire. Il identifie le processus de planification de la gestion intégrée comme ayant les six étapes suivantes :

- Définition et évaluation de la zone
- Mobilisation des parties affectées
- Élaboration du plan de GI
- Approbation par les autorités responsables
- Mise en œuvre du plan de GI
- Suivi, évaluation et révision du plan de GI

Chacune de ces étapes a été identifiée dans le questionnaire par des exemples d'activités pertinentes afin de mieux comprendre le but visé de l'étape et d'avoir une meilleure perception des travaux entrepris par chaque groupe vers la gestion intégrée de leur zone de gestion côtière communautaire. Chaque groupe devait identifier les activités qu'ils entreprennent ou ont déjà entreprises.

Lors des rencontres avec les groupes pour vérifier la certitude des réponses fournies dans le questionnaire, il était apparent que les participants n'eussent pas tous la même perception de ce qu'était un plan de gestion intégrée. Certains voyaient le plan du programme de classification des eaux de la province comme étant un plan de gestion intégrée. Bien que le processus de ce programme contienne des démarches semblables à celles du processus de GI de la stratégie des océans et offre un bon début à la création de groupes communautaires, il se limite à la classification des eaux et ne répond pas à toutes les exigences d'un plan de gestion intégrée de toutes les activités humaines de la zone. Donc, il est important de noter que le sommaire de ce chapitre est basé sur le processus de planification de la gestion intégrée fourni dans le cadre stratégique et opérationnel qui accompagne la Stratégie sur les océans du Canada.

La gestion intégrée

L'objectif de la gestion intégrée des environnements estuariens, côtiers et marins est d'atteindre le développement durable des océans et de leurs ressources naturelles. Elle propose une méthode pour gérer les activités humaines afin d'établir l'équilibre entre le secteur social et économique tout en respectant l'intégrité naturelle de l'écosystème. Elle offre une approche coopérative permettant aux gens de se responsabiliser et de participer à la prise de décision reliée à leur région. Les principes directeurs de cette méthode de gestion comprennent : la gestion par écosystème, le développement durable, l'approche de précaution, la conservation, le partage des responsabilités, la souplesse et l'inclusivité. (MPO, 2002)

Les organismes de gestion

Le cadre stratégique propose la formation d'un organisme de gestion composé de représentants gouvernementaux et non gouvernementaux ayant des intérêts dans les différents secteurs d'activités locaux. Il note l'importance d'avoir la participation de toutes les parties afin d'assurer un équilibre entre le secteur économique, l'environnement et le secteur social. Cet organisme de gestion assume un rôle dans la mise en œuvre du plan de gestion et sert à informer les autorités décisionnelles et le grand public.

L'information du chapitre 4 indique que 38 % des groupes semblent avoir un conseil d'administration qui représente tous les secteurs d'activités. Cependant, il est intéressant de noter que seulement 25% des groupes ont indiqué dans l'étape de mobilisation, section ***G La gestion intégrée*** du questionnaire, qu'ils avaient créé un organisme de gestion intégrée doté d'un mandat en ce sens. Ceci peut suggérer que certains groupes ne voient pas leur présent conseil comme le principal organisme de gestion intégrée pour leur région et se voient possiblement comme un partenaire ou représentant d'un tel organisme, ou encore, ne considèrent pas la gestion intégrée comme le principal mandat du groupe.

Le processus de planification de la gestion intégrée

Tel que noté ci haut, le processus de planification de la gestion intégrée se décrit en six étapes dans le Cadre stratégique et opérationnel de la Stratégie sur les océans. Cette section du rapport donne un aperçu général du cheminement des groupes des zones de gestion côtières communautaires dans chacune de ces étapes. Il est important de noter que la plupart des groupes qui ont répondu à cette section n'ont pas de plan de gestion intégrée élaboré selon le Cadre stratégique et opérationnel de la Stratégie. Ils ont choisi, cependant, d'identifier les démarches qu'ils ont entreprises jusqu'à date dans le cadre du programme de classification des eaux de la province ou autres programmes dans lesquels ils sont impliqués. Plusieurs des activités qu'ils ont entreprises dans ces programmes sont semblables aux activités énumérées dans le processus de planification de la gestion intégrée.

Définition et évaluation du territoire

Cette étape est composée des activités suivantes :

- Définir la zone de gestion
- Identifier les principales ressources naturelles du territoire
- Identifier les principaux enjeux de la région
- Identifier et évaluer les informations et les connaissances scientifiques et traditionnelles
- Identifier les intervenants en considérant les usages écologiques, sociaux et économiques

Environ 70% des groupes de bassins versants travaillent présentement sur une ou plusieurs de ces activités. La plupart ont identifié leur zone de gestion, mais seulement

six des seize groupes, 38%, ont identifié le territoire à gérer dans la zone côtière marine. L'identification des principaux enjeux, l'échange d'information ainsi que l'identification du territoire sont parmi les activités les plus développées. Plus de la moitié a identifié les principales ressources naturelles, et d'autres mentionnent qu'ils travaillent progressivement à réaliser l'ensemble des activités. Il faut noter que la plupart sont des activités perpétuelles et plusieurs des groupes sont en phase préliminaire de développement. Ces activités n'ont pas d'ordre spécifique et peuvent être développées simultanément.

La mobilisation

Cette étape est identifiée par les activités suivantes :

- Transmettre l'idée du projet par consultation informelle et publique
- Rassembler les intervenants pour qu'ils s'engagent à unir leurs efforts
- Définir les rôles, responsabilités et les engagements de toutes les parties intéressées
- Créer un organisme de gestion intégrée doté d'un mandat convenu

Un faible pourcentage de groupe a identifié cette étape comme étant en développement. Seulement 38% des groupes ont identifié les deux premières activités, soit transmettre l'idée du projet et rassembler les différents intervenants comme étant des activités en développement ou accomplies. Quatre groupes, soit 25%, ont déclaré avoir entrepris les deux dernières activités, c'est-à-dire, définir les rôles et créer un organisme de gestion intégrée.

Élaboration du plan de gestion intégrée

Cette étape est identifiée par les activités suivantes :

- Établir une vision commune
- Définir les objectifs stratégiques des actions à entreprendre
- Utiliser des indicateurs mesurables pour assurer une évaluation des actions entreprises
- Identifier les sources de financement disponibles
- Élaborer un échéancier réalisable
- Obtenir les permis nécessaires
- Sensibiliser et informer le public, offrir des occasions de consultation et suggestions tout au long du processus

Près de 30% des groupes, soit cinq sur seize indiquent qu'ils ont établi une vision commune dans l'élaboration d'un plan de gestion intégrée. Vingt-cinq pour cent indiquent qu'ils ont défini les objectifs stratégiques à entreprendre et ont sensibilisé et informé le public tout au long du processus de planification. Les autres activités de cette étape ont été entreprises par seulement un ou deux groupes.

Puisque seulement quelques groupes des zones de gestion côtières communautaires ont commencé l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion intégrée, un sommaire général des trois dernières étapes du processus de planification est fourni ci-dessous.

Approbation du plan par les autorités responsables

Cette étape est identifiée par les activités suivantes :

- Le plan de gestion intégrée est structuré selon les critères mentionnés dans le cadre stratégique
- Les participants sont responsables de la gestion du plan et le développement durable des ressources marines qui leurs sont confiées
- Le plan de gestion intégrée est appuyé par les autorités décisionnelles mandatées

Mise en œuvre du plan de gestion intégrée

Cette étape est identifiée par les activités suivantes :

- Le financement, le temps et les ressources nécessaires sont identifiés pour chaque phase du plan
- Certains accords de coopération sont officialisés
- L'ensemble de la communauté maritime et les industries jouent leur rôle dans le processus
- Une gamme d'activités éducatives et de sensibilisation est utilisée dans le processus
- Les projets de recherche répondent à diverses questions inhérentes des enjeux

Suivi, évaluation, production de rapports et révision du plan de gestion intégrée

Cette étape est identifiée par les activités suivantes :

- Les initiatives sont évaluées en fonction des objectifs
- Des rapports de rendement sont rédigés
- Le plan de gestion est révisé à la lumière des conclusions et des recommandations émanant du suivi

Le groupe de zone de gestion côtière communautaire de « Miramichi River Environmental Assessment Committee » (MREAC) est le seul groupe qui s'est identifié comme ayant un plan de gestion qui a été approuvé par certaines autorités responsables. Il est membre du Plan d'assainissement du littoral atlantique qui est un programme d'Environnement Canada. Ce programme exige l'élaboration d'un plan de gestion qui est ensuite approuvé par ce ministère. Deux autres groupes, le comité de gestion environnementale de Pokemouche et le Partenariat pour la gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet, mentionnent avoir entrepris certaines activités face à la mise en œuvre d'un plan de gestion intégrée. MREAC et le comité de Pokemouche indiquent qu'ils ont entrepris des activités de suivi, d'évaluation, de production de rapport et de révision.

6. Conclusion

Le premier point qu'il faut noter selon les informations fournies par les 16 groupes est que nous partons du bon pied afin d'atteindre la gestion intégrée de nos zones côtières. Beaucoup de travail se fait à un niveau communautaire, là où les gens sont touchés de près par les effets négatifs d'une mauvaise gestion. On remarque également que la plupart des groupes sont intéressés à intervenir dans le milieu estuarien et côtier. D'autre part, d'autres organismes non gouvernementaux tels que le Centre sur l'environnement de la Péninsule acadienne et ses environs Inc. et la Coalition sur la viabilité du sud du golfe du Saint-Laurent, sont en place et peuvent devenir d'importants partenaires pour atteindre le développement durable de leur territoire respectif. De plus en plus, les gens se sensibilisent aux enjeux de leur région, se prennent en main et mettent en place des mécanismes afin de résoudre ces enjeux.

Cependant, on s'aperçoit que tous les groupes n'ont pas la même interprétation du concept de la gestion intégrée. Certains notent qu'ils travaillent dans le contexte d'une gestion intégrée, mais ils n'insistent pas sur une représentation de tous les secteurs d'activités au sein de leur conseil d'administration. D'autres ne visent pas l'équilibre entre les secteurs sociaux, environnementaux et économiques. Tous ces groupes ont besoin d'un guide et d'une meilleure compréhension du processus de la gestion intégrée et du mandat du MPO. Ils ont également besoin d'un soutien financier stable et à long terme afin d'assurer une permanence à leur organisme. L'implantation d'un projet pilote à un niveau de zone de gestion côtière (ZGC) pourrait aider les groupes à adresser les enjeux qui les préoccupent dans leur territoire de zone de gestion côtière communautaire (ZGCC). C'est à ce niveau que se déroule une grande part des activités terrestres qui ont un impact sur le milieu marin. Qui de mieux pour prendre des décisions sur des sujets qui concernent leur mode de vie que les intervenants eux-mêmes? En travaillant à cette échelle, on peut contribuer à la conscientisation de la population tout en habilitant les gens à prendre des actions concrètes. Les résultats de cette recherche nous aideront à mieux identifier les étapes à franchir afin de mettre en place un processus pour adresser les enjeux prioritaires de la plus grande ZGC. De plus, l'ensemble des plans de gestion intégrée des divers ZGCC pourrait constituer un plan de gestion intégrée pour la ZGC dans laquelle ils sont situés.

Il est important de connaître et d'avoir une vue globale du territoire avant de passer à la gestion intégrée de celui-ci. L'une des premières étapes du processus de planification de la gestion intégrée est d'identifier et d'évaluer les ressources naturelles ainsi que les diverses activités qui se passent à l'intérieur et autour du territoire. Cet exercice aide à identifier les principaux enjeux dans la région. Les groupes existants n'ont pas mentionné certains enjeux qui préoccupent le MPO tels que les conflits entre les différents usagers (ex. pêcheurs traditionnels et aquaculture), les prises accidentelles de pêche et le forage pétrolier et gazier lorsqu'ils les ont identifiés dans le questionnaire. Il serait bon d'évaluer comment le processus mis en place peut servir à identifier et adresser tous les problèmes existants ainsi que de nous permettre d'intervenir et d'essayer à résoudre les problèmes potentiels avant qu'ils ne se développent. Il sera nécessaire d'identifier des moyens pour mesurer la qualité du milieu marin afin de pouvoir connaître la situation actuelle du

territoire et mesurer l'efficacité des efforts mis en place par les différents groupes qui travaillent à atteindre le développement durable par une gestion intégrée.

Les diverses agences gouvernementales ont un grand rôle à jouer dans la gestion intégrée d'une zone côtière. Ils sont les principaux gestionnaires et décideurs car ils forment et appliquent les lois, règlements et politiques utilisés pour gérer le territoire. Bien que les méthodes de gestion environnementales aient progressé dans les dernières années, il y a toujours place à l'amélioration puisque les conditions environnementales et les stocks de ressources naturelles ne cessent de détériorer. De plus, les dirigeants des divers groupes communautaires sont confus par les différentes juridictions et le rôle et les responsabilités de chaque ministère. Donc, afin de pouvoir atteindre un développement durable, le MPO ainsi que tous les ministères des différents paliers de gouvernement auront à améliorer leurs réseaux de communication à l'interne, à l'externe et avec les autres ministères. De plus, ils auront à coordonner leurs activités et collaborer ensemble à harmoniser leurs politiques et programmes, s'ils comptent travailler ensemble et promouvoir la gestion intégrée des zones côtières.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Charbonneau, P. 2002. Plan de gestion environnementale du bassin hydrographique de la rivière Kouchibouguacis. Les amis de la Kouchibouguacis. 239 p.

Chouinard, O. P.-M. Desjardins. et E. Forgues. 2000. Vers une gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet. Document réalisé par la Chaire d'études K.-C. Irving en développement durable et la Chaire des caisses populaires acadiennes en études coopératives de l'Université de Moncton, pour Pêches et Océans Canada. Rapp. manus. can. sci. halieut. aquat. 2532: ix + 119 p.

Comeau, N. 2001. Provisional water classification of the Tabusintac River Watershed. Tabusitac Watershed Association. 35 p. + annexes

Gauvin, J. 2002. Aperçu des activités des embarcations plaisancières dans la baie de Cocagne au NB – été 2001 Groupe de développement durable du Pays de Cocagne. 20 p. + annexes

Glover, A. 1996. A Comparison of the Atlantic Coastal Action Program (ACAP) and the Provincial New Brunswick Sustainable Development Program: Lessons for Future Coastal Zone Management Initiatives. MARA 5002 Graduate Project. Dalhousie University. Halifax, NS. 82 p.

Koutitonski, V.G. and B. L. Bugden. 1991. The physical oceanography of the Gulf of St. Lawrence : a review with emphasis on the synoptic variability of the motion, p. 57-90. Dans J.-C. Theriault (ed.) The Gulf of St. Lawrence : small ocean or big estuary? *Can. Spec. Publ. Fish. Aquat. Sci. 113.*

LeBlanc-Poirier, N., J Gauvin. 2002. Rapport de classification provisoire des bassins versants : Chockpish, Bouctouche, Black, Little Bouctouche et Cocagne 2000-2002. Coalition des bassins versants de Kent. 77 p. + annexes

Miramichi River Environmental Assessment Committee. 1997. Miramichi Watershed Environmental Management Plan. Reaching 2002. 104p. + annexes

Pêches et Océans Canada. 2002. La Stratégie sur les océans du Canada, Nos océans, notre avenir, Cadre stratégique et opérationnel pour la gestion intégrée des environnements estuariens, côtiers et marins au Canada. 39 p.

St-Hilaire, A., A. Boghen, S. Courtenay. 1997. Association de la Rivière Richibouctou. Plan d'Action. Document réalisé par le centre de recherche en sciences de l'environnement, Université de Moncton pour l'association de la rivière Richibouctou. 27 p.

Therrien, J., I.Frenette, A. St.-Hilaire, E. Ferguson, S. Bastien-Daigle, et C. Godin.2000. Répertoire préliminaire des habitats essentiels pour certaines espèces marines d'importance de l'Est du Nouveau-Brunswick. Document réalisé par le Centre de recherche en sciences de l'environnement et la Chaire K.-C.-Irving en développement durable de l'Université de Moncton, pour Pêches et Océans Canada. Rapp. Man. Sc. Halieut. Aquat. 2514. vi + 209 p.

Cartes géographiques :

Corporation d'information géographique du Nouveau Brunswick. Cartes Nouveau-Brunswick. Tribune Press, Sackville NB. 93 p. + répertoire des noms géographiques.

Ministère des Pêches et Océans Canada. 1989. Carte géographique, région du Golfe, secteurs de pêche du Golfe. Le Service des communications de la Région du Golfe.

Sites internet :

http://www.ns.ec.gc.ca/community/acap/index_f.html

http://www.gnb.ca/0009/0371/0003/

http://www.glf.dfo-mpo.gc.ca/sci-sci/beach-rivage/index.html

À noter : L'information dans les tableaux suivants provient des connaissances des dirigeants et coordinateurs des groupes qui ont reçu le questionnaire. Il est probable qu'il existe d'autre information pour ces régions; cependant, elle n'était pas disponible au moment où le questionnaire a été répondu.

Annexe I: Tableaux des données recueillies du questionnaire

Tableau 1:Outils de sensibilisation utilisés par les divers groupes

Nom du groupe	Brochures	Bulletins	Code d'éthiques	Dépliants	Annonces par télévision	Annonces par radio	Annonces de journal	Chroniques à la télévision	Chroniques à la radio	Chroniques de journal	Présentations dans les écoles	Conférenciers	Ateliers	Autres	précisions
Bassins versants de la baie des Chaleurs	X	X		X	X	X	X				X	X			
Groupe de développement durable de Bathurst	X			X		X	X	X		X	X		X		
Partenariat pour la gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet Inc.	X	X	X	X			X				X	X	X		
Coalition pour la viabilité de l'environnement de Shippagan et des îles Lamèque et Miscou	X					X					X	X	X		
Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche Inc.	X	X		X		X	X		X	X	X	X			
Association des bassins versants de la Grande et Petite rivières Tracadie		X		X			X		X		X	X	X		
Tabusintac Watershed Association	X	X		X			X		X	X	X	X	X		
Comité sauvons nos rivières Néguac Inc.	X				X		X			X	X			X	Autres: kiosque
Miramichi River Environmental Assessment Committee		X					X				X	X	X		
Les ami(e)s de la Kouchibouguacis	X	X		X		X	X		X	X	X				
Association de la rivière Richibucto	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Comité d'adaptation du bassin versant de Bouctouche		X		X					X			X	X		
Groupe de dév. durable du Pays de Cocagne	X			X	X	X	X		X		X	X	X	X	Autres : annonces locales telles que bulletins paroissiaux
Coalition des bassins versants de Kent	X	X		X		X	X		X		X	X		X	Autres : annonces locales telles que bulletins paroissiaux
Association du bassin versant de la baie de Shédiac	X	X		X		X	X	X		X	X	X			
Sénateurs et sénatrices de l'environnement de Cap-Pelé Inc.				X		X	X		X		X	X	X		

À noter : L'information dans les tableaux suivants provient des connaissances des dirigeants et coordinateurs des groupes qui ont reçu le questionnaire. Il est probable qu'il existe d'autre information pour ces régions ; cependant, elle n'était pas disponible au moment où le questionnaire a été répondu.

Tableau 2:Attributs écologiques

Nom du groupe	Parcs écologiques	Tourbières à l'état naturel	Étendues de Canards illimités	Étendues de forêts matures	Sites d'espèces en péril de la faune	Sites d'espèces en péril de la flore	Sites naturels protégés	Zones de protection marines	Dunes de sable	Plages sablonneuses	Marais salés	Sites d'observation d'oiseaux	Réserves naturelles	Sentiers écologiques	Autres	précisions
Bassins versants de la baie des Chaleurs					X						X					
Groupe de développement durable de Bathurst	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X		
Partenariat pour la gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X		
Coalition pour la viabilité de l'environnement de Shippagan et des îles Lamèque et Miscou	X	X		X	X	X	X		X	X	X	X		X		
Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche		X	X	X	X				X	X	X	X		X		
Association des bassins versants de la Grande et Petite rivière Tracadie		X			X	X			X	X	X	X		X		
Tabusintac Watershed Association		X		X	X		X	X*	X	X	X	X	X	X		*Les sites qu'ils ont identifiés comme étant des ZPM sont des sites de Ramsar et Nature conservancy
Comité sauvons nos rivières Néguac Inc.	X	X			X				X	X	X	X		X		
Miramichi River Environmental Assessment Committee		X	X	X	X		X		X	X	X		X	X		
Les Ami(e)s de la Kouchibouguacis		X		X	X	X			X	X	X	X		X		

Nom du groupe	Parcs écologiques	Tourbières à l'état naturel	Étendues de Canards illimités	Étendues de forêts matures	Sites d'espèces en péril de la faune	Sites d'espèces en péril de la flore	Sites naturels protégés	Zones de protection marines	Dunes de sable	Plages sablonneuses	Marais salés	Sites d'observation d'oiseaux	Réserves naturelles	Sentiers écologiques	Autres	précisions
Association de la rivière Richibouctou		X	X				X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Comité d'adaptation du bassin versant de Bouctouche	X	X		X	X	X			X	X	X	X		X		
Groupe de dév. durable du Pays de Cocagne		X		X		X			X	X	X	X			X	Autres : sites avec env. significatifs (ESA), zones naturelles protégées
Coalition des bassins versants de Kent		X		X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	Autres : sites avec env. significatifs, zones naturelles protégées
Association du bassin versant de la baie de Shédiac		X							X	X	X			X		
Sénateurs et sénatrices de l'environnement de Cap-Pelé Inc.					X				X	X	X					

À noter : L'information dans les tableaux suivants provient des connaissances des dirigeants et coordinateurs des groupes qui ont reçu le questionnaire. Il est probable qu'il existe d'autre information pour ces régions ; cependant, elle n'était pas disponible au moment où le questionnaire a été répondu.

Tableau 3: Attributs récréotouristiques

Nom du groupe	Parcs provinciaux	Parcs nationaux	Aquarium marin	Zoo	Terrains de camping	Sentier NB	Sentiers de bicyclettes	Sentiers de motoneiges	Sentiers pédestres	Marinas de bateaux de plaisance	Excursions en mer	Autres	précisions
Bassins versants de la baie des Chaleurs	X				X					X			
Groupe de développement durable de Bathurst	X				X	X	X	X	X	X	X		
Partenariat pour la gestion intégrée de la baie de Caraquet Inc.	X				X	X	X	X	X	X	X		
La coalition pour la viabilité de l'environnement de Shippagan et les îles Lamèque et Miscou			X		X	X	X	X	X	X	X	X	Autres: Parc écologique de la Péninsule acadienne
Comité de gestion environnementale de la Rivière Pokemouche						X	X	X	X		X		
Association des bassins versants de la Grande et Petite rivières Tracadie					X	X	X	X	X	X	X	X	Autres: Sentiers VTT
Tabusintac Watershed Association					X			X	X	X			
Comité sauvons nos rivières Néguac Inc.	X					X		X	X				
Miramichi Environmental Assessment Committee					X	X	X	X	X		X		
Les ami(e)s de la Kouchibouguacis		X			X	X	X	X	X		X		
Association de la rivière Richibouctou	X	X			X	X	X	X	X		X		
Comité d'adaptation du bassin versant de Bouctouche					X	X	X	X			X	X	Pays de la sagouine et Éco-centre Irving
Groupe de dév. durable du Pays de Cocagne	X				X	X	X	X	X	X	X	X	Planche à voile, canoë, kayak, info et resto-bar sur le bord de l'eau
Coalition des bassins versants de Kent	X				X	X	X	X	X	X	X	X	Planche à voile, canoë, kayak, info et resto-bar sur le bord de l'eau
Association du bassin versant de la baie de Shédiac	X				X	X	X	X	X	X	X		
Sénateurs et sénatrices de l'environnement de Cap-Pelé Inc.					X				X				

À noter : L'information dans les tableaux suivants provient des connaissances des dirigeants et coordinateurs des groupes qui ont reçu le questionnaire. Il est probable qu'il existe d'autre information pour ces régions ; cependant, elle n'était pas disponible au moment où le questionnaire a été répondu.

Tableau 4a: Attributs économiques (agriculture, base commerciale)

Nom du groupe	Culture de bleuets	Autres petits fruits (a)	Culture de pommes	Culture de pommes de terre	Autres légumes (b)	Culture de blés et grains	Usines de transformation de légumes	Usines de transformation de petits fruits	Fermes de bétails (c)	Autres (d)	précisions
Bassins versants de la baie des Chaleurs		X		X	X						a: fraises, framboises b: haricots jaunes
Groupe de développement durable de Bathurst		X		X							a: fraises, framboises
Partenariat pour la gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet Inc.	X			X							
Coalition pour la viabilité de l'environnement de Shippagan et les îles Lamèque et Miscou	X	X		X	X	X			X		a: canneberges, fraises, framboises b: tomate, légumes
Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche	X	X		X		X			X		a: canneberges c: de production et artisanal d: porcherie
Association des bassins versants de la Grande et Petite rivières Tracadie	X	X	X	X				X	X		a: framboises c: bovins
Tabusintac Watershed Association	X	X		X	X				X		a: fraises c: bovins
Comité sauvons nos rivières Néguac Inc.	X										
Miramichi River Environmental Assessment Committee	X		X	X					X		
Les ami(e)s de la Kouchibouguacis		X		X		X	X				a: canneberges
Association de la rivière Richibouctou	X	X	X		X	X	X		X		A: canneberges, fraises, etc. B: plant de transformation de tomates C: bétail, moutons, porcs
Comité d'adaptation du bassin versant de Bouctouche		X	X	X	X				X		a: raisins pour viticulture c: petites fermes et mégaporcherie à Ste-Marie

Nom du groupe	Culture de bleuets	Autres petits fruits (a)	Culture de pommes	Culture de pommes de terre	Autres légumes (b)	Culture de blés et grains	Usines de transformation de légumes	Usines de transformation de petits fruits	Fermes de bétail (c)	Autres (d)	précisions
Groupe de dév. durable du Pays de Cocagne		X	X	X	X	X			X	X	a : fraises, framboises, bleuets b : maïs sucré, laitues, concombres, tomates, herbes et épices c : bœufs, chevaux, et volailles d : entrepôts de petits fruits, cidre et vinaigre de pommes
Coalition des bassins versants de Kent	X	X	X	X	X	X		X	X	X	a : fraises, framboises, bleuets b : maïs sucré, laitue, concombres, tomates c : bœufs, chevaux, bisons, volailles d : boucherie
Association du bassin versant de la baie de Shédiac		X	X	X		X			X		a : framboises c : ferme laitière
Sénateurs et sénatrices de l'environnement de Cap-Pelé Inc.				X	X				X		B : culture maraîchère

À noter : L'information dans les tableaux suivants provient des connaissances des dirigeants et coordinateurs des groupes qui ont reçu le questionnaire. Il est probable qu'il existe d'autre information pour ces régions ; cependant, elle n'était pas disponible au moment où le questionnaire a été répondu.

Tableau 4b: Attributs économiques (industrie forestière)

Nom du groupe	Lots boisés privés exploités	Lots boisés privés reboisés	Lots privés en régénérations	Plantations d'arbres de Noël	Terres de la couronne en exploitation	Terres de la couronne reboisées	Terres de la couronne en régénération	Moulins à bois (scieries)	Moulins à pâte et papier	Autres	précisions
Bassins versants de la Baie des Chaleurs	X	X	X		X			X			
Groupe de développement durable de Bathurst	X		X	X	X	X	X	X	X		
Partenariat pour la gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet Inc.	X	X	X	X	X	X	X				
Coalition pour la viabilité de l'environnement de Shippagan et les îles Lamèque et Miscou	X	X	X	X				X			
Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche	X	X	X		X	X	X	X			
Association des bassins versants de la Grande et Petite rivières Tracadie	X			X	X			X			
Tabusintac Watershed Association	X			X	X	X	X				
Comité sauvons nos rivières Néguac Inc.				X							
Miramichi River Environmental Assessment Committee	X			X	X	X	X	X	X		
Les ami(e)s de la Kouchibouguacis	X	X		X	X		X				
Association de la rivière Richibouctou	X	X	X	X	X	X	X		X		
Comité d'adaptation du bassin versant de Bouctouche		X		X	X						(connaissances limitées de ce sujet)
Groupe de dév. durable du Pays de Cocagne	X	X	X	X	X		X	X			
Coalition des bassins versants de Kent	X	X	X	X	X		X	X			
Association du bassin versant de la baie de Shédiac	X		X	X	X	X					(connaissances limitées)
Sénateurs et sénatrices de l'environnement de Cap-Pelé	X			X							

À noter : L'information dans les tableaux suivants provient des connaissances des dirigeants et coordinateurs des groupes qui ont reçu le questionnaire. Il est probable qu'il existe d'autre information pour ces régions ; cependant, elle n'était pas disponible au moment où le questionnaire a été répondu.

Tableau 4c : Attributs économiques (pêche, aquaculture et autres)

Nom du groupe	Pêches et aquaculture Pêche récréative de mollusques (a)	Pêche commerciale de mollusques (b)	Pêche côtière (c)	Ports de pêche (d)	Usines de transformation (e)	Sites aquacoles (f)	Autre (g)	Autres attributs économiques	Tourbières exploitées	Tourbières en exploitation	Carrières ou gravières excavées	Carrières ou gravières en excavation	Fonderies	Mines	Centrales thermiques, nucléaires ou autres (h)	Autres usines industrielles (i)	précisions
Bassins versants de la baie des Chaleurs			X	X	X		X				X	X	X	X	X		d:2 e:1, g: clôture de dénombrement (saumon)
Groupe de développement durable de Bathurst				X	X						X	X	X	X	X	X	d:1 e: 1 h: 1 centrale thermique *connaissances des thèmes pêche et aquaculture sont limitées
Partenariat pour la gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet Inc.	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X					a: moules, huîtres, et palourdes b: moules et huîtres c: homard, hareng, morue d: 4 e: 9 f: huîtres, moules g: banc public, site de reproduction d'huîtres

Nom du groupe	Pêches et aquaculture Pêche récréative de mollusques (a)	Pêche commerciale de mollusques (b)	Pêche côtière (c)	Ports de pêche (d)	Usines de transformation (e)	Sites aquacoles (f)	Autre (g)	Autres attributs économiques	Tourbières exploitées	Tourbières en exploitation	Carrières ou gravières excavées	Carrières ou gravières en	Fonderies	Mines	Centrales thermiques, nucléaires	Autres usines industrielles (i)	précisions
Coalition pour la viabilité de l'environnement de Shippagan et les îles Lamèque et Miscou	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X				X	a: huîtres, myes, palourdes, couteaux, moules b: huîtres, myes, moules, c: crabe commun, homard, hareng, maquereau, flétan, morues d: 7 e: 11 f: moules, huîtres g: habitat essentiel pour maquereau juvénile, h: production de perlite
Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche	X	X	X	X		X			X	X	X	X			X		a: huîtres, coques b: huîtres c: homard, hareng, anguille, gaspareau d: 1 f: huîtres h: Centrale thermique, i: textile, terrain de golf
Association des bassins versants de la Grande et Petite rivières Tracadie	X		X	X	X	X	X			X	X						b: pétoncle c: homard d: 2 e: 3 f: truite mouchetée g: anguille, éperlan, gaspareau, truite mouchetée, saumon
Tabusintac Watershed Association	X	X	X			X			X	X							
Comité sauvons nos rivières Néguac Inc.	X	X	X	X	X	X											

Nom du groupe	Pêches et aquaculture Pêche récréative de mollusques (a)	Pêche commerciale de mollusques (b)	Pêche côtière (c)	Ports de pêche (d)	Usines de transformation (e)	Sites aquacoles (f)	Autre (g)	Autres attributs économiques	Tourbières exploitées	Tourbières en exploitation	Carrières ou gravières excavées	Carrières ou gravières en excavation	Fonderies	Mines	Centrales thermiques, nucléaires ou autres (h)	Autres usines industrielles (i)	précisions
Miramichi Environmental Assessment Committee	X	X	X	X	X	X				X	X	X				X	a: huîtres, et myes b: huîtres et myes c: homards, pétoncles, gaspareaux, anguilles, éperlans d: 9 e: 4 f: huîtres i: pâte à papier, planches de brins orientés
Les ami(e)s de la Kouchibouguacis	X	X	X	X							X	X					a: mye, moule, huître b: mye c: homard, pétoncle, hareng, maquereau d: 1
Association de la rivière Richibouctou	X	X	X	X	X	X			X	X	X	X				X	a: coques b: coques, huîtres, moules c: homard, gaspareau d: 3 e: 2 f: 15 ou plus, huîtres ou moules
Comité d'adaptation du bassin versant de Bouctouche		X	X	X	X	X				X	X						b: huîtres, coques c: homard d: 2 e: 1, coques f: huîtres

Nom du groupe	Pêches et aquaculture Pêche récréative de mollusques (a)	Pêche commerciale de mollusques (b)	Pêche côtière (c)	Ports de pêche (d)	Usines de transformation (e)	Sites aquacoles (f)	Autres (g)	Autres attributs économiques	Tourbières exploitées	Tourbières en exploitation	Carrières ou gravières excavées	Carrières ou gravières en excavation	Fonderies	Mines	Centrales thermiques, nucléaires ou autres (h)	Autres usines industrielles (i)	précisions
Groupe de dév. durable du Pays de Cocagne	X	X	X	X	X	X	X				X	X				X	a : moules, palourdes, huîtres, coques, palourdes de dune b : palourdes, huîtres, coques, palourdes de dune c : crabe commun, hareng, maquereau, éperlan, gaspareau, homard d : 3 e :3 f : huîtres, palourdes moules g : pêche récréative de truite, maquereau et éperlan i : usines industrielles telles que « prop shop » et fabricant de portes
Coalition des bassins versants de Kent	X	X	X			X	X				X	X				X	Usines industrielles telles que « Prop shop », fabricant de portes, savonnerie,
Association du bassin versant de la baie de Shédiac	X	X	X	X	X	X				X	X					X	a : coques, palourdes, moules e : homard, éperlan d : 2 e : 5 f : huîtres i : usine de terre, de cabinet et chantier de voitures démolies
Sénateurs et sénatrices de l'environnement de Cap-Pelé Inc.			X	X	X				X		X						

Tableau 5: État de l'environnement

Notez que les enjeux dans le tableau 5, « État de l'environnement » ont été identifiés d'après les connaissances des dirigeants et ou coordinateurs de groupes. Il est probable qu'il existe d'autres enjeux d'envergures importantes pour cette région, par contre l'information pour les identifier n'était pas disponible au moment où le questionnaire a été répondu.

Enjeux ou sites problématiques	Bassins versants de la baie des Chaleurs	Groupe de développement durable de Bathurst	Partenariat pour la gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet	Coalition pour la viabilité de l'env. de Shippagan et les îles	Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche Inc.	Association des bassins versants de la Grande et Petite rivières Tracadie	Tabusintac Watershed Association	Comité sauvons nos rivières Néguac Inc.	Miramichi River Environmental Assessment Committee	Les amiel/s de la Kouchibouguacis	Association de la rivière Richibouctou	Comité d'adaptation du bassin versant de Bouctouche	Groupe de développement durable du Pays de Cocagne	Coalition des bassins versants de Kent	Association du bassin versant de la baie de Shédiac	Sénateurs et sénatrices de l'environnement de Cap-Pelé Inc.
Dunes, îles, ou flèches littorales menacées par activités humaines		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X
Marais salés menacés par activités humaines	X		X	X									X	X		
Zones terrestres contaminées par bactéries		X			X				X				X	X		
Zones terrestres contaminées par chimiques		X		X					X				X	X		
Zones terrestres contaminées par autres						X										
Zones aquatiques contaminées par bactéries	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Zones aquatiques contaminées par chimiques		X		X					X				X	X		
Zones aquatiques contaminées par autres				X									X	X		
Anciens dépotoirs	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
Dépotoirs illégaux	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X	X
Site d'enfouissement public		X	X						X				X	X		
Sites terrestres de déversement de dragage		X	X		X		X		X		X		X	X		
Sites en mer de déversement de dragage					X	X			X		X					X
Site d'immersion en mer		X							X							
Érosion causée par une descente à un cours d'eau	X	X	X		X	X	X			X	X	X	X	X		X
Érosion due à l'exploitation forestière			X		X	X	X		X	X	X	X	X	X		X
Contamination par les eaux d'égout	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X		X
Contamination par de vieilles fosses septiques	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X
Contamination par le manque de fosses septiques	X	X	X	X					X			X	X	X		X
Contamination par dépotoirs illégaux	X	X		X		X			X	X						X

Enjeux ou sites problématiques	Bassins versants de la baie des Chaleurs	Groupe de développement durable de Bathurst	Partenariat pour la gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet	Coalition pour la viabilité de l'env. de Shippagan et les îles	Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche Inc.	Association des bassins versants de la Grande et Petite rivières Tracadie	Tabusintac Watershed Association	Comité sauvons nos rivières Néguac Inc.	Miramichi River Environmental Assessment Committee	Les amiees de la Kouchibouguacis	Association de la rivière Richibouctou	Comité d'adaptation du bassin versant de Bouctouche	Groupe de développement durable du Pays de Cocagne	Coalition des bassins versants de Kent	Association du bassin versant de la baie de Shédiac	Sénateurs et sénatrices de l'environnement de Cap-Pelé Inc.
Contamination par anciens dépotoirs	X		X	X		X				X						X
Contamination par chantiers de ferraille												X				X
Contamination par dépotoirs de pneus usagés																X
Contamination due aux effluents d'usine à poisson	X		X	X		X			X		X		X	X		X
Contamination due à l'exploitation de la tourbe			X	X	X				X		X					X
Contamination due aux usines industrielles	X	X		X					X			X				X
Contamination due au transport en mer									X				X	X		X
Contamination due aux activités portuaires			X	X		X				X	X		X	X		X
Contamination due à une décomposition anaérobie				X						X	X	X	X	X		X
Contamination par vieux entrepôts d'huile ou de gaz		X										X				X
Contamination par mines abandonnées	X	X														
Autres	X	X											X	X		
Précisions: les items ont été identifiés selon les connaissances du groupe. Il est possible que certains problèmes existent, mais ne soient pas inclus ci-haut dû à un manque d'information.	Autres: fonderie, scierie, plant NB Power	Sites d'enfouissement public				Autres: Ancien camp militaire							Bio envahisseurs dans les zones aquatiques	Contamination par porcherie et bio envahisseurs	Connaissances limitées, pas d'étude de faite	

Tableau 6:Services ou assistance nécessaires pour la progression du groupe

Les groupes qui ont répondu le questionnaire ont été demandés d'énumérer par ordre de priorité (1 étant le plus important) les services ou besoins identifiés dans ce tableau.

Nom du groupe	Financement annuel nécessaire (a)	Services techniques en cartographie	Services de laboratoire (b)	Résolution de conflit	Formation en facilitation	Services de facilitation	Services de traduction (texte)	Services de traduction simultanée	Ateliers de formation (c)	Location d'équipement (d)	Documentation sensibilisation et éduc.	Autres (e)	précisions
Bassins versants de la baie des Chaleurs	1	3	2	7	9	8	5	10	11	6	4		a: 125,000$ b: analyse d'eau douce et salée d: matériaux de lab
Groupe de développement durable de Bathurst	1	4	4	4	2	4	4	4	3	4	4		a: 75,000$ Après la 3ième priorité, les autres items sont égaux en importance
Partenariat pour la gestion intégrée de la baie de Caraquet	1		2						3	4	5	6	a: 90,000$ b: analyse d'eau douce et salée c: gestion intégrée, saines pratiques d: projecteur multi-média, microscope et équipement pour échantillonner macro-invertébrés e: chercheur scientifique, accès à une bibliothèque scientifique
Coalition pour la viabilité de l'environnement de Shippagan et les îles Lamèque et Miscou	1	4	2	11	10	7	8	9	6	3	5		A: 150,000$ B: analyse bactériologique et chimique D: bateau
Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche Inc.	1		2						3	4	5		a:140,000$ b: analyse d'échantillon d'eau c: techniques de gestion d: imprimante pour carte de grand format
Association des bassins versants de la Grande et Petite rivières Tracadie	1	2	3			6			7	4	5		a: 85,000$ b: laboratoire analytique

Nom du groupe	Financement annuel nécessaire (a)	Services techniques en cartographie	Services de laboratoire (b)	Résolution de conflit	Formation en facilitation	Services de facilitation	Services de traduction (texte)	Services de traduction simultanée	Ateliers de formation (c)	Location d'équipement (d)	Documentation sensibilisation et éduc.	Autre (e)	précisions
Tabusintac Watershed Association	1	4			7		5		3	6	2		a: 70,000$ c: formation sur technique de terrains d: équipement de laboratoire
Comité sauvons nos rivières Néguac Inc.	1	4	8		3	2	9		5	6	7		a: 75,000$ d: échantillonnage d'eau, pêche électrique
Miramichi Environmental Assessment Committee	1		3						4	2			b: services de laboratoire variés c: Ateliers de formation variés d: équipement pour surveillance écologique
Les ami(e)s de la Kouchibouguacis	1	2	3								5	4	a: 75,000$ e: support technique
Association de la rivière Richibouctou	1	2	8	9	10	11	3	4	5	7	6		a: 100,000$
Comité d'adaptation du bassin versant de Bouctouche	1					2					3		a:75,000$
Groupe de dév. durable du Pays de Cocagne	1	2	2		3	3	5	5	6	2	4		a : 75,000$ b : analyse d'eau, interprétation des données c : atelier sur la surveillance écologique, atelier pour identifier les rôles et responsabilités des divers gouvernements autres : service d'imprimerie et de divers matériaux de bureau support technique
Coalition des bassins versants de Kent	1	2	2		3	3	5	5	6	2	4		a : 75,000$ b : analyse d'eau, interprétation des données c : atelier sur la surveillance écologique, atelier pour identifier les rôles et responsabilités des divers gouvernements autres : service d'imprimerie et de divers matériaux de bureau support technique
Association du bassin versant de la baie de Shédiac	1	2	2	2	2		2		2	1	2		a: 150,000$
Sénateurs et sénatrices de l'environnement de Cap-Pelé Inc.	1	x	x	x	x	x	x	x			x		A : 80,000$

ANNEXE II: VERS UN BUT COMMUN; COMMENTAIRES REÇUS DES DIVERS GROUPES

Les répondants du questionnaire ont été demandés s'ils voyaient leur organisme dans le cadre d'une unité plus grande telle que la Coalition sur la viabilité du sud du golfe du Saint-Laurent ou un Centre sur l'environnement pour leur région. Tous les groupes, à l'exception de trois, ont répondu dans l'affirmatif. Les autres ont exprimé une certaine incertitude face aux rôles et mandats de ces organismes.

Quatorze des seize groupes ont mentionné qu'ils participaient déjà à de tels organismes.

Quatorze des seize groupes ont répondu qu'ils pourraient profiter d'un partenariat avec un tel organisme. Un groupe a indiqué qu'il pourrait profiter d'un organisme tel que la Coalition sur la viabilité du sud du golfe du Saint-Laurent; par contre, un organisme avec une structure opérationnelle basée sur les écosystèmes marins rencontrerait mieux ses intérêts et objectifs qu'un Centre sur l'environnement.

Quatorze des seize groupes ont indiqué que leur organisme aurait quelque chose à contribuer à un tel organisme.

*Vous trouverez une description de la Coalition sur la viabilité du sud du golfe du Saint-Laurent et le Centre sur l'environnement de la Péninsule acadienne dans l'*annexe IV Questionnaire utilisé *section I Vers un but commun.*

Les commentaires suivants ont été reçus suite à la question suivante :
Quels rôles ou activités voyez-vous le MPO entreprendre afin de mieux travailler avec votre groupe / organisme vers la gestion intégrée des environnements estuariens, côtiers et marins?

Bassins versants de la Baie des Chaleurs
Jusqu'à présent, notre groupe n'a pas entrepris des travaux dans les environnements estuariens. Nos efforts étaient surtout concentrés vers l'eau douce. Maintenant que nous avons terminé notre classification provisionnelle, nous aimerions travailler avec les zones côtières de la région. La population nous a souligné leurs inquiétudes pour les zones côtières et nous pensons que c'est un environnement très important dans la Baie des Chaleurs. Nous espérons avoir l'appui du MPO lors de nos travaux futurs. Il serait bon de recevoir un appui financier du MPO pour nous aider à faire du travail dans le secteur de la zone côtière.

Groupe de développement durable de Bathurst
Le MPO devrait fournir du financement, de l'expertise, des étudiants occasionnels, et de la main-d'œuvre.

Partenariat pour la gestion intégrée du bassin versant de la baie de Caraquet
Le MPO doit respecter l'autonomie des groupes dans leur travail.

Coalition pour la viabilité de l'environnement de Shippagan et les îles Lamèque et Miscou
Le MPO devrait fournir du support technique, financier et réglementaire.

Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche
Le MPO peut sûrement offrir de nombreux conseils à notre groupe. Afin de réaliser la gestion intégrée, il demeure important d'assurer un climat de confiance entre la communauté et l'organisme dirigeant l'exercice. Par cet exercice, le MPO semble sur la bonne voie, mais celui-ci devra faire confiance aux organismes communautaires en place. Notre groupe travaille présentement à la gestion intégrée et l'exercice est un franc succès. Il serait essentiel que la communauté soit impliquée directement dans la stratégie des zones côtières par l'entremise d'organismes communautaires. Les vrais changements au niveau de la gestion durable se font à l'échelle régionale. Le MPO est la clé et un allié important dans cette gestion intégrée. Il est essentiel d'établir des programmes pour assurer la mise en place de la Stratégie sur les estuaires, les zones côtières et le milieu marin.

Association des bassins versants de la Petite et Grande rivières Tracadie
Le MPO doit travailler plus conjointement aux études scientifiques effectuées par les organismes de bassins versants et avoir un programme d'aide financière.

Tabusintac Watershed Association
Ce groupe aimerait voir le MPO développer un protocole d'échantillonnage pour faire la classification des eaux dans la région côtière marine pour complémenter le programme de classification de la province. Il suggère que le MPO ait un programme de financement pour ceci.

Comité sauvons nos rivières Néguac Inc.
Le MPO doit travailler en collaboration avec des groupes comme les nôtres et d'avoir une bonne communication. Avoir un programme financier mis sur pied pour aider les groupes communautaires à travailler pour une bonne gestion des écosystèmes côtiers.

Miramichi River Environmental Assessment Committee
Le MPO doit jouer le rôle d'aviseur, offrir du support financier et autre pour l'élaboration de projets et offrir du support logistique.

Les ami(e)s de la Kouchibouguacis
Le MPO devrait supporter les groupes de bassins versants à faire la transition de l'eau douce à la classification de l'eau salée. Il doit avoir un programme de financement et offrir plus de support technique.

Association de la rivière Richibucto
Le MPO devrait offrir de l'assistance technique et financière.

Autres commentaires :
Ils croient que les préoccupations de la communauté pourraient servir de mandat autant pour leur groupe que le MPO.

Comité d'adaptation du bassin versant de Bouctouche :
Le MPO devrait aider la province à développer une suite au programme de classification des eaux, car ce programme est un outil de gestion intégrée. L'élément du développement communautaire a de la difficulté à survivre après la classification des eaux douces.

Groupe de développement durable du Pays de Cocagne
Rôles et activités du MPO

- Nous aider avec la transition en eau douce et en eau salée. Souvent, il semble que cette région d'estuaire est zone grise au niveau des gouvernements (juridiction provinciale ou fédérale?)
- Nous partager l'information des ressources naturelles de notre territoire. J'imagine que le MPO a beaucoup de données qui nous seraient très intéressantes d'avoir mais comment les accéder? (surtout si on ne connaît pas leur existence.)
- Nous garder au courant des maintes activités du MPO
- Considérer les groupes comme des partenaires à part entière et développer un système qui assure que tous les fonctionnaires auxquels les groupes ont affaire sont au courant du rôle des groupes.
- Faire connaître la politique du ministère au sujet des interactions groupes communautaires-fonctionnaires à tous les gens impliqués. Je suggère un sondage auprès des fonctionnaires à savoir s'ils veulent ou non travailler avec les groupes communautaires, suivi d'une explication du système que le ministère veut mettre en place.
- Nous dire clairement comment nous pouvons être intégrés dans le système et nous fournir les règles du jeu. Nous donner des coordonnées d'individus qui sont disponibles et qui ont le droit et la capacité d'agir. Il serait bon d'avoir une indication de ce que nous avons le droit de demander et de connaître ainsi que ce à quoi on doit s'attendre comme suivi.
- Nous aider à comprendre les lois, les règlements et leur application à l'aménagement de notre territoire.

Autres commentaires :

- Le MPO devrait avoir un système en place avec un individu désigné pour travailler avec nous à partir des ministères et ceci sur une base régulière (genre mentor qui fait des suivis régulièrement). Il serait bon de savoir quels genres de services cette personne peut offrir.

- Avoir un mécanisme ou système de communication efficace avec les agences gouvernementales responsables des dossiers dans lesquels sont impliqués les groupes communautaires.

- Établir un protocole et un processus qui permettront aux communautés de passer à l'action et non pas seulement d'être là pour rapporter et voir sans s'attendre à des résultats

- Avoir un système en place qui fera que les groupes communautaires seront reconnus comme une entité importante et ayant un rôle concret à jouer dans la gestion du territoire

Coalition des bassins versants de Kent
Le rôle et les activités suggérés pour le MPO ainsi que les commentaires fournis sont les mêmes que ceux du Groupe de développement durable du Pays de Cocagne.

Association du bassin versant de la baie de Shédiac
Le MPO devrait fournir les connaissances, l'équipement et les fonds pour entreprendre un projet de restauration des bancs de mollusques, des inventaires sanitaires et un plan de gestion intégrée.

Sénateurs et sénatrices de l'environnement de Cap-Pelé Inc.
Le MPO devrait jouer le rôle de conseiller et d'appui aux sessions de formation, d'éducation et de sensibilisation

Autres commentaires :
Limiter des activités bénévoles si elles n'ont pas une base permanente au niveau des municipalités par exemple.

ANNEXE III: UN MODÈLE À SUIVRE POUR L'ÉLABORATION DE STATUTS ET RÈGLEMENTS

L'information suivante est un exemplaire des différents articles qui peuvent composer les statuts et règlements d'un organisme à but non lucratif tel qu'un groupe de zone de gestion côtière communautaire.

A. Les statuts

Article 1- La raison sociale
nom de l'organisme)

Article 2- Le siège social
(adresse physique du bureau)

Article 3- L'énoncé de vision
(établir une vision commune pour donner une orientation au groupe)

Article 4- L'énoncé de mission
(mission offre un moyen d'atteindre la vision)

Article 5- Le mandat
(mandat offre une stratégie pour accomplir la mission)

Article 6- L'énoncé de valeurs
(décrit les valeurs que les membres de l'organisme doivent respecter par exemple : valoriser le développement viable, le respect mutuel et la prise de décision par consensus)

Article 7- Le territoire
(donne un aperçu du territoire desservi par le groupe, indique les frontières, les limites du territoire)

Article 8- La nature de l'organisme
(indique si l'organisme en est une de bienfaisance, à but non lucratif ou autre)

B. Les règlements

Article 9- Les membres
(décrit qui peut être membre et les conditions d'adhésion)

Article 10- L'assemblée générale annuelle

10.1- Le pouvoir décisionnel *(décrit le pouvoir décisionnel de l'AGA, par exemple : établi les orientations générales du groupe, adopte les états financiers, éli les membres, revoit les principaux accomplissements, etc.)*

10.2- La date, l'heure et le lieu *(détermine qui convoquera l'AGA et quand elle aura lieu)*

10.3- Les membres votants *(détermine qui aura le droit de vote)*

10.4 Avis de convocation *(décrit comment et quand les avis de convocation seront donnés))*

10.5 Le quorum *(détermine le minimum de membres qui doivent être présents)*

10.6 Le vote *(décrit comment le vote aura lieu – à main levée, par scrutin, etc – décrit quoi faire en cas d'une égalité, et détermine le nombre de votes nécessaires pour les amendements aux statuts et règlements)*

10.7 Comité de mise en candidature *(le Conseil d'administration propose la formation d'un comité de mise en candidature pour identifier des candidats)*

Article 11-Assemblée générale extraordinaire
(décrit dans quelles circonstances l'assemblée doit être convoquée)

Article 12- Le conseil d'administration

12.1- Le pouvoir décisionnel (décrit le pouvoir décisionnel détenu par le conseil d'administration)

12.2- La composition *(combien de membres doivent composer le conseil d'administration)*

12.3- Les élections (le conseil de mise en candidature recommande le nombre requis de membres au conseil d'administration)

12.4- La durée du mandat des membres du conseil d'administration *(détermine le nombre d'années de fonction des administrateurs)*

12.5- Les vacances *(détermine le processus de remplacement des administrateurs en cas de vacances)*

12.6- Le quorum *(identifie le nombre de membres présents afin de pouvoir procéder à un vote)*

12.7- La fréquence des réunions *(identifie la fréquence des réunions du conseil d'administration)*

Article 13- Les comités du conseil d'administration
(établissement de comités sur la recommandation du président)

Article 14- Les dirigeants
(Décrit les postes et les fonctions de l'exécutif tels que président, vice-président, etc.)

Article 15- La direction générale (coordinateur)
(décrit les tâches de la direction générale)

Article 16- Protection des administrateurs
(clause libérant les administrateurs de la responsabilité des actes, encaissements, négligences ou défauts, etc. d'un autre administrateur ou dirigeant)

Article 17 Les ressources financières
(détermine la date de l'exercice financier, les signataires et les comptables ou vérificateurs)

Article 18- La suspension et l'expulsion des membres
(décrit la procédure pour la suspension et l'expulsion d'un membre)

Article 19- Les amendements
(décrit la procédure pour les modifications aux statuts et règlements)

Article 20- La procédure des réunions
(décrit la procédure des réunions – généralement le Code Morin)

Ce modèle est basé sur les statuts et règlements du Centre sur l'environnement de la Péninsule acadienne et ses environs Inc. daté de juin 2003 et est une gracieuseté de cet organisme.

ANNEXE IV: QUESTIONNAIRE UTILISÉ

Fiche d'information

S.V.P. veuillez répondre ce questionnaire du mieux de vos connaissances. Sentez-vous libre d'inscrire de l'information supplémentaire que vous croyez nous être utile.

A. L'organisme

Nom de l'organisme

_____

Type d'organisme (but non lucratif, de bienfaisance, etc)

_____

Êtes-vous enregistrés auprès du bureau des affaires corporatives en tant qu'organisme
❒ incorporé ❒ lté ❒ société ❒ autre
(précisez)_____

Adresse du siège social et adresse postale :

_____

Adresse de courriel

_____

Adresse site internet

_____

Téléphone _____
Télécopieur _____

Nombre d'années en fonction _____

Personne contacte _____

Avez-vous un logo? Si oui, affichez S.V.P. ***Une copie électronique serait préférable***

B. La philosophie de l'organisme

Votre organisme a-t-il une philosophie? ❒ oui ❒ non
Si oui, pouvez-vous remplir les détails suivants :

Vision

_____
_____

Mission

_____

_____

Mandat

_____

_____

Valeurs

_____

_____

Avez-vous une structure de gouvernance? (*Une structure de gouvernance est une façon formelle d'administrer ou de faire fonctionner votre organisme)*

❒ oui ❒ non

Si non, continuez à la section B.2

B.1

Fonctionnez-vous avec

❒ Un conseil d'administration

❒ Un conseil exécutif

❒ Un ou des comités permanents

❒ Un comité technique (personnes ressources)

Autre_____

Quels sont les avantages et/ou désavantages de fonctionner avec une telle structure?

_____

_____

Quelle est la fréquence de vos réunions de conseil administratif, de conseil exécutif et/ou comités? Précisez SVP

De conseil administratif :

❒ Mensuel

❒ Trois ou quatre fois par année

❒ Deux fois par année

❒ Au besoin

❒ Pas applicable

❒ Autre (précisez)_____

De divers comités :

❒ Mensuel
❒ Trois ou quatre fois par année
❒ Deux fois par année
❒ Au besoin
❒ Pas applicable
❒ Autre (précisez)_____

De conseil exécutif :
❒ Mensuel
❒ Trois ou quatre fois par année
❒ Deux fois par année
❒ Au besoin
❒ Pas applicable
❒ Autre (précisez)_____

Quels secteurs d'activités sont représentés par vos membres de conseil et ou comités?

Secteur	Nombre d'invidus
❒ Environnement	_____
❒ Industries	_____
❒ Social	_____
❒ Académique	_____
❒ Premières Nations	_____
❒ Gouvernement	_____
❒ Autres (précisez) _____	_____
_____	_____

Qui sont vos partenaires?
❒ Groupes communautaires
❒ Organismes gouvernementaux
❒ Industries
❒ Municipalités, DSL
❒ Groupes environnementaux
❒ Premières Nations
❒ Académie
❒ Autres (précisez)_____

Travaillez-vous avec d'autres groupes communautaires à l'intérieur de votre bassin versant?
❒ oui ❒ non

Travaillez-vous en collaboration avec d'autres groupes communautaires de l'extérieur de votre bassin versant?
❒ oui ❒ non

Fonctionnez-vous avec des statuts et règlements? ❒ oui ❒ non

Si oui, pouvez-vous nous fournir une copie. (Vous pouvez annexer le document. Par contre, ***une copie électronique serait préférable.***)
❒ Document en annexe
❒ Copie électronique

Avez-vous développé votre philosophie, structure de gouvernance et statuts et règlements avec divers intervenants? ❒ oui ❒ non

Si oui, pouvez-vous nous indiquer les différents secteurs représentés et le nombre de personnes dans chaque secteur?

Secteur	Nombre d'invidus
❒ Environnement	_____
❒ Industries	_____
❒ Social	_____
❒ Académique	_____
❒ Premières Nations	_____
❒ Gouvernement	_____
❒ Autres (précisez) _____	_____
_____	_____

Avez-vous une assemblée générale annuelle? ❒ oui ❒ non
Si oui, qui sont les participants invités :
❒ Conseil d'administration existant et nouveaux membres potentiels
❒ Membres existants et potentiels et diverses personnes ressources
❒ Public en général
❒ Autre (précisez)_____

B.2
Si vous ne fonctionnez pas avec une structure de gouvernance, de quelle façon prenez-vous vos décisions et planifiez-vous vos activités?

_____
_____

C. Votre orientation

Avez-vous un plan d'action? ❒ oui ❒ non

Si oui, quels sont les principaux objectifs?

_____

_____

Quels projets et/ou activités avez-vous entrepris dans le passé? *(ex. de projets : restauration d'habitat, sensibilisation du public, inventaire de la population d'une espèce quelconque, etc.)*

_____

_____

Quels projets et/ou activités entreprenez-vous cette année?

_____

_____

Quels sont les projets et/ou activités prévus pour le futur ?

_____

_____

Quels outils de sensibilisation utilisez-vous ou avez-vous déjà utilisés?

❒ Brochure
❒ Bulletin
❒ Code d'éthique
❒ Dépliant
❒ Annonce par télévision
❒ Annonce par radio
❒ Annonce de journal
❒ Chronique à la télévision
❒ Chronique à la radio
❒ Chronique de journal
❒ Présentation dans les écoles
❒ Conférencier
❒ Ateliers
❒ Autre (précisez) _____

Avez-vous des rapports de publiés? ❒ oui ❒ non

Êtes-vous actifs dans la restauration de l'habitat de poisson? ❒ oui ❒ non
Si oui, précisez

❒ Eau douce
❒ Milieu marin

Connaissez-vous les articles relatifs à l'habitat de la Loi sur les Pêches?

❒ oui ❒ non

Connaissez-vous la Loi sur les Océans? ❒ oui ❒ non

❒ La gestion intégrée (GI)
❒ Les zones de protection marines (ZPM)
❒ La qualité du milieu marin (QMM)
❒ La stratégie sur les océans du Canada (SOC)

Connaissez-vous les exigences des autres ministères tels que :

❒ Règlement sur la qualité de l'eau / Loi sur l'assainissement de l'environnement (MEGL)

❒ Règlement sur les études d'impact sur l'environnement / Loi sur l'assainissement de l'environnement (MEGL)

❒ Règlement sur la modification des cours d'eau / Loi sur l'assainissement de l'eau (MEGL)

❒ Règlement relatif à l'exemption en matière de secteur protégé / Loi sur l'assainissement de l'eau (MEGL)

❒ Décret de désignation du secteur protégé de bassins hydrographiques / Loi sur l'assainissement de l'eau (MEGL)

❒ Décret relatif à la classification des eaux / Décret de désignation du secteur protégé de bassins hydrographiques

❒ Politique de protection des zones côtières pour le NB (MEGL)

❒ Politique de protection des zones côtières pour le NB (MEGL)

❒ Loi sur les terres et forêts de la Couronne (MRNE)

❒ Loi sur les réserves écologiques (MRNE)

❒ Loi sur les espèces menacées d'extinction (MRNE)

❒ Loi sur la pêche sportive et la chasse (MRNE)

❒ La Loi sur la convention concernant les oiseaux migratoires d'Environnement Canada

❒ La Loi sur les ressources en eau du Canada d'Environnement Canada

Lors de la conception de vos projets et travaux, à quels organismes gouvernementaux vous référez-vous? Savez-vous où est situé leur bureau le plus près?

❒ Pêches et océans Canada	❒ oui ❒ non
❒ Environnement Canada	❒ oui ❒ non
❒ Santé Canada	❒ oui ❒ non
❒ Ressources naturelles Canada	❒ oui ❒ non
❒ Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du N.B.	❒ oui ❒ non
❒ Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du N.B.	❒ oui ❒ non
❒ Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Aquaculture du N.B.	❒ oui ❒ non
❒ Ministère de la Santé et du Mieux Être du N.B.	❒ oui ❒ non

❒ Autre
(précisez)_____

D. Utilisation du territoire

Décrire le territoire desservi par votre organisme. Inscrivez le nom des régions, municipalités, cours d'eau, etc. qui délimitent votre territoire. Par exemple, si votre territoire est un bassin versant, quels sont les municipalités et les districts de services locaux compris à l'intérieur. Si possible, indiquez la limite de votre **territoire du côté de** la zone côtière, par exemple, estuaire, baie, détroit ou Golfe**.** *S.V.P., identifiez votre*

territoire par moyen de carte géographique (format numérique préférable). Si cela n'est pas possible, nous vous aiderons à identifier votre territoire sur des cartes de papier 1: 50,000 lors de notre visite.

Quels sont les attributs d'importance écologique, touristique et économique de votre territoire? Cochez les principaux attributs qui se trouvent dans votre territoire.

Attributs écologiques :

❒ Parcs écologiques
❒ Tourbières à l'état naturel
❒ Étendues de Canards illimités
❒ Étendues de forêts matures
❒ Sites d'espèces en péril de la faune
❒ Sites d'espèces en péril de la flore
❒ Sites naturels protégés
❒ Zones de protection marines
❒ Dunes de sable
❒ Plages sablonneuses
❒ Marais salés
❒ Sites d'observation d'oiseaux

_____

❒ Réserves naturelles
❒ Sentiers écologiques
❒ Autre (précisez)_____

Attributs récréotouristiques :

❒ Parcs provinciaux
❒ Parcs nationaux
❒ Aquarium marin
❒ Zoo
❒ Terrains de camping
❒ Sentier NB
❒ Sentiers de bicyclettes
❒ Sentiers de motoneige
❒ Sentiers pédestres
❒ Marina de bateaux de plaisance
❒ Excursions en mer
❒ Autre (précisez)

Attributs économiques :

Agriculture (base commerciale):

❒ Culture de bleuets
❒ Autres petits fruits (précisez)

_____

❒ Culture de pommes
❒ Culture de pommes de terres

❒ Autres légumes (précisez)

_____

❒ Culture de blés et grains
❒ Usines de transformation de légumes
❒ Usines de transformation de petits fruits

❒ Fermes de bétail (précisez espèces)

_____

Industries forestières :

❒ Lots boisés privés exploités
❒ Lots boisés privés reboisés
❒ Lots privés en régénération
❒ Plantations d'arbres de Noël
❒ Terres de la couronne en exploitation
❒ Terres de la couronne reboisées
❒ Terres de la couronne en régénération
❒ Moulins à bois (scieries)
❒ Moulins à pâte et papier
❒ Autre (précisez)_____

❒ Autre (précisez)_____

Pêche et aquaculture (précisez les espèces dans l'espace fourni)

❒ Pêche récréative de mollusques _____

❒ Pêche commerciale de mollusques_____

❒ Pêche côtière _____

❒ Ports de pêche (combien_____)

❒ Usines de transformation (combien_____)

❒ Sites aquacoles_____

❒ Autre (précisez) _____

Autres attributs économiques

❒ Tourbières exploitées

❒ Tourbières en exploitation

❒ Carrières ou gravières anciennement excavées

❒ Carrières ou gravières en excavation

❒ Fonderies

❒ Mines

❒ Centrales thermiques, nucléaires ou autres (précisez)

❒ Autres usines industrielles (précisez) _____

E. État de l'environnement

Est-ce qu'il y a des habitats uniques ou sensibles dans votre territoire qui sont à risque en raison des activités humaines?

❒ oui ❒ non ❒ ne sait pas

Si oui, précisez

_____

Est-ce qu'il y a des espèces en périls ou d'intérêt particulier (faune ou flore) dans votre territoire?

❒ oui ❒ non ❒ ne sait pas

Si oui, précisez

_____

Est-ce qu'il y a des zones contaminées dans votre territoire?

❒ oui ❒ non

Si oui, précisez

Zones terrestres contaminées

❒ par bactéries (ex. coliformes fécaux)

❒ par chimiques (ex. produits de pétrole)

❒ autre (précisez)_____

Zones aquatiques contaminées

❒ par bactéries (ex. coliformes fécaux)
❒ par chimiques (ex. produits de pétrole)
❒ autre (précisez)_____

Cochez les items suivants qui se trouvent à l'intérieur de votre territoire

❒ Anciens dépotoirs
❒ Dépotoirs illégaux
❒ Site d'enfouissement public
❒ Site archéologique
❒ Site terrestre de déversement de dragage
❒ Site en mer de déversement de dragage
❒ Site d'immersion en mer
❒ Autre (précisez)_____

Avez-vous identifié des sites problématiques (érosion, contamination, etc.) dans votre territoire?

❒ oui ❒ non

Si oui, cochez les principaux problèmes retrouvés

❒ Érosion causée par une descente à un cours d'eau
❒ Érosion due à l'exploitation forestière
❒ Contamination par les eaux d'égout
❒ Contamination par de vieilles fosses septiques
❒ Contamination par le manque de fosses septiques
❒ Contamination par dépotoirs illégaux
❒ Contamination par anciens dépotoirs
❒ Contamination par chantiers de ferraille
❒ Contamination par dépotoirs de pneus usagés
❒ Contamination due aux effluents d'usine à poisson
❒ Contamination due à l'exploitation de la tourbe
❒ Contamination due aux usines industrielles
❒ Contamination due au transport en mer (ex. déversements de bateaux de cargaison)
❒ Contamination due aux activités portuaires
❒ Contamination due à une décomposition anaérobie (eutrophisation)
❒ Contamination par vieux entrepôts d'huile ou de gaz
❒ Autre (précisez)_____

F. Autres

Avez-vous enregistré les connaissances écologiques traditionnelles? *(Connaissances locales, par exemple lieu d'anciens récifs d'huîtres ou de pêche d'anguille)* ❒ oui ❒ non

L'information que vous avez fournie ci-dessus (dans les attributs écologiques, touristiques, économiques, état de l'environnement et autres) est-elle enregistrée sous forme de cartographie numérique? ❒ oui ❒ non

Si non, êtes-vous intéressé à enregistrer cette information sous forme de banque de données numériques? ❒ oui ❒ non

G. La gestion intégrée

Prévoyez-vous développer un plan de gestion intégrée ?
❒ oui ❒ non ❒ en développement ❒ déjà préparé

a) Si oui ou s'il est en développement, collaborez-vous avec votre représentant du MPO et du MEGL pour obtenir de l'aide ou des conseils?
❒ oui ❒ non

b) Si vous ne prévoyez pas développer un plan de gestion intégrée, passez ensuite à la section H.

c) Si votre plan de gestion intégrée est en développement, pouvez-vous identifier les étapes que vous avez entreprises jusqu'à date en cochant les cases appropriées.

Pour plus de renseignements sur les étapes d'un plan de gestion intégrée, référez-vous au cadre stratégique et opérationnel pour la gestion intégrée des environnements estuariens, côtiers et marins au Canada du MPO.

Il est à noter que les points suivants ne se déroulent pas nécessairement dans un ordre spécifique. Ils sont inscrits dans un ordre général. Il est possible que plusieurs des points soient développés simultanément.

Définition et évaluation du territoire

❒ Définir la zone de gestion et identifier les principaux écosystèmes à l'intérieur
❒ Identifier les principales ressources naturelles du territoire
❒ Identifier les principaux enjeux de la région
❒ Identifier et évaluer les informations et les connaissances scientifiques et traditionnelles
❒ Identifier les intervenants en considérant les usages écologiques, sociaux et économiques
❒ Échanger l'information parmi les intervenants

La mobilisation

❒ Transmettre l'idée du projet par consultation informelle et publique

❒ Rassembler les intervenants pour qu'ils s'engagent à unir leurs efforts

❒ Définir les rôles, les responsabilités et les engagements de toutes les parties intéressées

❒ Créer un organisme de gestion intégrée doté d'un mandat convenu

Élaboration du plan de gestion intégrée

❒ Établir une vision commune

❒ Définir les objectifs stratégiques et des actions à entreprendre pour répondre à la vision

❒ Utiliser des indicateurs mesurables pour assurer une évaluation des actions entreprises

❒ Identifier les sources de financement disponibles

❒ Élaborer un échéancier réalisable

❒ Obtenir les permis nécessaires

❒ Sensibiliser et informer le public, et offrir des occasions de consultation et suggestions tout au long du processus

Approbation du plan par les autorités responsables

❒ Le plan de gestion intégrée est structuré selon les critères mentionnés dans le cadre stratégique et opérationnel du MPO

❒ Les participants sont responsables de la gestion du plan et le développement durable des ressources marines qui leur sont confiées.

❒ Le plan de gestion intégrée est appuyé par les autorités décisionnelles mandatées.

d) Si votre plan de gestion intégrée est déjà préparé, pouvez-vous nous en fournir une copie?

❒ oui, copie en annexe

❒ non, précisez _____

e) Si votre plan de gestion intégrée est passé à l'action, identifiez votre déroulement en cochant les cases appropriées ci dessous.

Mise en œuvre du plan de gestion intégrée

❒ Le financement, le temps et les ressources nécessaires sont identifiés pour chaque phase du plan

❒ Certains accords de coopération sont officialisés

❒ L'ensemble de la communauté maritime et les industries jouent leur rôle dans le processus

❒ Une gamme d'activités éducatives et de sensibilisation sont utilisées dans le processus

❒ Les projets de recherche répondent à diverses questions inhérentes des enjeux

Suivi, évaluation, production de rapports et révision du plan de gestion intégrée

❒ Les initiatives sont évaluées en fonction des objectifs

❒ Des rapports de rendement sont rédigés
❒ Le plan de gestion est révisé à la lumière des conclusions et des recommandations émanant du suivi

f) Pouvez-vous nous fournir une liste bibliographique de documents de références sur votre territoire?
❒ oui ❒ non

H. Support

Quelles sont vos principales sources de financement?
❒ Source provinciale
❒ Source fédérale
❒ Source municipale
❒ Secteur industriel
❒ Autre (précisez)_____

Quelle est la moyenne annuelle des fonds reçus? _____

Comment prévoyez-vous financer votre organisme à long terme?
_____
_____
_____

Quels services ou assistances votre organisme aurait-il besoin pour progresser? Énumérez par ordre de priorité (1 étant le plus important) Identifiez lesquels vous sont présentement disponibles en cochant dans la boîte à la droite.

❒ Financement _____(montant annuel)	❒
❒ Services techniques en cartographie	❒
❒ Services de laboratoire (précisez le type) _____	❒
❒ Résolution de conflit	❒
❒ Formation en facilitation	❒
❒ Services de facilitation	❒
❒ Services de traduction (texte)	❒
❒ Services de traduction simultanée	❒
❒ Ateliers de formation (précisez les sujets) _____	❒
❒ Location d'équipement (précisez le type d'équipement) _____	❒
❒ Documentation pour sensibilisation et éducation ex. affiches, dépliants etc.	❒
❒ Autre (précisez)_____	❒

I. Vers un but commun

La Coalition pour la viabilité du sud du golfe du Saint-Laurent (CVSGSL) a comme mission de promouvoir la viabilité à long terme de l'écosystème du sud du golfe du Saint-Laurent. Elle est un groupe à but non lucratif qui rassemble, dans un forum commun, des représentants des secteurs suivants: communautés et organismes communautaires, Premières Nations, industries, les trois paliers de gouvernement et le secteur académique, ceci pour les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et du Québec. Dans l'optique de travailler pour accomplir sa mission, la Coalition fut fondée avec le but de devenir un organisme à base communautaire œuvrant dans le domaine de la viabilité environnementale, économique et sociale. (relevé de leur site web: www.coalition-SGSL.ca)

Le Centre sur l'environnement de la Péninsule acadienne et ses environs Inc. est un organisme à but non lucratif qui a comme mission de promouvoir le développement viable de ses communautés. Le gros de son mandat est de sensibiliser la population de la Péninsule à son environnement. Il est géré par des personnes représentant le secteur environnemental, social et économique. Il supporte les divers groupes communautaires de la région en leur offrant des outils de travail tels que des cours et conférences et facilite le réseautage d'information à l'intérieur de son territoire. Il travaille en collaboration avec la Coalition sur la viabilité du sud du golfe du Saint-Laurent à promouvoir la viabilité du sud du Golfe à l'intérieur de son territoire.

Voyez-vous votre organisme dans le cadre d'une unité plus grande telle que la Coalition sur la viabilité du sud du golfe du Saint-Laurent ou d'un Centre de l'environnement pour votre région qui regrouperait plusieurs bassins versants? ❒ oui ❒ non

Participez-vous présentement à un tel organisme? ❒ oui ❒ non
Si oui, nommez-le(s)

Supposons que la côte est du N-B serait divisée par unités de gestion et que chaque unité serait dotée d'un Centre de l'environnement comme les suivants :
Centre de l'environnement de la baie des Chaleurs
Centre de l'environnement de la Péninsule acadienne
Centre de l'environnement de la baie de Miramichi
Centre de l'environnement du détroit de Northumberland

Pensez-vous que votre organisme pourrait profiter d'un partenariat avec un tel organisme?
❒ oui ❒ non

Pensez-vous que votre organisme aurait quelque chose à contribuer à un tel organisme?
❒ oui ❒ non

J. Vos commentaires

Cette section est réservée pour vos commentaires.

Quels rôles ou activités voyez-vous le MPO entreprendre afin de mieux travailler avec votre groupe/ organisme vers la gestion intégrée des environnements estuariens, côtiers et marins?

_____

_____

_____

Autres commentaires

_____

_____

_____

Tous les organismes qui répondent cette fiche d'information ont la chance de gagner une affiche laminée du MPO sur la gestion intégrée de nos bassins versants.

Merci de votre collaboration!

ANNEXE V: DIVERS PROGRAMMES MENTIONNÉS

Programme de Classification des eaux de la province
Le programme de la classification des eaux relève de la *Loi sur l'assainissement de l'eau* et le *Règlement sur la classification des eaux* de la province du Nouveau-Brunswick. Ce programme sert à classer les eaux des lacs, rivières et ruisseaux afin d'y établir des objectifs pour gérer la qualité de l'eau et promouvoir les bonnes pratiques environnementales. Pour plus de renseignements sur le programme de Classification des eaux, visitez le site suivant : http://www.gnb.ca/0009/0371/0003/

Programme « Ménage ton Rivage »
"Ménage ton rivage est une initiative subventionnée par Pêches et Océans Canada et le Fond en fiducie pour l'environnement du N.-B. qui a pour but d'inciter les individus à participer dans la protection et le maintien des zones côtières, des habitats importants pour la flore et la faune du Canada. En participant au nettoyage des rives et des plages, les gens peuvent contribuer à l'effort de conservation de plusieurs espèces et plantes, mais également, ils aident à réduire le nombre de déchets qui polluent nos eaux. Ce programme veut également changer certaines habitudes négatives des gens en les sensibilisant aux impacts destructeurs causés par l'accumulation de déchets sur les rivages."
Relevé du site internet : http://www.glf.dfo-mpo.gc.ca/sci-sci/beach-rivage/index.html

Programme PALA

« En 1991, face au besoin urgent de remettre en état les milieux côtiers perturbés, Environnement Canada a mis sur pied le Plan d'assainissement du littoral atlantique (PALA) afin de donner aux collectivités locales des moyens de relever leurs propres défis en matière d'environnement et de développement.

Le Plan d'assainissement du littoral atlantique est un programme communautaire qui mise sur la participation et le soutien à l'échelle locale. Le PALA englobe 14 zones réparties à la grandeur du Canada atlantique - deux à Terre-Neuve, deux dans l'Île-du-Prince-Édouard, cinq en Nouvelle-Écosse et cinq au Nouveau-Brunswick. Chaque zone a formé une société sans but lucratif possédant son propre conseil d'administration et mis en place un bureau où travaille un coordonnateur à temps plein et rémunéré. Environnement Canada contribue aux projets, mais les intéressés de la collectivité fournissent la plupart des ressources sous forme de travail bénévole, de contributions en espèces et de soutien financier.

Vision: Le PALA considère le Canada atlantique comme une région prospère aux caractéristiques multiples où vivent des collectivités côtières dynamiques, saines et viables, qui cherchent à préserver leur intégrité et leurs moyens de subsistance pour les générations futures.

Mission: Le PALA aide les collectivités à définir leurs objectifs communs en vue de l'utilisation écologique de leurs ressources, et à élaborer des plans et des stratégies leur facilitant l'atteinte de ces objectifs.

Approche: Par le passé, l'élaboration par le gouvernement de plans de gestion des zones côtières n'a récolté qu'un succès mitigé étant donné que ces plans n'étaient pas articulés autour des collectivités. Le processus du PALA représente un grand pas en avant dans la mise à contribution des groupes d'intérêts communautaires. En effet, **l'élément moteur du PALA est la reconnaissance du fait que les collectivités locales sont les promoteurs les mieux placés et les plus performants pour la prise de mesures efficaces axées sur le développement durable »**

Relevé du site internet : http://www.ns.ec.gc.ca/community/acap/